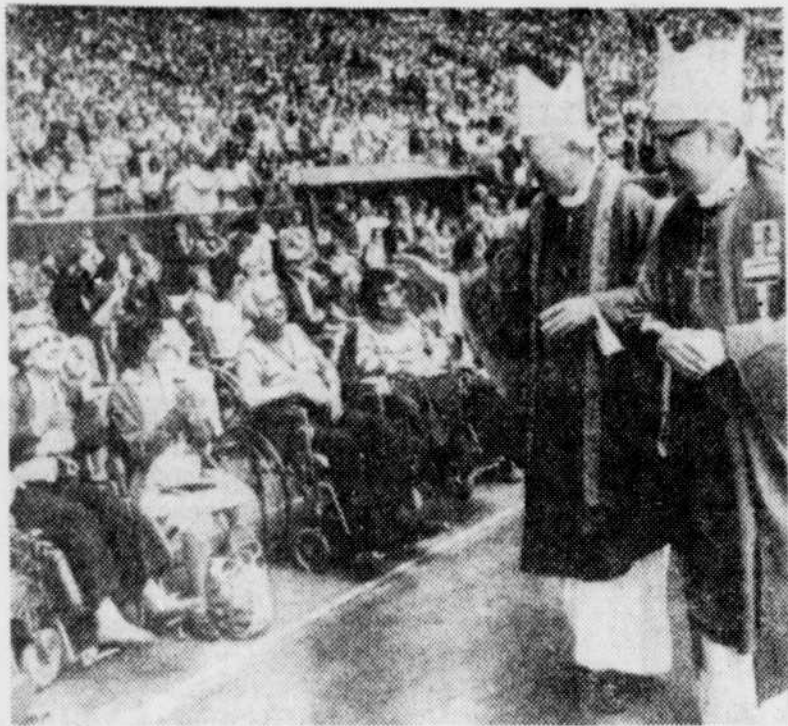


lundi

La CSN ne se prononce pas sur l'indépendance

page A-3



Cinquante mille charismatiques se sont réunis en fin de semaine au Stade olympique, où Mgr Helder Camara les a exhortés à allier prière et action.

Importante manifestation contre l'énergie nucléaire

page A-11

Une grève oblige l'Alcan à fermer trois usines

page A-18

L'avance des Expos au 1er rang réduite à une partie

page D-1

Ghislaine Rheault Naître à Québec



Dans la première tranche de sa série d'articles, Ghislaine Rheault raconte une naissance et traite des grandeurs et des misères de la politique des Affaires sociales en matière de natalité.

page A-5

L'Iran règle le "problème" des femmes mariées

TEHERAN (AP) — Le ministre iranien de l'Éducation a annoncé dimanche que désormais les femmes mariées ne pourront plus assister aux cours les jours scolaires.

Selon une source proche du ministère, la présence de femmes mariées dans les établissements scolaires également fréquentés par des jeunes filles non mariées causait "des problèmes".

"Les femmes aiment bavarder, et les femmes mariées ont d'autres préoccupations une fois mariées. Pour les jeunes filles célibataires, il n'est pas bon d'entendre parler de ces choses à ce jeune âge", a-t-on indiqué de même source.

"De même, selon cette source, cela donne mauvaise impression de voir des jeunes filles sortir de l'école en même temps que une dizaine de femmes enceintes".

L'âge légal du mariage est fixé à 15 ans en Iran.

sommaire

- Annonces classées D-7 à D-26
- Arts et lettres C-4 à C-6
- Bandes dessinées D-26
- Bridge D-18
- Carières et professions C-7
- Décès D-27
- Economie-finances A-16 et A-17
- Feuilleton D-22
- Horoscope D-21
- Information régionale C-2 et C-3
- Monde C-1 à C-12
- Mot mystère D-7
- Mots croisés D-10
- Où aller à Québec C-5
- Pages documentaires A-5
- Patron D-20
- Santé A-14 et A-15
- Sport D-1 à D-6
- Télévision C-4
- Vie sur le campus A-10

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Aperçu pour demain: nuageux avec des averses.

détails, page D-3

Le référendum

Lévesque obtient le mandat qu'il voulait

par Gilles LESAGE

C'est sous le signe d'une association normale, d'égal à égal, et d'un nouveau départ pour le Québec et le Canada, que M. René Lévesque a lancé hier soir la campagne pré-référendaire.

S'adressant à quelque 2.000 militants enthousiastes, au terme de leur 7e congrès biennal, le président du Parti québécois a lancé que la question ne sera pas difficile à poser et que le oui d'une majorité surprenante sera entendu avec respect, non seulement au Canada mais à l'étranger. "À côté de ce oui, le 15 novembre 1976, ce sera de la petite bière".

Il s'agit de faire en sorte, estime le premier ministre, que deux sociétés complémentaires vivent dans la compréhension, la franchise, la vraie et féconde amitié, sans brisure, dans l'interdépendance "inévitable".

Visiblement heureux que le congrès ait entériné à la presque unanimité les propositions du manifeste d'égal à égal, qui renoue et précise les lignes de force du Mouvement souveraineté-association de la fin de 1967, M. Lévesque a dit que le PQ est plus serein et nerveux que jamais, et qu'il n'y a de morosité que chez ceux qui veulent en trouver à tout prix: chez ces braves éteignoirs qui sont à Ottawa et dans leurs succursales, chez leurs stipendiés, qui s'acharnent à répéter que ce qui est blanc est noir, et que ce qui est clair est confus.

Consensus clair

Le président du PQ souhaitait vendredi soir que l'on finisse le

(Suite à la page A2, 2e col.)

autres nouvelles en pages A-8 et A-9.

En endossant le projet de souveraineté-association, les militants du PQ ont élargi la marge de manoeuvre du gouvernement et consacré la politique de l'éta-pisme, commente Marcel Pépini, en page A-4.



Le premier ministre était visiblement heureux que le Parti québécois, lors de son 7e congrès biennal, ait entériné la quasi totalité des propositions du manifeste "D'égal à égal".

Louise Harel remporte une victoire décisive

par Paul BENNETT

Tout en endossant le programme "revu et corrigé" par un gouvernement au pouvoir depuis maintenant deux ans et demi, les militants de la base du Parti québécois ont clairement prévenu leurs dirigeants, en fin de semaine, qu'ils n'entendaient pas être à la remorque du gouvernement.

Considérée comme le porte-étendard de l'aile dite radicale du

PQ, Mme Louise Harel, ex-présidente de la région Montréal-Centre, a arraché une victoire difficile, mais décisive, sur son adversaire à la vice-présidence du parti, M. Pierre Renaud.

Ex-président du conseil exécutif du parti, M. Renaud s'était lancé dans la bagarre contre Mme Harel à l'incitation même du premier ministre, M. René Lévesque, qui ne

(Suite à la page A2, 1re col.)



Louise Harel n'a pu cacher sa joie d'être élue.

Des millions de Polonais acclament Jean-Paul II



Le pape Jean-Paul II (en blanc) est entouré par la foule après sa descente de l'hélicoptère qui l'avait amené de Varsovie à Gniezno.

(D'après AFP, AP, UPI, Reuter et NYTNS) — Gniezno, première capitale de la Pologne christianisée, a fait à Jean-Paul II, hier, un accueil inoubliable: les millions de pèlerins que l'on n'avait pas vus la veille à Varsovie étaient là dans cette petite ville de 70.000 habitants.

De toute évidence, ils faisaient leur avertissement à peine déguisé adressé aux dirigeants politiques de l'Europe orientale par le pape, lorsqu'il leur a rappelé à Varsovie et à Gniezno "qu'il était impossible de gouverner les hommes, dans cette région de l'Europe, sans le Christ".

Massés le long de la route et agglutinés sur la place de la cathédrale, ils criaient leur joie et leur fierté de recevoir leur pape, s'agenouillaient sur son passage, acclamant en lui le chef suprême de l'Église catholique mais aussi le fils d'une nation polonaise immortelle.

Sur le trajet d'une vingtaine de kilomètres entre Gebarzewo, une base militaire désaffectée où l'hélicoptère pontifical a atterri, et la cathédrale de Gniezno, plus de deux millions de personnes se sont massées.

Jean-Paul II est entré sans hésitation à l'intérieur de la cathédrale. Une vieille légende polonaise veut pourtant que l'édifice, fondé en 977, s'effondre lorsqu'un pape y

(Suite à la page A2, 2e col.)

autres détails, page C-1

le mot du jour

Trop de plaideurs

La plaisanterie voulant que les avocats aillent en enfer ne fait plus peur. Le foisonnement des "il appert que" en est une preuve. Cette expression est réservée au droit. Dans le langage courant, "il semble que" est préférable.

Pierre BELLEAU

Louise Harel obtient...

(Suite de la première page)

s'est d'ailleurs pas caché pour cabaler en faveur de son candidat.

La victoire de Mme Harel fut arrachée "vote par vote" dans la nuit de samedi à dimanche, de l'aveu même d'un des principaux organisateurs de la campagne de Mme Harel, M. Michel Bourdon, président de la CSN-Construction.

Selon les résultats non officiels obtenus par LE SOLEIL, Mme Harel a obtenu 63 pour 100 des suffrages des 1.569 délégués qui se sont présentés aux bureaux de scrutin. Les observateurs s'attendaient généralement à un vote plus serré, même si Mme Harel semblait avoir "le vent dans les voiles".

Compensation

Le premier ministre, qui a été réélu sans opposition à la présidence du parti, a lui-même interprété la victoire de Mme Harel comme traduisant le désir des militants de maintenir un certain équilibre entre le gouvernement et le parti.

Une des choses évidentes, d'admettre le premier ministre au cours d'une conférence de presse, c'est que c'est une des caractéristiques des congrès que lorsqu'il y a un consensus plus fort que jamais qui se forme sur le programme, il y a un besoin d'affirmer l'autonomie du parti.

M. Lévesque croit que c'est principalement "ce genre de compensation" qui a joué en faveur de l'élection de Mme Harel, qui s'était faite le défenseur de l'autonomie du parti face au gouvernement et de la fidélité au programme face aux compromissions du pouvoir.

Quant à Mme Harel, qui récuse l'étiquette de "radicale" que ses adversaires ont tenté de lui accolier durant toute la campagne, elle préfère se dire simplement "plus impatiente" que d'autres.

Son élection démontre, selon elle, que les militants de la base veulent être associés le plus près possible, en tant que partenaires, à l'élaboration de la stratégie en vue de la campagne référendaire.

Mme Harel, qui était rayonnante de bonheur à la suite de son élection, devra toutefois composer avec un nouvel exécutif dans l'ensemble docile au chef du gouvernement.

Exécutif

Outre M. Lévesque et Mme Harel, le nouvel exécutif comprend MM. Philippe Bernard et Pierre Harvey, réélus par acclamation respectivement comptroller et conseiller au programme; MM. Jean-Pierre Charbonneau (Verchères), Guy Chevrette (Joliette), Pierre Marois (Laporte) et Gilbert Paquet (Rosemont) aux postes de conseillers-députés; Mmes Jeannine Bourque, Gisèle Cayouette, Francine Jutra et M. Michel Leduc, Raymond Lemieux, Emmanuel Marcotte et Jean-Claude Moisan aux postes de conseillers.

La seule défaite marquante est celle du député des Îles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc, qui se représentait au poste de conseiller-député.

Parallèlement à l'élection de Mme Louise Harel, un autre fait mérite d'être souligné. Il s'agit de l'ovation monstre dont a été l'objet le député de Maison-Neuve et ministre d'Etat la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui annonçait il y a quelque temps son intention de démissionner de ces deux postes.

M. Burns n'en est pas pour autant revenu sur sa décision et s'est contenté de remercier les militants.

Clark présente son cabinet à la tv

OTTAWA (D'après PC et UPC) — Selon un informateur du Parti progressiste-conservateur, M. John Crosbie, de Terre-Neuve, sera ministre des Finances dans le gouvernement Clark qui est assermenté aujourd'hui à 2h (avancée de l'Est). M. Crosbie, ancien libéral, âgé de 48 ans, a déjà été

ministre des Finances de Terre-Neuve de 1972 à 1974.

Selon la même source, le nouveau cabinet, qui sera présenté à la télévision, comprendra aussi M. James McGrath, un autre Terre-Neuvien, de 47 ans, aux Pêcheries; M. Ray Hnatyshyn, 45 ans, à l'Énergie; M. Allan

Lawrence, 53 ans, ancien procureur général de l'Ontario, au poste de solliciteur général et à la consommation.

Seraient également ministres: MM. David Crombie, ancien maire de Toronto; M. Elmer MacKay, avocat de Nouvelle-Écosse, et M. David MacDonald, ancien pasteur, député d'Egmont en Ile du Prince-Édouard.

Certaines rumeurs veulent que le juge Jules Deschênes, du Québec, soit affecté au ministère de la Justice.

D'autres noms ont été mentionnés fréquemment comme ministrables. Ce sont pour la plupart des gens qui ont contribué à faire en trois ans un premier ministre de l'obscur député Joe Clark: entre autres Mme Flora MacDonald, qui pourrait être nommée aux Affaires extérieures, et M. Sinclair Stevens. M. Clark avait nié que celui-ci obtienne le portefeuille des Finances, on croit qu'il deviendrait président du Conseil du trésor.

A Rideau Hall

Treize jours après que les électeurs du Canada lui ont confié le gouvernement du pays aux élections du 22 mai et que M. Trudeau, premier ministre sortant, lui a concédé la victoire, M. Clark et les ministres qu'il

aura choisis sont assermentés par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, à sa résidence historique de Rideau Hall. C'est la première fois que cette cérémonie est télévisée.

D'autres précédents: M. Clark, né à High River, Alberta, qui aura 40 ans demain, est le plus jeune des 16 premiers ministres du Canada. C'est la première fois qu'un Canadien né dans l'Ouest devient chef du gouvernement et qu'un premier ministre est assermenté par un gouverneur général venu de l'Ouest du pays. M. Schreyer étant né à Beauséjour, Manitoba.

Le cabinet, comptera aussi, probablement, au moins deux fois plus de

ministres venus de l'Ouest — il y a au moins huit possibilités.

Le délai de 13 jours entre l'élection d'un nouveau gouvernement et son installation est le plus long de ce siècle, reflétant la prudence de M. Clark à le former et à prendre le pouvoir.

Et si M. Clark ne convoque les Chambres qu'en septembre ou en octobre, il établira un autre record.

Par contraste, en Angleterre, le mois dernier, Mme Margaret Thatcher, chef du Parti conservateur, gagnait les élections le 3 mai, prenait possession du bureau du premier ministre le lendemain, nommait ses ministres le 5 mai et convoquait le Parlement la semaine suivante.

La dernière fois que les conservateurs ont formé le gouvernement à la place des libéraux au Canada, en 1957 sous M. Diefenbaker, les principaux ministres étaient nommés 11 jours tard et le Parlement se réunissait 18 semaines après les élections — ce qui constituait un record. Mais M. Diefenbaker n'était chef de son parti que depuis six mois, il n'avait pas de député ayant l'expérience du gouvernement et son programme législatif n'était pas prêt.

Le référendum... (Suite de la première page)

plan général de la maison", sans s'accrocher dans la plomberie, et que se dégage du congrès un consensus, clair, cohérent et crédible, qui puisse rallier les indécis et les inquiets.

Ce parti a été facilement et amplement relevé, tant dans les ateliers que dans les longues et fastidieuses séances plénières; pas de déchirements, pas d'affrontements, mais au contraire de la bonhomie, même de la bonne humeur et le désir fébrile de partir enfin en campagne.

Sans coup férir, plus de 1.600 délégués ont donné à M. Lévesque et au gouvernement le mandat général qu'ils voulaient quant aux modalités de l'association économique à proposer au reste du Canada, et surtout quant à la deuxième "consultation" qui suivrait l'échec des négociations. A tel point que le président du PQ s'est fait fort discret entre ses deux interventions du début et de la clôture des assises.

Le premier ministre n'a pas donné d'indications précises sur les prochaines étapes, mais l'on sait déjà que le conseil national du PQ se réunira à huis clos — fait exceptionnel — dans deux semaines, pour mettre au point la stratégie. Quelques jours plus tard, M. Lévesque rendra public à l'Assemblée nationale un échéancier général et indiquera la "saison" au cours de laquelle aura lieu le référendum.

De l'action à l'automne

Sur ce point, les avis divergent et les consultations ne sont pas terminées. Tout le monde, ministres, députés, journalistes et observateurs, a voulu prendre le pouls des militants au cours du week-end. Il en ressort de toute évidence qu'ils veulent de "l'action" au plus tard au cours de l'automne. Cette action pourrait prendre la forme d'un livre blanc et d'une vaste entreprise d'animation et de propagande, le référendum lui-même n'ayant lieu qu'au début du printemps de l'an prochain. Même au Conseil des ministres, les avis sont partagés, mais plusieurs opinent

que l'échéancier général s'étalera sur deux ans: référendum; négociations et élections générales à allure référendaire en 1981.

Un mandat de négociation

La question? Elle portera selon toute vraisemblance sur un mandat de négocier, non pas la souveraineté (considérée comme essentielle et donc non négociable), mais l'association avec le Canada, "éminemment souhaitable", mais aucunement indispensable à la prospérité du Québec.

De façon officielle, il n'en fut pas question au congrès, qui porta en totalité sur des modifications substantielles au programme du parti. Mais à l'exception des modalités de l'association, le coeur n'y était pas ou guère: tous avaient une chose en tête: le référendum, qu'ils ont hâte d'affronter, dans une unité et une cohésion plus grande que jamais dans l'histoire du PQ. Même M. Robert Burns, qui disait il y a deux semaines que le PQ perdrait le référendum et les élections, a lancé hier soir à la foule qui l'ovationnait et le suppliait de rester au poste: "Je suis en parfaite unité et harmonie avec ce grand parti qui est le nôtre."

Dans son discours de clôture, un véritable "pep talk", M. Lévesque a dressé un long parallèle entre "ces chevaliers à la triste figure qui s'acharnent à ratatiner le Québec" et les péquistes qui, dans la clarté et la confiance, proposent un nouvel horizon et une large perspective ouverte sur l'avenir. "Ce que nous voulons, c'est l'affirmation normale d'un peuple, l'égalité entre deux peuples, entre deux majorités. La souveraineté, c'est la fierté et la responsabilité joyeuse d'avoir un foyer bien à nous, le droit de le meubler, de l'aménager et de le décorer à notre guise."

Quant à l'élection de Mme Louise Harel à la vice-présidence du PQ, M. Lévesque la considère simplement comme une manifestation d'autonomie des militants envers le gouvernement (auquel M. Pierre Renaud était associé) et comme une "compensation" démocratique, sinon nostalgique.

Des millions de... (Suite de la première page)

pénétrera. Or, Jean-Paul II est précisément le premier pape à passer la lourde porte de bronze romaine. Par mesure de précaution, des spécialistes avaient, peu avant l'arrivée du pape, vérifié la solidité des murs.

Seconde messe

Gniezno, hier soir encore, vivait toute entière à l'heure du pape. Un pape au balcon depuis plusieurs heures d'affilée et qui, heureux et bouleversé, ne parvient pas à s'arracher à cette foule en liesse.

La ferveur religieuse du matin a fait place, dans la lumière tamisée du soleil couchant, à la joie débordante de tout un peuple qui se laisse enfin aller. Ils sont toujours des millions dans les rues, ils dialoguent avec "leur" pape, ils rient avec lui.

Ce n'est qu'en début de soirée que l'on pouvait franchir la mer humaine qui, totalement opaque dans la matinée, interdisait de traverser la ville.

Commencée comme une "rencontre liturgique" de la jeunesse de Gniezno avec Jean-Paul II, la soirée s'est poursuivie dans une gaieté débordante, avec des éclats de rire qui n'empêchent pas de voir de temps en temps des larmes de bonheur couler sur les joues du pape.

Le souverain pontife, ému par les acclamations de la foule, a fait de cette rencontre une soirée "polonaise". De sa voix puissante, il a chanté de vieux airs montagnards

connus de la Pologne toute entière. On l'entendit ainsi entonner une vieille chanson, "Garalu Czy Ci Nie Zal", exprimant la tristesse d'un montagnard condamné à quitter ses chères montagnes.

Eglise Sainte-Anne

Une même frénésie régnait, quelques heures plus tôt, à Varsovie lors de la messe sur le parvis de l'église Sainte-Anne. Cette messe est apparue comme le grand moment de son séjour de 23 heures dans la capitale. Le souverain pontife a été acclamé par une foule d'environ un million de personnes qui s'étendaient à perte de vue dans les rues débordant sur l'église Sainte-Anne.

Au second jour de la visite de Jean-Paul II en Pologne, les foules de ce pays semblent laisser maintenant libre cours à leurs sentiments. Quel contraste avec l'accueil chaleureux, certes, mais réservé et contenu, apparemment ménagé au chef de l'Eglise, la veille à Varsovie.

L'accueil de Varsovie, samedi, a été en effet, beaucoup moins spectaculaire que prévu. Les fidèles n'étaient que quelques centaines de milliers le long du parcours entre l'aéroport ou l'avion du pape à atterri et le centre de la ville alors qu'on en attendait des millions. Il est vrai que la nature de la couverture journalistique de ce voyage a faussé quelque peu les événements de samedi. On ne saura probablement jamais la nature véritable de l'accueil réservé au Saint-Père par la population de la capitale de son pays natal.

A QUEBEC



FIAT

C'EST

M. LESSARD

49 boul. St-Joseph
Québec (dist. Charl. ouest)

Tél.: 623-5471

LOCATION A LONG TERME DISPONIBLE

COMPAREZ VOUS-MÊME	Fiat Brava	Volvo 242 DL	Audi Fox	Peugeot 504 SL
Cylindrée (cm ³)	1,995	2,127	1,588	1,971
Longueur hors tout	172.4"	192.5"	173.8"	182.4"
Largeur hors tout	65"	67.3"	64.8"	66.7"
Empattement	98"	104"	96.5"	108"
Transmission	5 vit.	4 vit.	4 vit.	4 vit.
Volant à inclinaison réglable	Oui	Non	Non	Non
Sièges-baquets avant à dossier inclinable	Oui	Oui	Oui	Oui
Capitonnage	Tissu velouté	Tissu	Tissu velouté	Vinyle
Dégivreur à air chaud pour les glaces latérales	Oui	Non	Non	Non
Glaces en verre teinté	Oui	Oui	En option	Oui
Garantie de 3 ans / 120 000 km contre les perforations dues à la corrosion, et garantie de 2 ans / 40 000 km du groupe propulseur	Oui	Non	Non	Non



Comparaisons basées sur des données relatives aux modèles 1979 des autres constructeurs, obtenues chez les concessionnaires le 1er février 1979.

Kilométrage combiné estimé à 48 km au gal. 41 km au gal. en ville. 62 km au gal. sur route.*

Standard: pneus radiaux, dégivreur de lunette arrière, verrouillage des portes arrière pour la protection des enfants.
Facultatif: toit ouvrant, boîte de vitesses automatique, climatiser, peinture métallisée.

Faites l'essai de la luxueuse Fiat Brava 2 litres 1979. Comparez-la ensuite aux autres voitures plus coûteuses.

Fiat a la réputation de construire des voitures nerveuses, économiques et aux performances élevées. Voici maintenant la remarquable Brava avec double arbre à cames en tête, une 2 litres de la même trempe que certaines voitures importées qui coûtent des centaines ou même des milliers de dollars de plus.

Intérieur luxueux et confortable. Voiture silencieuse.

Agréable à conduire. Et deux garanties de confiance qui vous permettront, à long terme, de mieux contrôler vos dépenses.



*Fiat et Brava sont des marques de commerce de Fiat S.p.A. D'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver.

AUTOMOBILE MICHEL RUEL
640, rue Arago ouest, Québec (Tél.: 687-1000)

M. LESSARD
49, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest, Québec (Tél.: 623-5471)

Fiez-vous à l'expérience et à la compétence!



AlSCO fabrique, vend et installe depuis 25 ans toute la gamme des produits d'aluminium. C'est la meilleure des garanties.

- Portes, fenêtres, auvents, porte-patios, revêtement de maison, de corniches et de bordures, gouttières, clôtures et remises pour jardins.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.
- Représentants très qualifiés.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.

ALSCO INC. (1974)
2565, rue Watt (Parc Colbert) 658-1970
Vous simplifie l'existence.

Les charismatiques exhortés à lier prière et action

par Jean MARTEL

"Faites le jumelage de la prière et de l'action." Tel est le message qu'a livré, hier, Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, au Brésil, aux charismatiques rassemblés au Stade olympique de Montréal.

Invité spécial au congrès du Renouveau charismatique de la fin de semaine et conférencier à la cérémonie de clôture, l'archevêque brésilien a dit que le renouveau dans l'Esprit dont l'Eglise est témoin efface les étiquettes de "priants" et "d'engagés" et rend tous les croyants unis en Jésus.

Mgr Camara, qui dans son pays a pris le parti des pauvres, a affirmé que l'humanisation et l'évangélisation devaient aller de pair. "Il faut assurer le salut de tout l'homme — âme et corps; ce salut est éternel, mais il commence ici et maintenant."

Il a mentionné l'opposition que certaines personnes tentent de faire entre la dimension horizontale de l'être humain et la dimension verticale. "Au contraire, a-t-il dit, regardez la croix qui fait la somme de ces deux dimensions."

Dans une conversation qu'il avait avec le représentant du SOLEIL, il a précisé que si on écoute le Christ on constate que cette opposition n'existe pas. "Le Christ, a dit l'archevêque, a dit d'aimer Dieu et, immédiatement après, il a demandé d'aimer son prochain."

Les risques

Après avoir abordé le thème plus précis de la prière, il a déclaré aux dizaines de milliers de charismatiques que cela constituait un effort de libéralisation et empêchait de tomber dans la haine et la rancune. "En effet, a-t-il affirmé au SOLEIL, sans la prière on risque avec l'action seule de sombrer dans le désespoir."

L'archevêque brésilien, qui était à Montréal depuis vendredi, a dit qu'il avait vu au Stade olympique des chrétiens décidés à rester fidèles à la prière et qui se sentaient appelés au service des êtres humains parce qu'ils prient. "Quand on écoute la parole de Dieu, elle fait découvrir la nécessité d'aider l'opprimé."

Il a dit aux charismatiques de sortir de leur cercle et d'aller à la rencontre de leurs frères et sœurs. "Allez faire l'union des catholiques,

des chrétiens, des croyants." Plus tôt, il avait dit: "L'Esprit-Saint est partout, même là où le Christ n'a jamais été annoncé".

Les enfants

Ce témoignage de Mgr Camara constituait le principal enseignement de la cérémonie d'hier. Depuis près de deux jours, des milliers de charismatiques catholiques étaient à Montréal pour participer à ce troisième congrès national. Au cours de la journée de samedi, ils s'étaient retrouvés dans des ateliers dont les thèmes d'étude correspondaient aux préoccupations du Renouveau charismatique: la prière, la communion fraternelle, la vie dans l'esprit...

Fait à signaler, pour la première fois, on avait organisé un atelier pour les enfants de la maternelle à onze ans. Plus de 800 enfants accompagnés de leurs parents y ont participé. Avec des moyens appropriés, ils ont tenté de découvrir qui est Jésus, comment lui parler et l'aimer.

Mme Yolande Montreuil, qui s'est occupée particulièrement de cet atelier, a signalé que malheureusement, dans les groupes charismatiques on n'avait pas encore fait une place aux enfants en bas âge. "Il faudrait, a-t-elle dit, qu'un jour, on les y amène et qu'on accepte qu'ils nous dérangent."

Mais c'est la journée d'hier qui constituait le couronnement de ce congrès. Présidée par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, la célébration a permis un vaste déploiement de foi.

D'abord, des hommes et des femmes venant de tous les diocèses du Québec, des provinces canadiennes, d'Etats américains aussi éloignés que la Californie et de pays européens et africains, ont reconstruit avec des pancartes une immense icône du Christ. Ensuite, des centaines de prêtres ont défilé sous les applaudissements de la foule.

Sur le parterre du stade, des malades — la plupart en chaise roulante — prenaient place. A la fin de la cérémonie, le public a été témoin du geste, toujours émouvant, de l'imposition des mains sur les malades.

Pour faire ressortir le sens de certaines parties de la célébration, des jeunes du Centre Paul-VI de Granby, ont exécuté des mouvements de chorégraphie, particulièrement pour la lecture de l'Evangile, l'offrande du pain et du vin et la récitation du Notre Père.

Enfin, ce témoignage collectif de foi s'est déroulé sous un ciel qui aucune pluie n'est venue assombrir.



Une partie des 900 prêtres qui ont défilé dans le Stade olympique hier, avant la célébration d'une messe pour quelque 50.000 catholiques réunis à Montréal.

La CSN évite d'appuyer le projet indépendantiste

par Claude VAILLANCOURT

« Soucieuse de maintenir sa position d'indépendance envers toute formation politique que ce soit mais désireuse avant tout d'éviter un éclatement par l'adoption d'une prise de position qui la situerait définitivement en regard du problème constitutionnel, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a rejeté, hier, en congrès spécial, une proposition favorisant l'indépendance du Québec comme cadre géopolitique de lutte contre l'oppression nationale.

L'importante centrale syndicale québécoise s'en est plutôt tenue à la démarche que favorisait le comité de la centrale à ce sujet, soit celle visant l'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels par la "démocratisation de ces pouvoirs et institutions".

"Il ne s'agit nullement d'une position en faveur du fédéralisme", a soutenu le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue. "Historiquement, la CSN s'est toujours battue contre l'oppression nationale et pour la défense des intérêts des provinces."

Le fait que les 1.500 délégués, dans une très forte majorité, aient repoussé, au terme d'un long et intéressant débat, la proposition présentée par les délégations des travailleurs de la construction et du commerce, appuyée en cela par le vice-

président de la centrale, M. André L'Heureux, tiendrait au fait que "dans le moment où l'on se situe et tenant compte du faible degré de discussions du sujet au niveau des syndicats", il n'apparaît pas opportun d'adopter une position claire sur le problème constitutionnel.

Confusion

Les observateurs de la scène syndicale, et plus particulièrement de l'évolution de la CSN, savent pertinemment que le dossier de la question nationale, depuis au moins dix ans, suscite des tiraillements au sein de la centrale.

Est-ce à dire que la CSN, la première centrale syndicale à interroger son congrès sur le sujet, évitera de se prononcer lors du débat référendaire?

"Il y a beaucoup de confusion entre la question nationale et la question référendaire", a expliqué M. Rodrigue. Pour nous, à ce moment-ci, il s'avère difficile de répondre à une question

dont nous ignorons la formulation, alors qu'on ignore le moment où elle sera formulée.

Il a laissé entendre que les autres instances de la CSN, en particulier le conseil fédéral, pourraient, au moment de la période référendaire, fournir aux membres les instruments d'analyse qui leur permettraient de mieux voir clair par rapport aux intérêts que défendent les travailleurs.

"Il me semble que c'est clair, a dit le président de la CSN. Quand l'organisation syndicale que nous formons décide de s'inscrire dans une démarche d'appropriation des pouvoirs politiques du peuple québécois... pour... par le peuple, c'est-à-dire une démarche d'appropriation par le peuple de ses pouvoirs et institutions, il me semble que c'est clair. Il me semble que la CSN est inscrite dans une démarche où, à un moment donné, elle aura à répondre à cette question-là. On n'est pas sur le terri-

toire pakistanais, on est sur le territoire québécois."

La centrale syndicale québécoise a également repoussé une proposition voulant que la lutte pour la démocratisation des pouvoirs et institutions se fasse, entre autres, "par le développement de la capacité d'intervention politique des classes populaires, incluant l'émergence d'une organisation politique autonome, afin que la lutte pour la solution à l'oppression nationale se construise sur la base même des aspirations" des travailleurs.

Somme toute, cette prise de position globale qu'on voulait essentiellement syndicale et surtout pas partisane, se situe dans la ligne de pensée des congrès antérieurs.

L'oppression nationale

La nation québécoise, écrit le comité d'orientation de la CSN, est une collectivité constituée d'un ensemble de classes sociales qui ont certaines caractéristiques

communes comme le territoire, la langue, une même histoire, des institutions politiques propres.

Cette nation, dit la CSN, subit une oppression nationale, c'est-à-dire "une forme particulière que prend l'exploitation capitaliste, laquelle engendre aussi un développement inégal et des rapports de dépendance entre les pays de même qu'entre les régions du pays".

Pour illustrer cette oppression, la CSN cite plusieurs exemples: "Chômer plus souvent et plus longtemps, occuper des emplois moins rémunérateurs, travailler dans une autre langue, avoir du

mal à s'exprimer dans la sienne, avoir plus difficilement accès à l'éducation, être plus vulnérable aux modèles dominants, vivre en moins bonne santé dans des logements moins confortables, mourir plus jeune."

Mais elle soutient que "les luttes pour l'appropriation des pouvoirs nécessaires à la solution de la question nationale ont toujours été dirigées par des élites politiques représentant d'autres intérêts de classe que ceux des travailleurs".

Et le Parti québécois, qui véhicule l'idée d'une souveraineté-association, fait partie de cette élite.

"La souveraineté-association, dit-on, propose de "régler" la question nationale en effectuant une certaine redistribution des capitaux dans le secteur tertiaire... Au lieu d'être dans les mains des intérêts canadiens-anglais ou les sociétés d'Etat fédérales, ces capitaux seraient pris en contrôle par des capitalistes et des sociétés d'Etat québécoises. Le contrôle du capital étranger, principalement américain, sur les secteurs les plus stratégiques de l'industrie québécoise, n'est pas remis en cause. Au contraire, pour-

suit-on, le parti prônant cette option, de même que le gouvernement québécois, prévoient d'accroître l'importance du capital étranger et de favoriser le même processus de continentalisation mis de l'avant par les fédéralistes."

La CSN préfère ce qu'elle appelle "une société nouvelle", une société socialiste et démocratique. C'est ce qu'on appelle l'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires à la solution de la question nationale.

POMPES
VENTE - REPARATION
Résidentiel - Commercial - Industriel
POMPES INDUSTRIELLES
STE-FOY
5387, BOUL. HAMEL O., STE-FOY
872-5622

La COUSINIÈRE un 5 à 7 extra

Un bar-rencontres un peu fleur bleue
À l'étage du Cousin Germain, Place Laurier

CLINIQUE DENTAIRE

Dr. DANIELLE TALBOT
Le docteur Danielle Talbot, dentiste diplômée de l'Université Laval, annonce qu'elle établira sa pratique à la clinique dentaire de St-Nicolas, au 845, Marie-Victorin, Place Normandie, St-Nicolas, à compter du 18 juin. Pour rendez-vous: Tél.: 831-5879. (ANN)

VOTRE CONSEILLER HYDRAULIQUE A QUEBEC

A. VALVE DE CONTROLE
B. CYLINDRE
C. POMPE HYDRAULIQUE
D. POMPE ELECTRIQUE 12 VOLTS
E. FILTRE A L'HUILE

Atelier d'installation et de réparations sur place

ASSORTIMENT COMPLET - DISPONIBILITE IMMEDIATE

LAROCHELLE EQUIPEMENT
250, 2e AV. LIMOULOU - QUEBEC TEL.: REGION 418-522-8222

La maison de la semaine

Sillery, fort attrayant 8 pièces avec possibilité d'expansion, foyers, garage communicant, agréable terrain avec rocailles et patio, occupation discutable.

Madame Hardy, 525-9951

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.
1121 chemin Ste Foy
683-2103
L'immeuble partout au Canada

INTER-LOTO		TIRAGE 962		1 JUN 79			
1^{er} NUMERO COMPLET	1 9 8 7 0 5 9	GAGNE	\$250,000	3^e NUMERO COMPLET	2 0 3 4 0 7 9	GAGNE	\$50,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 7 0 5 9	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 4 0 7 9	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 9	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 7 9	GAGNENT	\$50
2^e NUMERO COMPLET	1 7 8 5 6 1 8	GAGNE	\$100,000	4^e NUMERO COMPLET	1 9 7 7 3 8 7	GAGNE	\$25,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	8 5 6 1 8	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 7 3 8 7	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 1 8	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	3 8 7	GAGNENT	\$50
5^e NUMERO COMPLET	1 2 6 1 2 2 3	GAGNE	\$25,000	6^e NUMERO COMPLET	2 2 0 2 2 4 8	GAGNE	\$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	6 1 2 2 3	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	0 2 2 4 8	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	2 2 3	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	2 4 8	GAGNENT	\$50
7^e NUMERO COMPLET	2 2 7 0 2 0 4	GAGNE	\$5,000	8^e NUMERO COMPLET	1 4 5 0 4 8 2	GAGNE	\$5,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	7 0 2 0 4	GAGNENT	\$1,000	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	5 0 4 8 2	GAGNENT	\$1,000
LES BILLETS SE TERMINANT PAR	2 0 4	GAGNENT	\$50	LES BILLETS SE TERMINANT PAR	4 8 2	GAGNENT	\$50

Tous les billets gagnants de \$1,000, et \$50, de l'Inter sont encaissables à toute succursale de la BCN

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Le PQ consacre l'étapisme

M. René Lévesque a toutes les raisons d'afficher une mine réjouie. Quelque 1.600 délégués assidus, studieux et dociles ont endossé sans difficulté les grandes orientations qu'il a choisi d'imprimer à son parti.

Un peu plus associationnistes qu'indépendantistes, les délégués au 7e congrès du Parti québécois ont convenu d'atténuer, partout où cela s'avérait possible, la portée de leur option de base, de façon à concentrer leur attention sur le maintien de liens vastes et rassurants avec le Canada que tout le monde connaît.

Il en découle un programme politique moins apeurant, plus soumis aux caprices de la conjoncture politique et, du moins c'est ce que souhaitent les leaders du PQ, plus facile à colporter à travers le Québec.

En gros, les péquistes ont affirmé, par le biais de plusieurs résolutions, leur désir de réaménager le Canada dans la perspective d'une association entre un pays québécois francophone et un pays canadien anglophone, le tout se faisant délicatement, par la négociation, la consultation, le souci de ne point brusquer ni les gens, ni les institutions ni les intérêts en place.

Dans ses deux discours, l'un à l'ouverture

du congrès, l'autre à la fermeture, M. Lévesque s'est interdit toute incursion dans la mécanique de ce changement, se contentant d'exalter la fierté des Québécois, de stimuler l'ardeur de ses militants et de broder sur le vieux thème: "On est capable".

Si le projet du PQ est plus aisé à saisir maintenant puisqu'il est raffiné dans les détails sur papier, il n'est guère plus facile de connaître la marche des événements dans un proche avenir.

Aucune indication ni sur la date du référendum ni sur le libellé de la question n'a été fournie aux militants. Quelle sera l'attitude du gouvernement face aux nouvelles autorités fédérales? Pas de confiance là-dessus non plus. Tout ce que nous savons, c'est que le gouvernement du Québec, dès qu'il en aura reçu le mandat, demandera les pleins pouvoirs dont jouissent les Etats souverains. Il les demandera à qui? Mystère. A quelle occasion et sous quelle forme? C'est à voir. Et que fera-t-il en cas de refus? Il a maintenant le mandat de reconsulter les Québécois, sans qu'il ne lui soit imposé une quelconque limite de temps, ni même une procédure de consultation.

Il est apparu très clairement, au cours de ce

congrès, que le gouvernement vise d'abord à créer un événement politique, à savoir un "oui" au référendum, peu importe le contenu de la question et peu importe si l'interlocuteur éventuel du Québec a manifesté ou non sa sympathie envers le projet péquiste.

L'insistance mise sur le volet associationniste révèle par ailleurs un souci très prononcé de ne point heurter de front les réticences de nombre de Québécois. Le choix à venir n'aura rien de définitif. Il s'agira, de toute évidence, d'accorder au gouvernement le droit de parler plus ouvertement de son option avec les autorités des autres provinces et d'Ottawa.

Avant que cette démarche ne soit officiellement mise en route, les délégués ont consacré beaucoup de temps à polir l'image de bon gouvernement sur laquelle compte beaucoup les stratèges pour arracher des adhésions au projet de souveraineté-association. Les résolutions touchant les relations de travail, l'habitation, le troisième âge, l'immigration ont toutes un caractère progressiste, voire même audacieux dans plusieurs cas. De même, sur le plan économique, les délégués ont manifesté un souci qui les honore pour stimuler l'emploi, consolider la force du Québec dans ses secteurs robustes et rescaper ses zones plus mal en point.

Mais tout ce débat garde quand même un certain ton irréaliste, puisqu'une partie des intervenants parle d'un pays à faire, tandis que d'autres parlent d'une province à administrer sagement dès aujourd'hui. Bien conscient de cette ambiguïté, le premier ministre Lévesque a choisi d'en tirer parti, en évoquant combien seront plus simples tous les problèmes, dès que les Québécois seront seuls à la tâche pour les résoudre.

Tout le Québec baigne maintenant dans la stratégie. Le calcul est élevé au rang de vertu. Le vocabulaire utilisé par les dirigeants du Québec est soigneusement étudié, soupesé, de manière à faire progresser en sourdine l'option souverainiste, tout en exaltant les bénéfices d'une éventuelle association.

Le ton est également choisi. Quiconque doutera de la réalisation de ce vieux plan vaudra "ratatiner le Québec".

Au-delà de la rhétorique, les dirigeants péquistes gardent quand même une bonne dose de réalisme. Ils savent que la négociation fait partie de nos moeurs et que personne ne s'étonnera si elle s'éternise. Ils ont enfin un chèque en blanc et un parti docile. L'étapisme a triomphé.

Marcel PÉPIN

notes de lecture

"Le droit de tuer"

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

En des mains maladroites, le projet le plus sensé peut perdre son utilité, le projectile le plus obéissant rater complètement sa cible. Dans cet immense cimetière réservé aux espoirs avortés, le volume que consacre Me Michel Lupien au "droit de tuer" trouve, naturellement et malheureusement, à se loger: il est, en effet, une excellente initiative qui, trahie par sa mise à exécution, n'engendre qu'une piètre littérature et ne rend que médiocrement service.

Le fait est, pourtant, concédons-le à Me Lupien, que l'interdiction de tuer, que brandissent tous les décalogues imaginables, n'a pas ce caractère absolu qu'on lui prête généralement. Nombreuses sont plutôt les circonstances où l'exercice d'un droit peut conduire à menacer la vie d'autrui, à causer des blessures et même à tuer. Il y a donc un paradoxe douloureux et un écart scandaleux entre le principe et la pratique, entre l'interdiction et les gestes quotidiens. A partir de cette tension, Michel Lupien a jugé qu'un livre répondrait à

un besoin s'il jetait un pont entre la théorie et le concret et s'il conciliait le mieux possible les inconciliables. Nul ne contestera que cet objectif ait été respectable et séduisant.

Malheureusement, les choses se gâtent vite: Michel Lupien, en effet, néglige de se définir un public-cible et il entreprend de rédiger à la fois l'ouvrage destiné aux spécialistes et la plaquette accessible au commun des mortels. Si on l'interroge, nul doute, cependant, qu'il se décrira vulgarisateur. Cependant, si vulgarisation il y a, c'est principalement dans l'intention. Le texte, en effet, reste presque constamment enlaid par le jargon antiseptique, ténébreux et inabordable des mauvais milieux juridiques, dans les allusions au "possesseur paisible de bonne foi" et à la "légitime défense du possesseur de mauvaise foi contre celui qui a légalement droit à la possession". Le décalage, on le voit, n'aide guère le péquin moyen. D'autre part, nul doute qu'un travail aussi succinct laissera sur sa faim tout spécialiste digne de ce nom.

Certes, il faut savoir gré à Michel Lupien d'avoir regroupé

ici les textes pertinents. On regrettera, en revanche, que l'auteur soit demeuré à trop bonne distance de son idéal de vulgarisation. Au mieux, en effet, Michel Lupien aura rejoint ceux des citoyens qui parviendraient relativement bien, par leurs seuls moyens, à percer le sens des textes juridiques eux-mêmes. Là ne résidait pas le principal besoin.

Ces flottements à propos du public-cible se répètent à propos du ton qu'adopte l'auteur et dont il change sans préavis. Alors que l'ensemble de l'ouvrage se veut un guide serein et un résumé factuel des lois qui régissent ce secteur, l'auteur s'abandonne par endroits à des jugements de valeur dont on ne voit ni l'utilité ni la pertinence. La crédibilité du tout s'en trouve amoindrie. C'est ainsi que la législation qui s'appliquait jusqu'en 1972 au suicide le fait (tardivement) sursauter: "Quelle ignorance de la psychologie humaine cela dénotait-il de la part de nos gouvernants d'avoir créé et maintenu la tentative de suicide comme infraction criminelle et même passible d'emprisonnement?" (p. 102). De la même manière, il affirme que toute dissidence dans un tribunal collégial (à trois ou à cinq

juges) devrait déboucher automatiquement sur l'acquiescement de l'accusé, et cela, au nom de la doctrine du doute raisonnable.

D'ailleurs, face à la délicate question de l'avortement, l'auteur se souviendra qu'il n'est pas censé émettre d'opinion: "Il n'est cependant pas de notre ressort de discuter ici du bien ou du mal fondé de ce droit accordé par la législation aux femmes enceintes de se faire avorter..." (p. 75). Fort bien, mais pourquoi pas partout?

Ce qui, hélas! fait l'unité du volume, c'est la piètre qualité du français. Outre ces expressions étranges, comme "homicide involontaire coupable", qui affligent nos textes juridiques et dont Me Lupien n'a pas la paternité, on trouve, en effet, dans cet ouvrage d'innombrables lourdeurs syntaxiques et une étonnante aptitude à parler sans chercher à savoir ce que l'autre comprend.

Michel Lupien voulait répondre à un besoin. Reconnaissons qu'il a localisé un besoin réel.

LUPIEN Michel. Le droit de tuer. Editions France Amérique, 136 pages, \$6.95.



revue de presse

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Les devoirs de l'opposition

Si le public voulait considérer la politique comme un divertissement, il élargirait probablement toujours un Parlement minoritaire. L'incertitude inhérente quant à la survie des gouvernements minoritaires crée une situation dramatique qui n'existerait pas autrement.

Les tensions d'un gouvernement minoritaire peuvent accroître l'intérêt public envers le gouvernement et la politique; mais elles peuvent aussi fausser cet intérêt de manière indésirable en faisant valoir la forme des conflits

politiques plutôt que leur fond et les problèmes en cause.

Il importe que l'on s'intéresse au fond des problèmes canadiens, et rapidement. A cette fin, les partis politiques devraient faire tout ce qui est raisonnable pour que le prochain Parlement fonctionne en tenant compte des grandes questions au lieu d'entretenir une atmosphère pré-électorale constante. Cela veut dire, par exemple, qu'il devrait y avoir un minimum de ces "motions de défiance" ayant pour but d'embarasser un parti ou un autre en

secourant ou non le gouvernement. Il n'est pas question d'alliances officielles, aucun parti n'y gagnerait beaucoup.

Tout ce que l'on attend des partis de l'opposition, c'est qu'ils se comportent suivant ce qu'ils considèrent privé comme une vérité inexorable: ils ne veulent pas d'une élection hâtive qui fournirait au gouvernement l'occasion de les accuser d'obstruction et d'empêcher le gouvernement d'accomplir sa tâche.

The Ottawa Journal

Des diplomates peu diplomates

Les diplomates canadiens représentent à l'étranger le Canada, pas seulement une de ses régions. Ils l'interprètent d'un point de vue canadien et non du point de vue d'une province en particulier. C'est ce qu'ils doivent faire et non agir comme M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, le souhaiterait. Ils doivent aussi, bien sûr, être exacts, ce qui, lorsqu'il s'agit des politiques du Parti québécois, peut souvent être très difficile.

M. Morin s'est éterné au sujet

des ambassadeurs du Canada aux Etats-Unis, en France et en Grèce, mais ils vont sûrement survivre. M. Peter Towe, qui travaille à Washington pour le Canada, est un économiste et, conséquemment, il sait de quoi il parle quand il y discute des questions économiques canadiennes et québécoises. Un exposé honnête de ces dernières sous l'influence du séparatisme pourrait, voire devrait, ennuier M. Morin. M. Gérard Pelletier, qui est en France, connaît le Québec et l'aime avec autant de

ferveur que M. Morin, ce qui pourrait bien expliquer son point de vue sur le séparatisme. Pourquoi ne l'exposerait-il pas tel qu'il est?

M. Morin a ses propres agents outre-mer et personne ne s'attend à ce qu'ils y présentent de manière satisfaisante la "question" canadienne. Ils sont là pour l'exposer comme le Parti québécois la voit, et il est absurde de prétendre le contraire.

The Montreal Star

Pourquoi garder le même parti?

Ce serait terrible pour la démocratie si les Canadiens croyaient à jamais être le même parti pour garder le pays uni. Pourtant, c'est ce que beaucoup laissent entendre quand ils déplorent que M. Joe Clark devienne premier ministre avec seulement deux sièges du Québec.

Bien sûr, il n'y a pas là de quoi se réjouir. La division linguistique du Parlement sera maintenant prononcée. Mais les Canadiens doivent témoigner de patience. Il faut donner à M. Clark et à son

parti la chance de convaincre le Québec qu'un gouvernement conservateur le traitera équitablement.

M. Clark a donné des signes qu'il est sensible aux désirs et aux souhaits du Québec et qu'il entend tout faire pour répondre à ses besoins légitimes.

Le séparatisme a reçu un coup dur dans ces élections. Le chef du PQ, M. René Lévesque, a appuyé M. Fabien Roy, chef du Crédit social. M. Roy a dit aux électeurs qu'il était grand temps que les

Québécois élisent des députés qui défendraient les intérêts authentiques du Québec. Son appel fut rejeté et les électeurs du Québec ont pris une solide position fédéraliste.

Les Québécois ont montré qu'ils ne veulent pas nécessairement sortir du Canada; maintenant, M. Clark (et les autres Canadiens hors du Québec) doivent montrer aux Québécois qu'ils veulent les y garder.

The Winnipeg Tribune

La vie après une guerre nucléaire

Ce n'est pas la première fois que l'on publie un rapport de cette nature, mais voici qui rappelle de façon poignante ce que serait peut-être la vie après une guerre nucléaire.

Un document du Congrès signale que seulement 75 des 220 millions d'habitants des Etats-Unis survivraient à une attaque nucléaire à la limite des forces soviétiques.

Le rapport dit qu'une contre-attaque des Etats-Unis serait moins dommageable à l'Union soviétique parce que la population de ce pays ne vit pas dans des villes aussi encombrées qu'aux

Etats-Unis, et aussi parce que l'Union soviétique est mieux organisée pour la défense civile et a plus d'abris que les Etats-Unis.

Dans les deux pays, les survivants devraient passer beaucoup de temps dans des abris encombrés et faire face à d'énormes difficultés à cause de la démolition des hôpitaux, de la dévastation de l'économie et des communications, et de la contamination par radiation.

Et une guerre nucléaire ne dévasterait pas que les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les nuages radioactifs ignorent les frontières et répandraient la mort et la

destruction bien au-delà des deux pays.

L'étude fait réfléchir sur le fait particulièrement brutal que les deux superpuissances ont assez d'armes thermonucléaires pour anéantir plusieurs fois le monde.

C'est pourquoi il est si important que le traité sur la limitation des armes stratégiques conclu par les deux superpuissances soit ratifié. C'est un petit pas vers la disparition du spectre de la destruction du monde par lui-même au moyen des armes nucléaires.

The Ottawa Citizen

la page cinq

ghislaine rheault
**Naître
à Québec**

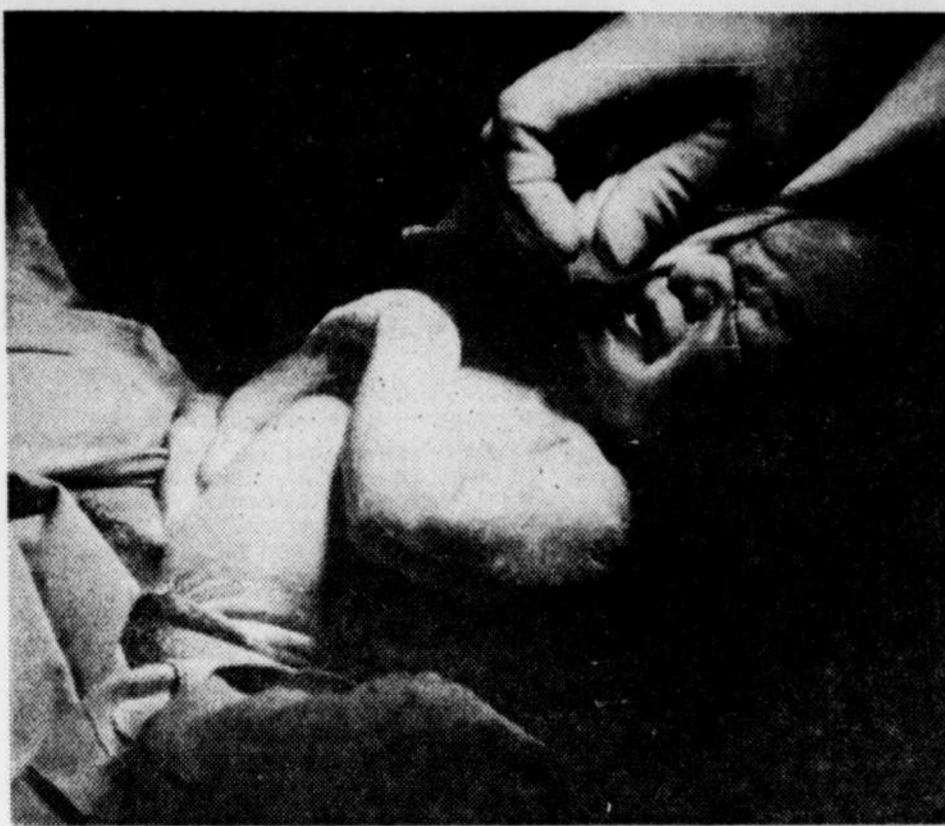


photo André Boucher

Marianne est née...

En septembre dernier, Nicole Beaulieu donnait naissance à une seconde fille. Noire. Vive. Prénommée Marianne.

Ce fut un bel accouchement. En accord harmonieux avec la nature. Ce fut tellement beau, dit Nicole que je suis restée comme « accrochée » durant trois jours. Je revivais cette naissance. Je la repassais dans ma tête, comme un beau film.

En racontant cet accouchement, Nicole en traduit à la fois l'exaltation, la souffrance. Et aussi, ses alternances d'instantanés banals et de moments intenses. Un peu en vrac. Au rythme des émotions que ces souvenirs remuent.

« À l'annonce de la naissance de Mélanie, il y a quatre ans, je me sentais portée par une sorte de curiosité intellectuelle. Je voulais « savoir » la grossesse, l'accouchement. À Marianne, ce fut différent. J'avais le goût d'être enceinte. Le goût d'être grosse. Le goût d'avoir du lait à donner. »

« Accepter d'avoir un enfant, c'a été pour moi un combat. Tu passes le relais. Je me suis tout d'un coup sentie poussée en avant d'une génération. J'avais de la misère à me voir comme mère. Il m'était plus facile de me percevoir comme une grande sœur. »

« Quand Mélanie est née, j'ai eu l'impression douloureuse d'avoir perdu mon insouciance. Un peu comme la chatte qui devient moins joueuse une fois qu'elle a mis ses chats au monde. Elle commence à les disputer... J'ai puisé beaucoup d'enseignement de mes chats. »

« C'était difficile soudain, de découvrir quelqu'un dépendant de moi. Avoir un enfant, c'est un geste irrévocable. Un contrat à vie. Qui se traduit par exemple par l'obligation permanente de prévoir. Tu deviens tout à coup responsable. Moins bohème. »

L'arrivée de Marianne

« Le travail a été difficile. Plus long et plus pénible que prévu. Pourtant, ça s'annonçait bien. C'est parti vite. Mais à un moment donné, tout a bloqué. Les contractions n'étaient plus efficaces. »

« J'ai connu alors un moment de désespoir. Au point de regretter presque d'être devenue enceinte. Le travail, c'est terne. Tu luttas contre la douleur. Tu te soustrais à la douleur. Au moment de la délivrance, c'est tout à fait différent. Au fond, le travail, avec ses hauts et ses bas, ses moments d'exaltation et de désespoir, c'est un peu la synthèse de l'existence. Tu passes alors par tous les états d'âme. »

« J'ai en tête l'image d'un alpiniste. Une fois parvenu au sommet, tu surplombes. »

« Il a fallu huit heures pour parvenir « au sommet ». Je voyais l'horloge égrener les secondes. J'ai assisté avec déception au lever du jour. Je pensais tellement qu'au petit matin, j'aurais déjà accouché. »

« Une chose est certaine. Il n'y a pas de loi. Et l'accouchement ne correspond pas toujours à ce qu'on a lu. Ou à ce qu'on nous a enseigné. Moi par exemple, j'étais certaine de voir arriver Moïse porté par les eaux au moment de la rupture des membranes. À chaque naissance, il a fallu les rupturer. »

« Au bout de ces longues heures, alors que j'avais l'impression de tourner en rond, que tout me paraissait obscur, que je n'en sortais jamais — un peu comme lorsqu'on a un texte à écrire et que le ton, l'esprit ne vient pas — ce fut le changement d'équipe d'infirmières. »

« Celle qui a pris le relais m'a dit que le travail avançait. Moi, je pensais c'est une peupée qui veut bien m'encourager. Je n'aurais jamais l'énergie qu'il fallait pour pousser. J'étais vidée. »

« Le médecin est arrivé. Je me suis dit: il vient trop tôt. Il m'a invitée à marcher jusqu'à la salle d'accouchement. J'ai retrouvé mes moyens. Un instant avant, il m'aurait dit n'importe quoi, je l'aurais cru. Qu'il fallait faire une épurale. Je l'aurais cru. Au contraire, il m'a suggéré de marcher. Et je suis retombée sur mes pattes. »

Trois... quatre poussées. Et hop!

« À la salle d'accouchement, l'apparition de toutes les bebelles chromées, ça m'a déçu. J'étais un peu crispée. Et de monter sur la table, ça m'a aussi déçu. »

« Une infirmière m'a demandé si je voulais les écriers. J'étais contente qu'il y ait les écriers. Je me suis rappelé le récit que me faisait une femme racontant qu'elle ne savait pas trop quoi faire de ses jambes. »

« Puis, tout c'est passé très vite. Trois, peut-être quatre poussées. Marianne était là. J'ai vu apparaître la tête, alors que je ne m'y attendais pas. Je me suis sentie choyée. Un cadeau du ciel. À la naissance de Mélanie, j'avais eu une épurale. Et j'ai eu le net sentiment d'être privée d'un effort, d'un geste que j'étais capable de poser. Cette fois-ci, l'expulsion, ce fut un moment intense. »

« Au Christ-Roy où Nicole accouchait, on pratique, comme chacun sait, l'accouchement inspiré de la méthode Leboyer. »

« Jean a donné le bain à Marianne. Je la sentais patauger dans l'eau. Il a aimé donner le bain. Mais moi, j'ai trouvé ces moments trop longs. J'avais très hâte de me lever. Je me souviens avoir regretté de ne pas avoir une caméra, pour fixer cet instant. »

« Puis Marianne a été posée sur moi. Je lui ai donné le sein. Elle ne l'a pas pris. Comme je l'ai alors trouvée petite. Je la trouvais attendrissante. Démonie. »

« Quand tous les rites ont été accomplis, Nicole a repris ses jambes. Pour accompagner Marianne à la pouponnière. »

« Là, j'ai eu l'impression de lui dire adieu. C'est là que s'est produite la première coupure. Nous étions deux êtres différents. »

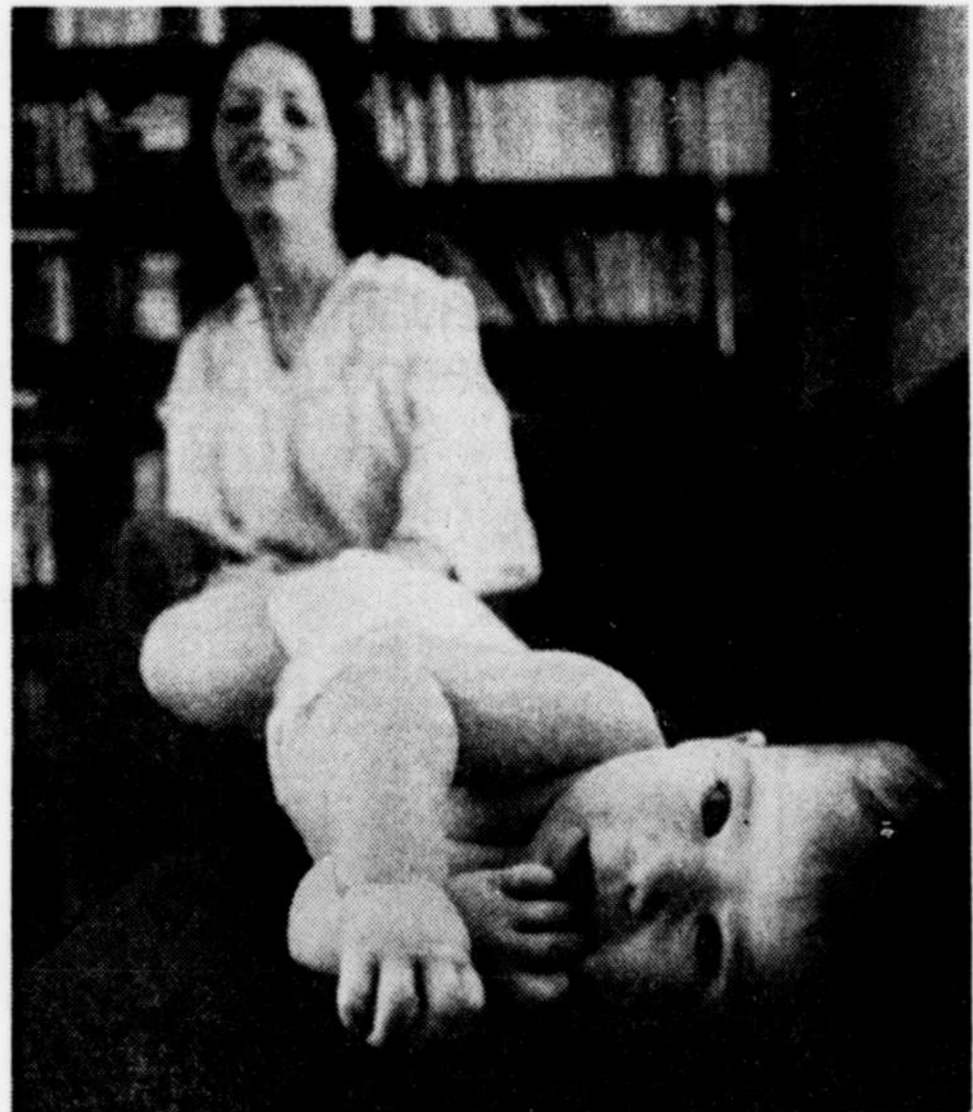
« Au moment d'accoucher, j'avais atteint une sorte d'exaltation. Après, il a fallu doucement redescendre la côte. Le lendemain, j'avais le goût d'écrire pour tenter de retenir mes impressions. Après, j'ai été nostalgique. Je me disais que même en ayant un troisième enfant, il me semble qu'il me serait impossible de revivre un pareil moment. »

« À l'occasion de la naissance, on connaît vraiment des situations limites. L'accouchement, c'est pour une femme un puissant révélateur. On ne soupçonne pas l'importance de ce phénomène. »

« L'expression populaire « partir pour la famille » comporte une part de sagesse et de vérité. C'est un « trip ». Tu pars et tu ne sais pas où tu vas te retrouver. »

« L'accouchement, c'est aussi une expérience de solitude. Même si ton mari est là, à côté de toi. Sa présence constitue une balise, un point de référence, un lien affectif. Mais il n'y a que toi qui puisses accoucher de cet enfant. »

« Quand j'ai su que j'étais enceinte de Marianne, je me demandais si je serais capable de donner autant à deux enfants. Je sais maintenant. L'amour et la tendresse, c'est comme le lait. Ça répond à la sollicitation. »



Nicole et Marianne

Photo: Jean-Marie Villeneuve

La naissance, ses grandeurs et ses misères

En 1973, le ministère des Affaires sociales accouchait d'un grand projet en rose...

On publiait alors une « politique de périnatalité ». À travers le jargon technocratique où il était question de « réduction de la mortalité maternelle et périnatale et de la morbidité périnatale » se dessinait la volonté ferme d'améliorer, par tout le Québec la santé maternelle et infantile, de prévenir les handicaps chez les enfants par suite d'accidents à la naissance et d'enrayer les morts de femmes et d'enfants au moment ou par suite de la naissance.

Six ans plus tard, les artisans de cette politique sont heureux des grands progrès réalisés. Mais ils ne disent pas encore « mission accomplie ». À la lumière de l'expérience, ils ont commencé à réajuster le tir, dans l'application de cette politique.

Le Dr Madeleine Blanchet, chef du service des études épidémiologiques du ministère, nous a fourni quelques éléments de bilan. 1970, alors que 50 pour 100 des accouchements se pratiquaient sous anesthésie générale, environ 3 femmes sur 10.000 par année mouraient en couches. C'était peu, si on compare ces données à l'époque de la revanche des berceaux. Mais c'était trop. Aujourd'hui, les cas rarissimes de mort maternelle sont dus plutôt à des malchances qu'aux méthodes d'anesthésie ou à la mauvaise organisation des services obstétricaux.

Les enfants meurent encore. Mais en beaucoup moins grand nombre. Le taux de mortalité périnatale a été ramené environ à 12 sur 1.000 par année, ce qui constitue une réduction de 50 pour 100. Le taux actuel est plus bas au Québec qu'en Ontario. Toutefois, précise Madeleine Blanchet la politique en rose n'est pas seule responsable de ces performances. On a bénéficié au Québec du déclin des grosses familles et des accouchements précoces ou tardifs chez des mères toujours enceintes.

Mais à côté de ces succès, il reste à résoudre un cortège de problèmes dont certains même sont engendrés par les « scores » obtenus jusqu'ici.

Les limites des performances

Par l'usage de moyens extraordinaires de survie des nouveau-nés on réussit à rattraper un nombre de plus en plus grand d'enfants mal en point.

Ainsi, pour chaque décès d'enfant, on enregistre actuellement 2 handicapés majeurs. Ce qui fait environ 2.000 nouveaux enfants gravement handicapés par année au Québec, dont les parents confient le soin au système hospitalier.

Deux mille huit cents autres enfants de petit poids à la naissance souffriront de handicaps mineurs, de retard mental, de difficultés d'apprentissage qui compromettront leur autonomie future.

La naissance d'enfants prématurés ou de bébés ayant subi dans l'utérus de leur mère fumeuse, mal alimentée ou surmenée un retard grave de croissance demeure le casse-tête des planificateurs en santé.

De faibles progrès ont été réalisés pour baisser le taux de naissance d'enfants prématurés au Québec. En 1971, 8,2 enfants sur 100 naissaient avant terme. Aujourd'hui on n'a réussi qu'à réduire de très peu ce triste record. Et l'objectif de 4,5 qu'on se fixait alors, en s'alignant sur la Suède, n'est pas près d'être atteint... à moins d'un miracle...

« On relève par exemple un taux de prématurité de 10,1 pour 100 chez les mères de moins de 20 ans. Un moyen de prévention réside dans la contraception chez les adolescentes », dira le Dr Blanchet. Quant aux naissances de tout petits bébés (moins de 2.500 grammes), on en comptait encore 7,9 pour 100 en 1975 au Québec.

Mais dans l'ensemble, aussitôt qu'il est question de prématurité ou de retard de croissance, on s'attaque à quelque chose de plus difficile. Si les causes de ces phénomènes sont complexes, leur solution l'est tout autant. Il n'y a pas que des facteurs de prise en charge de sa santé par l'individu qui jouent, mais c'est à tout un système qui va de l'organisation des services de santé aux conditions socio-économiques, et à l'échelle de valeurs qui est en jeu.

Car toute cette question, au-delà des améliorations possibles par la prévention de ces naissances, pose finalement un problème d'éthique analogue à celui de l'avortement et de l'euthanasie. Il est utile affirme Madeleine Blanchet de se demander s'il faut absolument sauver ces enfants. Les médecins semblent vouloir prendre sur eux tout le poids de cette décision. L'évolution actuelle de la technologie

permettant de sauver des enfants qui n'auraient pas vécu sans ces moyens dépasse la capacité des gens de se situer face aux nouveaux problèmes d'éthique que pose leur usage. Il faut se demander au détour des années 80, s'il n'y a pas eu surenchère du côté de la survie.

Chose certaine, au cours des prochaines années, on mettra plus d'insistance encore à prévenir les naissances de petit poids.

Les zones grises du livre rose

En 1973, le « livre rose » privilégiait certains programmes pour atteindre les objectifs qu'on se fixait alors: accessibilité financière et géographique aux services de santé, information sur la maternité et humanisation des soins.

Chemin faisant, on a instauré le régime d'assurance-maladie. Il n'en coûte plus rien aux mères pour se faire suivre par un médecin et pour accoucher. On marquait là un point.

Pour ce qui est de l'accessibilité géographique, le bilan est plutôt négatif. L'idée avancée alors consistait à fermer les départements d'obstétrique pratiquant moins de 500 accouchements par année, à regrouper les services et à créer des unités ultraspecialisées ou seraient dirigées les femmes présentant une grossesse à risque.

Chez les anglophones, tout a bien fonctionné. Chez les francophones, c'est un peu l'anarchie.

La fermeture des petits départements d'obstétrique s'est faite dans les pleurs et les gémissements de dents. À Québec, par exemple, il a fallu en fermer huit. On a conservé, sur l'ensemble du territoire, de rares petites unités d'accouchement pour ne pas laisser de coins du Québec à découvert.

Mais en regroupant les services on favorisait le gigantisme. Certains hôpitaux ont été parfois qualifiés d'usines d'accouchements. L'humanisation — objectif qu'on poursuivait par ailleurs — en a pris un coup. Et aujourd'hui, les groupes militent pour « le mieux naître au Québec » voudraient bien voir pousser ici et là de petites maternités.

Mais ce volet de la régionalisation n'a pas bien fonctionné. La mentalité des médecins en obstétrique n'a pas changé. Il se fait peu de référence vers les centres spécialisés. Si les médecins identifient les grossesses à risque, ils se gardent généralement bien de les diriger ailleurs. Tant et si bien que tous les centres arrivent presque tous à se considérer comme unité de grossesses à risques. Les réclamations pour de l'équipement ultraspecialisé en font foi.

Conséquence grave: on transporte beaucoup les nouveau-nés en détresse. On verra même dans certains centres hospitaliers des gens tellement obsédés par les performances qu'ils acheminent un nouveau-né vers une unité de soins intensifs pour ne pas risquer une hausse de statistiques de mortalité.

Il s'agit là d'une zone grise de l'application du livre rose.

Tout n'est cependant pas sombre. Ainsi en ce qui a trait à l'information aux femmes enceintes, on a atteint en peu de temps des résultats impressionnants. Plus de 40 pour 100 des femmes enceintes s'inscrivent à des cours prénatals. Mais on vient de découvrir, par une étude réalisée conjointement par les départements de santé communautaire de la région de Québec dont nous reparlerons au cours de cette série, que les clientes des cours ne sont peut-être pas celles qu'il faudrait d'abord atteindre. Les médecins jouent d'ailleurs un rôle mineur (20 pour 100) dans l'orientation vers ces cours. Plusieurs groupes de femmes présentant des risques y sont sous-représentés. On tente actuellement d'imaginer des formules qui leur soient plus adaptées.

Cinq ans après la publication d'une politique de périnatalité, les conditions d'accouchement au Québec se sont-elles humanisées? On touche là un point névralgique.

La levée de boucliers à laquelle on assiste actuellement au Québec contre la médicalisation de l'accouchement en dit long. À travers le débat passionné qu'entretient depuis quelques mois la revue Châtelaine, la création de groupes en faveur du « mieux naître » et les guerres de tranchées qui se livrent dans les hôpitaux, dans les CLSC, ce ne sont pas les orientations du ministère des Affaires sociales qui sont contestées. C'est la pratique des gynécologues-obstétriciens du Québec qui subit un examen.

Demain: Les médecins au banc des accusés

la page des lecteurs



Machins, trucs et bébelles

M. le rédacteur en chef,

De nos jours, plus un produit, ou presque, ne se vend sur le marché sans qu'on nous le présente comme une nouveauté sensationnelle, à formule hautement renouvelée, améliorée et concentrée; bien que, dans la majeure partie des cas, l'amélioration et la nouveauté consistent tout bonnement à remplacer l'ammoniaque par l'ammoniaque, les enzymes par les enzymes, et l'essence de rose par l'essence de rose. A moins qu'elles ne consistent, pour le seul profit du fabricant, à vendre à cette bonne poire de consommateur un article dont celui-ci n'a pas besoin.

L'astuce réside dans l'emploi tagueur et incessant des expressions magiques "Nouveau, amélioré, à formule nouvelle, super-activée", soit un autre de ces tours de passe-passe économiquement rentables qu'emploient couramment les fabricants afin de mousser la vente de n'importe quoi, à n'importe quel, et n'importe quand.

Ainsi, qu'il s'agisse de moto-neige, de pâte à dents, de savon à lessive (c'est là, peut-être, que le fléau sévit dans toute son intensité), de faux-seins en caoutchouc-mousse ou de couches pour bébé, vous pouvez être certain de retrouver invariablement sur l'emballage ces mots-clés, cette sorte de "Sésame, ouvre-toi" des Mille et une Nuits, qui font miroiter aux yeux des consommateurs médusés la pers-

pective affriolante de performances extraordinaires et de rendements faramineux.

Soumis du matin au soir à l'action omniprésente de cette propagande aussi intense qu'habile, le consommateur québécois, à l'instar de son voisin américain, consacre à longueur d'année une partie de ses ressources à l'achat de bébelles dont il n'a pas besoin, de même qu'à l'acquisition de "machins" nouveaux et améliorés qui ne valent guère mieux, dans certains cas, que les vieilles "patentes" dont nos grands-mères savaient faire un excellent usage et dont elles se montraient entièrement satisfaites il y a quarante ans.

Je suppose, par exemple, le cas d'un grille-pain "nouveau et amélioré" qui pourrait être sur le marché d'ici quelques mois. Il sera musical, afin d'égayer vos humeurs à l'heure du petit déjeuner, et il pourra débiter les rôtis à la cadence d'une mitrailleuse; donc, l'article idéal pour ceux qui ont le réveil grognon et une famille nombreuse. Naturellement, malgré le prix spécial dit "d'introduction", il se vendra deux fois plus cher que celui que vous avez déjà. Mais, osez donc laisser pareille aubaine vous filer sous le nez! Qu'importe le prix, à comparer au bonheur ineffable de posséder chez soi une telle merveille! Et puis, chère madame, s'il fallait, ô horreur! que vos voisines en possèdent un avant vous. Tout le voisinage pourrait en déduire que

vos enfants eux-mêmes, ces pauvres petits, risqueraient d'être traumatisés par le spectacle de cette infériorité du niveau de vie de leurs parents.

Et voilà madame, tout haletante, qui court vitemment au magasin pour se procurer la "super-bébelles", nouvelle et améliorée, qui fera le bonheur du foyer et garantira l'honneur de la famille.

Un autre exemple entre mille: un nouveau machin — qui sera d'ailleurs doté d'une formule spéciale puissamment améliorée un an plus tard — vient de faire son apparition dans la place. Il s'agit d'un appareil électrique pour peler les bananes. Voyons donc, chère madame! Vous savez bien que votre famille ne peut absolument pas se passer de cette découverte sensationnelle! Il faut être de son temps.

En attendant, il n'est pas superflu de se demander jusqu'à quand le consommateur sera-t-il, dans l'esprit des fabricants et des commerçants, une bonne poire taillable et corvéable à merci, un gras pigeon à plumer sans scrupules, un poisson naïf que l'on peut faire mordre au plus grossier appât, un dindon stupide que l'on peut se permettre d'accommoder à toutes les farces, faire mijoter dans tous les jus.

Jusqu'à quand, Catilina...

Pierre Villemure
journaliste

Des invraisemblances en publicité

Toutes les invraisemblances que diffusent les commanditaires de la télévision depuis quelque temps donnent à penser que la meilleure façon de capter l'attention du public est tout simplement de présenter sur les ondes l'annonce la plus stupide par le style et la prononciation du français employé! Je parle entre autres du français de première année de l'Ami X de St-Agapit et du grand Charlesbourg; du bonhomme à la tuque qui vend des téléviseurs; de l'organisme gouvernemental Kino-Québec qui gâte un beau slogan par

sa question: "Et pourquoi qu'on n'y r'viendrait pas?"

D'ailleurs, prenez pas exemple le jeu de mots de Vaillancourt, qui remonte à l'origine d'une vieille expression française: "Vaillancourt qui gagnait bien sa croûte..." (Vaillancourt étant une boulangerie). N'est-il pas plus délicat que le "J'ai le goût de ma Musée" du ministère des Affaires culturelles?

Heureusement pour notre culture, la publicité québécoise ne compte pas que des citrons. Pour reprendre mon exemple, l'historique de Diana et de Vaillancourt adopte

le style des contes d'enfants, sur un air léger, de façon naturelle, sans écorcher la langue française par quelque faute grossière ou quelque prononciation de bas étage!!! Comme quoi il y a moyen avec de l'imagination et du travail de créer un texte subtil qui remplit bien ses fonctions.

Félicitations donc, au groupe Samson-Vaillancourt et plus particulièrement au créateur de son message publicitaire.

Eve Renaud
Québec

De l'entêtement dans la grève des chauffeurs d'autobus

M. le rédacteur en chef,

C'est ma deuxième intervention par le biais de votre journal au sujet du conflit des autobus. Après plus de trois mois de grève et plusieurs séances de négociations, les autobus ne roulent toujours pas. Vraiment, cette grève a assez duré. Qu'attend l'administration Pageau pour réagir énergiquement face à cette situation plus que déplorable pour plus de cent mille Québécois? Cette maudite grève relève directement de l'administration municipale et non pas du gouvernement provincial comme le laisse entendre le maire Pelletier.

L'entêtement de l'employeur et

du syndicat représentant les chauffeurs sur certaines clauses particulières à cette négociation est vraiment stupide. Réalisez donc que vous êtes un service public et nécessaire à l'agglomération de Québec. Je suis certain que le syndicat a expliqué aux chauffeurs combien il est nécessaire de poursuivre cet arrêt de travail tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas obtenu ce qu'il veut. Par contre, le syndicat a-t-il expliqué aux chauffeurs combien d'argent ils perdent en continuant cette grève et qu'à la fin de tout, monétairement, ils ne seront pas plus avancés. Quant à la CTCUQ et ses administrateurs, ils semblent négocier aussi bien qu'ils

accumulent les déficits année après année.

Il est visible que ce conflit est devenu un affrontement entre le syndicat lui-même et la CTCUQ. Que deviennent les chauffeurs dans tout cela? Comme nous, ils sont les victimes. Je crois que seul un vote pris dans les prochains jours peut faire cesser ce conflit.

Aux parties impliquées, pensez donc plus aux gens privés de leur transport et comptez-vous chanceux de n'être pas parmi les dix pour 100 de chômeurs.

Rénéal Drolet
Courville.

Régalez la grève des autobus, M. Lévesque

M. René Lévesque, premier ministre,

Je prends la liberté de vous écrire. C'est pour vous demander de prendre enfin les grands moyens pour régler les problèmes du transport en commun. Vous et vos collègues de l'Assemblée nationale. C'est unique, une ville civilisée comme Québec, laisser souffrir 4 mois une population, dont la majorité n'ont pas d'autre moyen de transport que les autobus ou la marche à pied.

Avez-vous réfléchi messieurs du Gouvernement sur le coût élevé que des pauvres gens doivent débours, soit les travailleurs de la banlieue ou de la ville de Québec

ou des vieillards qui ne peuvent se payer aucune distraction légitime.

Est-ce que nous pouvons espérer enfin que votre gouvernement et les responsables des communications, ainsi que les maires de la Communauté urbaine vont enfin se décider de mettre fin et régler ce conflit. On disait que M. Bourassa réglait rien. Alors vous autres donnez les preuves que vous réglez tout. Mais pas de la façon actuelle. A moins que vous ayez décidé de laisser pourrir ce problème et finalement ne plus nous remettre les autobus en circulation. Si oui, dites-le tout de suite s.v.p. Si cette grève est profitable au coffret de la ville, elle est très funeste pour nous le peuple, qui n'avons pas de Cadillac

à notre disposition. Et plusieurs vont se le rappeler au prochain scrutin dans les villes.

Tout ceci est dit uniquement pour le bien de la population. Peut-on espérer que vous aurez une oreille attentive pour entendre cette juste réclamation. A deux ou trois reprises plusieurs personnes ont appelé directement à vos bureaux, plusieurs ont fait appel à votre conscience professionnelle et à votre autorité, aucun résultat... Que dire des grèves des hôpitaux. Espérant qu'enfin vous allez acquiescer à notre demande de nous donner le service des autobus. C'est un droit.

Bernadette Labbé
Lévis

Mme Dolment, laissez-nous en paix!

Mme Marcelle Dolment,

Je vous félicite pour le travail colossal que vous faites au RAIFF pour faire avancer la cause des femmes. A vous entendre les "esclaves" féminins sont au bord du gouffre et vous voulez qu'avec vous elles fassent un pas en avant. Allez-y mais de grâce laissez de côté celles qui ne veulent pas vous suivre, car il y a encore pire qu'être esclave, il y a être mouton.

Si vous avez suivi, il y a de cela quelque temps, la série "Racines" vous devez avoir vu que l'identité est beaucoup plus une question de fierté d'être ce que l'on est et de l'accepter qu'une question de nom.

Dans votre intervention du 22 mai 1979, vous affirmez que l'homme use et abuse de la femme. J'aimerais bien que vous étiez votre thèse car aux dernières nouvelles les "esclaves-femmes" auraient encore le choix de leur "maitre-mari" et à voir le nombre de divorces qui se produisent dans

notre civilisation, je ne crois pas que les femmes restent esclaves si le maître abuse d'elles.

Libre à vous de vivre dans les siècles passés si cela vous tente

mais je crois que vous avez du temps à reprendre pour vivre dans l'ère moderne avec les gens qui l'édifient.

Pierre Vayer
Neufchâtel

Félicitations à la police de Ste-Foy

Le Directeur
Sécurité municipale de Ste-Foy

Monseigneur,

Nous voulons par la présente vous témoigner toute notre admiration pour votre équipe lors de l'accident du F-27, CF-QBL, de Québec, le 29 mars 1979, tout près de l'aéroport de Québec.

Nous arrivâmes à la scène de l'accident quelques heures après, soit à 23h30 et, déjà, à cette heure et même avant, vous aviez les ressources sur les lieux pour exercer le contrôle parfait de ce sinistre. Le

support soutenu de votre équipe fut fort apprécié par tous les enquêteurs et techniciens impliqués dans cette enquête. Cela leur a permis de vaquer à leurs fonctions plus facilement et d'une façon adéquate.

Le caractère professionnel apporté par vos hommes, dans l'accomplissement des tâches qui leur furent assignées, fut remarqué par tous.

J. Unger, enquêteur responsable
C. Laberge, enquêteur responsable adjoint
Enquête des accidents d'aviation
Transports Canada

Beau volume sur l'île

C'est avec plaisir que j'ai reçu l'exemplaire numéro 70, édition hors commerce, du volume "Saint-Laurent en l'Isle... Souvenances 1679-1979". Comme disent les Français, j'en suis demeuré pantois! Belle présentation du volume d'abord, reliure originale et superbe, dessins très artistiques, photos de choix, textes bien faits, français soigné, typographie claire, nette, aérée, papier de qualité. Je cherche la petite bête noire, une critique défavorable, je n'ai que des louanges!

C'est donc à dessein que je n'ai pas adressé cette appréciation à une seule personne en particulier, mais à toute l'équipe. Je sais par expérience la part que chacun a dû

fournir pour produire un aussi magnifique volume. J'ai dirigé durant près de 15 années une revue à Trois-Rivières, et maintenant, depuis plus de 16 années, je suis directeur d'une bibliothèque et aussi archiviste. C'est dire que j'en ai vu des volumes, de toutes sortes, et c'est le temps de le dire, de toutes les couleurs!

Je félicite donc l'équipe entière pour le résultat obtenu. Veuillez croire que votre volume prendra place parmi les "trésors" de ma bibliothèque. Bravo! et que les Fêtes du 3e centenaire soient une réussite aussi belle que votre livre!

Jérôme Laperrière
Trois-Rivières

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3334

COLLÈGE
O'SULLIVAN
LIMOULU

Cours régulier de deux ans

- commis-comptable • sténodactylo
- commis de bureau • secrétaire de service
- COMMIS-COMPTABLE: COURS INTENSIF D'UN AN

Secrétariat: Cours intensif d'un an
Aucune place disponible

«UNE COMPÉTENCE QU'ON RECONNAÎT.»

1008, 3e Avenue, Limoulu, Tél.: 523-4786

notre suggestion cette semaine:

Mobile en bois avec figurines amusantes peintes à la main. S'attache facilement au berceau ou au parc. Jouet musical inclus. 17.00

Dites: portez à mon compte

notre département
cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

- mail st-roch • place laurier •
- place fleur de lys • galeries chagnon •

Dorénavant, la nouvelle Mini fait beaucoup plus de gagnants

Un seul numéro gagnant de 6 chiffres.
Finis les numéros de série.

Possibilités de gagner calculées selon une émission hebdomadaire de 2 700 000 billets.

Numéro gagnant	LOTS	GAGNANTS	CHANCES DE GAGNER
5 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$50 000	3	1: 900 000
4 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 5 000	24	1: 100 000
3 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 250	243	1: 10 000
2 derniers chiffres (dans l'ordre)	\$ 50	2 430	1: 1 000
1 dernier chiffre (dans l'ordre)	\$ 5	24 300	1: 100
		27 000	

Mini
tout d'un coup...

Il y aura une deuxième consultation populaire si les négociations échouent avec le Canada

par Gilles LESAGE

Si le référendum, prévu pour le printemps prochain, lui est favorable, le gouvernement du Parti québécois exigera le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs inhérents à un état souverain, et il proposera au Canada de réaliser avec lui une association d'états souverains devant succéder aux arrangements constitutionnels actuels.

S'il est impossible d'en arriver à une entente satisfaisante avec le Canada, le gouvernement demandera, soit par un second référendum, soit aux élections générales, le mandat d'exercer sans partage les pouvoirs d'un état souverain (le pouvoir exclusif de lever des impôts et de légiférer).

Telle est la substance de la résolution-clé que les délégués au 7e congrès biennal du PQ ont adoptée à la presque unanimité, au cours du week-end, faisant ainsi leur le manifeste "D'égal à égal" rendu public l'hiver dernier par le conseil exécutif du parti. A peine quelques dizaines de membres ont manifesté leur dissidence au moment de la discussion, très calme, et du vote, qui a rempli d'aise les dirigeants du parti.

Porte-parole de la proposition, M. Jacques Parizeau a expliqué qu'elle vise à assurer la crédibilité du référendum, qui portera sur un mandat de négocier une nouvelle association économique avec le Canada. Elle écarte en même temps toute démarche unilatérale, advenant un échec de ces négociations. Sans multiplier les barrières, ajoute le ministre des Finances, il y aurait alors une deuxième consultation populaire, soit par référendum, soit aux élections générales. "En somme, avec ça, on peut faire ce qu'on veut", conclut-il.

Les députés Jean-Pierre Charbonneau (Verchères) et Jean-François Bertrand (Vanier), se sont aussi faits d'ardents promoteurs de la résolution. Pour de premier, le PQ ne veut pas briser une association qui existe déjà, il ne veut pas le divorce, mais un nouveau contrat avec un partenaire qui s'y refuse obstinément. Le second

souligne que l'association n'est pas un jeu, une "gimmick", et que le PQ veut à la fois la souveraineté et l'association.

La résolution a été adoptée d'emblée, sans que MM. René Lévesque et Claude Morin n'aient besoin d'intervenir en plénière. Le premier ministre et son état-major avaient toutefois pris part à la discussion en atelier, pour le cas où les choses auraient été serrées. Mais ce fut loin d'être le cas. Le congrès fut calme et paisible.

Une autre résolution propose de créer, conjointement avec le gouvernement du Canada, les institutions nécessaires au bon fonctionnement de l'association Québec-Canada, sur la base d'un traité liant les deux états souverains. Il y aurait notamment une Cour de justice formée d'un nombre égal de juges nommés par chaque gouvernement, plus un président dont la nomination serait approuvée par les deux gouvernements.

Libre circulation et dollar

Le gouvernement du PQ s'engage à proposer, dans le cadre d'une association entre le Québec et le Canada:

- la libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et la conclusion d'ententes spécifiques dans certains domaines;

- la reconnaissance du dollar comme seule monnaie légale ayant cours sur le territoire des deux parties et, en conséquence, le réaménagement des institutions bancaires centrales en institutions communautaires.

Sur ce dernier point, le ministre des Finances a fait valoir qu'une même monnaie n'implique pas nécessairement une seule banque centrale. Il peut y en avoir deux, avec une certaine coordination entre elles, comme c'est le cas aux Etats-Unis entre le Federal Reserve Board et la demi-douzaine de banques centrales américaines. Dans certains domaines, les deux banques ont une marge d'autonomie et peuvent avoir des politiques différentes, ajoute M. Parizeau.

Le ministre de l'Industrie et du

Commerce, M. Rodrigue Tremblay, souligne quant à lui que la souveraineté politique doit s'affirmer dans la stabilité économique et la continuité.

Ce n'est qu'en cas d'échec ou d'impasse que le Québec se doterait de sa propre monnaie.

Une armée...modérée

D'autre part, outre l'association économique avec le Canada, le congrès du PQ propose au gouvernement d'intensifier des liens de coopération et de bonne entente avec, dans l'ordre, les pays francophones, les Etats-Unis, la Communauté économique européenne, les pays en voie de développement et les pays du Commonwealth.

Le PQ veut de plus mettre en oeuvre une politique étrangère pacifiste fondée sur le rejet du recours à la guerre, sur le désarmement mondial et sur la réduction substantielle des dépenses militaires.

Le parti au pouvoir veut en outre établir une politique de défense qui reposera sur les principes suivants:

- des forces armées québécoises de taille modérée;

- l'absence de tout service militaire obligatoire en temps de paix;

- l'établissement des modalités de sa participation à des organismes de sécurité tels que l'OTAN et NORAD.

Le gouvernement n'abandonne pas, par ailleurs, son projet d'accords de réciprocité avec les autres provinces. C'est ainsi qu'il s'engage, à la suite du congrès général, à assurer à la minorité anglophone d'une part, et francophone d'autre part, la plus complète réciprocité des droits et des services compatibles avec les circonstances prévalant de part et d'autre.

Le gouvernement a proposé en vain, il y a deux ans, de tels accords concernant la langue d'enseignement. Il se propose de revenir à la charge cet été, à la faveur de la conférence annuelle des premiers ministres, à Québec même et sous la présidence de M. René Lévesque.



Jean-Pierre CHARBONNEAU a très bien défendu la thèse de la deuxième consultation, en étroit accord avec M. LEVESQUE.

Motion pour la retraite facultative de 55 à 70 ans

par Raymond GIROUX

Le Parti québécois a adopté, en fin de semaine, un programme social prônant la retraite facultative pour les personnes âgées de 55 à 70 ans.

De plus, le régime de rentes devra garantir aux travailleurs un choix réel de retraite en maintenant des écarts de prestations autour de l'âge moyen de 63 ans.

Ce chapitre entièrement rénové du programme a été préparé sous la direction de l'ancien vice-président du PQ, le Dr Robert Lussier, qui a coordonné un comité spécial dans le but d'établir une politique cohérente pour un groupe d'âge imperméable à l'idéologie péquiste.

Il prévoit également l'application de la retraite progressive pour ceux

qui le désirent, et ce selon diverses modalités: réduction du temps de travail quotidien, hebdomadaire ou annuel, congés-éducation, réaménagement des tâches, et ainsi de suite.

Le régime de rentes devrait de son côté s'adapter à ces diverses modalités et permettre de combiner salaire partiel et rentes partielles.

Le RRQ devrait subir un réaménagement d'envergure et prévoir la couverture dans les plus brefs délais de 70 pour 100 du salaire brut des trois meilleures années des travailleurs, en y incluant bien sûr la pension de sécurité de vieillesse.

Dans ce projet, le programme assurerait aux travailleurs qui touchent le salaire minimum une rente correspondant à 100 pour 100 de leur salaire brut.

Le PQ proposera également la définition prioritaire, par le gouvernement, d'une politique de maintien à domicile permettant aux personnes âgées de rester dans leur milieu de vie.

D'autres aspects de ce programme en 26 points touchent notamment la création de logements communautaires, l'aide au bénévolat, la mise sur pied d'une organisation nationale autonome de retraités, et ainsi de suite.

Le monde du travail

Dans le domaine du travail, le Parti québécois a raffiné encore un peu plus le programme qui lui permettait de publier "un préjugé favorable" envers les travailleurs, mais sans accepter tout ce que les ateliers avaient proposé.

C'est ainsi que les délégués, qui étaient invités à approuver deux résolutions fourre-tout en huit et seize paragraphes, respectivement, ont pris soin de faire scinder le vote pour donner leur opinion sur chacun des points, qui n'étaient pas toujours très liés entre eux.

Ils ont par exemple rejeté une proposition d'ajouter au programme un article voulant que les syndicats sans travail à cause d'un conflit, puissent bénéficier de l'aide sociale.

Ils ont aussi refusé de "favoriser la participation des travailleurs aux différents niveaux décisionnels des entreprises tant privées que publiques, jusqu'au sein des conseils d'administration".

Cependant, le Parti québécois désire faciliter un peu plus la

"syndicalisation massive des travailleurs" en permettant l'accréditation multi-patronale, et a modifié son programme en ce sens.

Condition féminine

Les délégués ont par ailleurs invité le ministre de l'Éducation à prendre en main l'élimination du sexisme, ce que le ministre, M. Jacques-Yvan Morin, n'a pas eu l'air d'apprécier.

Tout en approuvant le contenu de la proposition, M. Morin a rappelé que son ministère n'était pas le seul concerné par ce problème, et qu'il y avait une dimension sociale à ne pas oublier.

Par ailleurs, les délégués ont longuement discuté avant d'approuver une résolution du comité de la condition féminine demandant entre autres, que la salariée obtienne un congé payé à 100

pour 100, d'une durée de 20 semaines, à partir de la date réelle à laquelle elle quitte son emploi.

Présentée par Mme Louise Thiboutot, membre de l'exécutif du parti jusqu'au congrès, cette résolution inscrit dans le programme du parti les revendications des groupes féministes qui trouvent insuffisantes les mesures adoptées par le gouvernement, l'autonomie dernier.

Le PQ a toutefois rejeté la mise sur pied de cliniques de santé répondant aux besoins spécifiques des femmes, invoquant la raison qu'il s'agissait d'une mesure "sexiste" et "paternaliste".

Les délégués ont même refusé une demande de prolongation des débats sur cette question, et exigé de prendre le vote dès la fin de la période de discussion réglementaire.

Les à-côtés du congrès

par Paul BENNETT

Les militants péquistes, c'est connu, sont des gens instruits; leurs adversaires les accusent même, suprême insulte, d'être une bande d'intellectuels! Ils n'ont pas tout à fait tort. Près de 54 pour 100 des 1.842 délégués inscrits au congrès de la fin de semaine avaient un diplôme universitaire, alors que seulement 20 pour 100 avaient moins de 12 ans de scolarité.

Profil du délégué moyen: de sexe masculin (70 pour 100), âgé entre 25 et 45 ans (67 pour 100), col blanc ou enseignant (49 pour 100) ayant un revenu de plus de \$12.000 par année. Une majorité de délégués participaient à leur premier congrès.

En plus des quelque 1.000 observateurs venus suivre de près les délibérations, on a pu repérer quelques figures "insolites", dont le sénateur Jean Marchand, qui ne fit qu'une brève apparition, ayant peut-être peur d'être lynché! On notait aussi la présence de plusieurs invités dont des représentants des consulats de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, des représentants des Partis socialistes belge et français ainsi que du Mouvement autonomiste jurassien. Le directeur québécois du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, M. Jean Gérin-Lajoie, était également au nombre des invités, alors que deux autres syndicalistes connus, MM. Michel Bourdon, président de la CSN-construction, et Robert Dean, président québécois des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ), agissaient comme délégués.

Si la morosité a atteint le moral des troupes péquistes au cours des derniers mois, elle n'a pas encore

affecté leur générosité à l'égard du parti. En effet, la dernière campagne de financement a permis au PQ de recueillir un montant record de \$2.6 millions, soit un demi-million de plus que lors de la dernière campagne. Un total de 97.206 souscripteurs ont contribué pour une moyenne de \$23.55. Cette campagne a également permis au PQ de franchir le cap des 200.000 membres, grâce à l'adhésion de plus de 25.000 nouveaux membres.

Le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, qui annonçait il y a quelques semaines son intention de démissionner, a brillé par son absence durant la plus grande partie du congrès. Il fut d'ailleurs plus agacé que flatté par une résolution "spéciale" qui lui demandait de reconsidérer sa décision.

"C'est une affaire entre Lévesque et moi", devait-il confier au SOLEIL, insistant sur le fait qu'il n'avait pas agi par caprice ou sur un coup de tête, mais après mûre réflexion, et qu'il n'est pas question qu'il revienne là-dessus.

La société Radio-Canada, dont un des mandats est de défendre l'unité nationale, avait déployé une véritable armée pour la couverture du congrès du PQ. De quoi faire rugir l'ex-ministre fédéral et pourfendeur de séparatistes, M. André Ouellet! En tout, 129 journalistes et techniciens, encadrés par une bonne vingtaine de "patrons" qui se seraient montrés extraordinairement nerveux, tâtilons, vigilants, selon certaines informations.

A l'atelier sur la condition féminine, samedi, les représentants

du "sexé fort" étaient aussi rares que les femmes dans une assemblée de club Kiwanis! Etait-ce parce qu'ils se sentaient sûrs d'avance d'être vaincus en atelier ou parce qu'ils étaient certains de vaincre en assemblée plénière? La condition féminine n'intéresserait-elle que les femmes?

Une des résolutions qui a fait le plus de bruit (ou de fumée) au congrès fut une proposition demandant l'interdiction de fumer dans les endroits publics. Ses promoteurs furent accusés par les fumeurs d'atteinte aux libertés individuelles, ce à quoi ils devaient répliquer que le droit fondamental à l'intégrité physique des personnes primait sur le droit des fumeurs de polluer l'environnement! Après l'adoption de la proposition, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, un fumeur de pipe invétéré, devait enregistrer sa complète dissidence avec ce nouveau point au programme du parti, probablement le seul avec lequel il ne soit pas d'accord!

Quelques manifestations sont venues "agrément" les quelques rares moments de répit des délégués, aux abords du PEPS. Après les infirmières et les employés de la SAQ à l'ouverture du congrès, vendredi, c'était hier au tour d'usagers de garderies à venir réclamer leur part du gâteau. Malgré les promesses du ministre Denis Lazure d'augmenter de 15 pour 100 les subventions aux garderies l'an prochain, les manifestants devaient reprendre en chœur: "Non aux miettes de Lazure, on veut tout le gâteau". Puis de chanter: "Ainsi font, font, font les ministres marionnettes, trois petits tours et puis s'en vont!" Pauvres ministres!



Corinne Côté-Lévesque était présente, et joliment, au congrès biennal. Et que dire de son rayonnement...



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve Robert Burns a eu sa minute de gloire et d'ovation, hier.

Le PQ refuse aux autochtones le droit à l'autodétermination

par Raymond GIROUX

Le Parti québécois reconnaît à nouveau les droits de propriété des autochtones sur les terres qu'ils occupent, y compris les réserves et les autres établissements, mais refuse le droit à l'autodétermination à ces mêmes peuples.

Cette position mitigée adoptée samedi, au congrès du PQ, démontre une plus grande ouverture envers les Amérindiens et les Inuit que le programme précédent, voté en 1977, mais ne fait pas l'unanimité, loin de là.

Dès les débats en ateliers, samedi matin, les délégués qui y participaient se plaignaient publiquement de n'avoir aucune personne-ressource à leur disposition pour leur expliquer concrètement le sens des revendications des autochtones.

Seul le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, M. Yves Duhaime, s'est présenté pour corriger certains écarts des délégués, qui ont refusé par un vote de 37 à 27 de reconnaître le droit à l'autodétermination des autochtones.

Ce refus, selon les procédures fort strictes du congrès, avait pour résultat de "tuer" la proposition, faite par l'association de la circonscription de Hull, de sorte que l'assemblée plénière des 1.800 délégués n'a pas eu à débattre de cette question fondamentale.

Le PQ a cependant inscrit à son programme une formule intermédiaire

entre l'autodétermination et l'intégration totale qui était prévue auparavant. Elle se lit ainsi:

"Appeler les Amérindiens et les Inuit à formuler eux-mêmes ce qu'ils désirent comme statut à l'intérieur d'un Québec souverain, ce qui servirait de base à toute négociation subséquente avec le gouvernement du Québec."

Ce nouvel article au programme du Parti québécois laisse la porte ouverte à la définition par les autochtones eux-mêmes de ce qu'ils sont, ce que la loi fédérale actuelle ne leur laisse même pas faire.

Mais en même temps les Amérindiens et les Inuit dans le contexte québécois, ce qui n'est pour eux qu'une notion géographique étrangère, comme ils l'ont dit lors de leur sommet avec le gouvernement, en décembre dernier.

Les groupes ethniques

Quant aux minorités plus récentes, les Québécois de nouvelle souche, le PQ s'est doté pour la première fois, et ce aux applaudissements nourris de la foule à l'endroit de M. Camille Laurin, d'une politique d'ensemble.

Alors que l'ancien programme du parti ne consacrait que six lignes à cette question, le parti a décidé de fonder sa politique future sur deux principes fondamentaux: l'égalité des citoyens entre eux, et le respect de la spécificité culturelle.

Dans un débat marqué de quel-

ques rares voix discordantes qui se sont attirées la réprobation de la foule, des Québécois de nouvelle souche ont soulevé l'enthousiasme des délégués qui venaient de terminer, à ce moment, un après-midi de discussions parfois arides.

Le parti s'est également engagé à reconnaître aux immigrants qui auront déjà entamé les démarches menant à la citoyenneté canadienne, au moment de la déclaration de la souveraineté, tous les droits qu'ils auraient acquis autrement. Ainsi, ils n'auront pas perdu leur temps et n'auront pas à repartir à zéro.

Les écoles

Par ailleurs, une proposition qui aurait pu mener à la disparition du réseau scolaire anglophone a subi un enterrement de première classe quand le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, s'est prononcé publiquement contre le projet d'école "ramifiée", une nouvelle notion défendue par le député de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille.

M. Morin, qui se défendait de l'accusation de ne pas appliquer le programme du parti sur la restructuration scolaire de Montréal, a dit que l'essentiel, c'était la pédagogie, et non les structures.

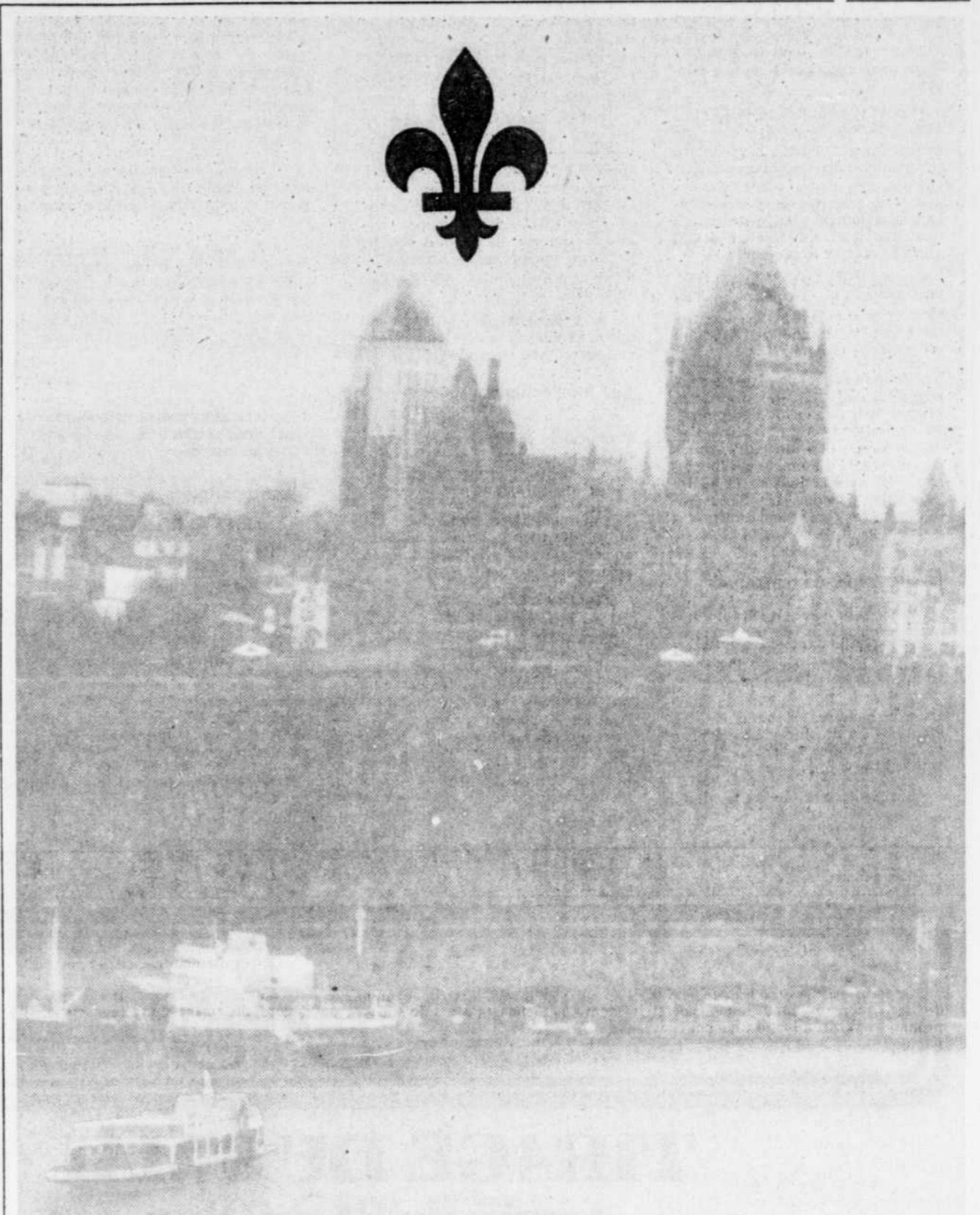
S'ils ont rejeté la principale proposition impliquant une nouvelle approche dans le domaine de l'éducation, les délégués ont néanmoins accepté, à la demande des ministres Camille Laurin et Jacques-Yvan Mo-

rin, le rapatriement au Québec du domaine de la formation professionnelle des adultes, actuellement partagé avec le fédéral.

Ils ont aussi insisté sur le respect du droit à l'enseignement moral dans les écoles catholiques, car des délégués se sont plaints publiquement que leurs enfants doivent suivre ces cours dans les corridors des écoles malgré les textes de loi.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Camille LAURIN a exposé une politique d'ensemble pour les minorités ethniques.



FAITES PROFITER VOS SOUS Avec les obligations d'épargne du Québec

L'intérêt **10% et 9%**

Acheter des obligations d'épargne, c'est une excellente façon de faire profiter votre argent parce qu'elles rapportent 10% d'intérêt les cinq premières années et 9% les cinq années suivantes.

Intérêt régulier et intérêt composé

Vous avez le choix entre une obligation à intérêt régulier (intérêt payable par chèque le 1er juin de chaque année) et une obligation à intérêt composé annuellement (intérêt payable à l'encaissement de l'obligation). Dans le cas d'une obligation à intérêt composé, on vous paie de l'intérêt sur l'intérêt et, au bout de 10 ans, vous obtiendrez près de deux fois et demie le capital investi.

en coupures de \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000. La limite est de \$10 000 par détenteur et seuls les résidents du Québec peuvent en acheter. Datées du 1er juin 1979, ces obligations viendront à échéance dans 10 ans, soit le 1er juin 1989.

Encaissables en tout temps

Pensez-y dès maintenant. Rappelez-vous que les obligations d'épargne du Québec conservent toujours la caractéristique d'être encaissables en tout temps à leur pleine valeur et au bon plaisir du détenteur.

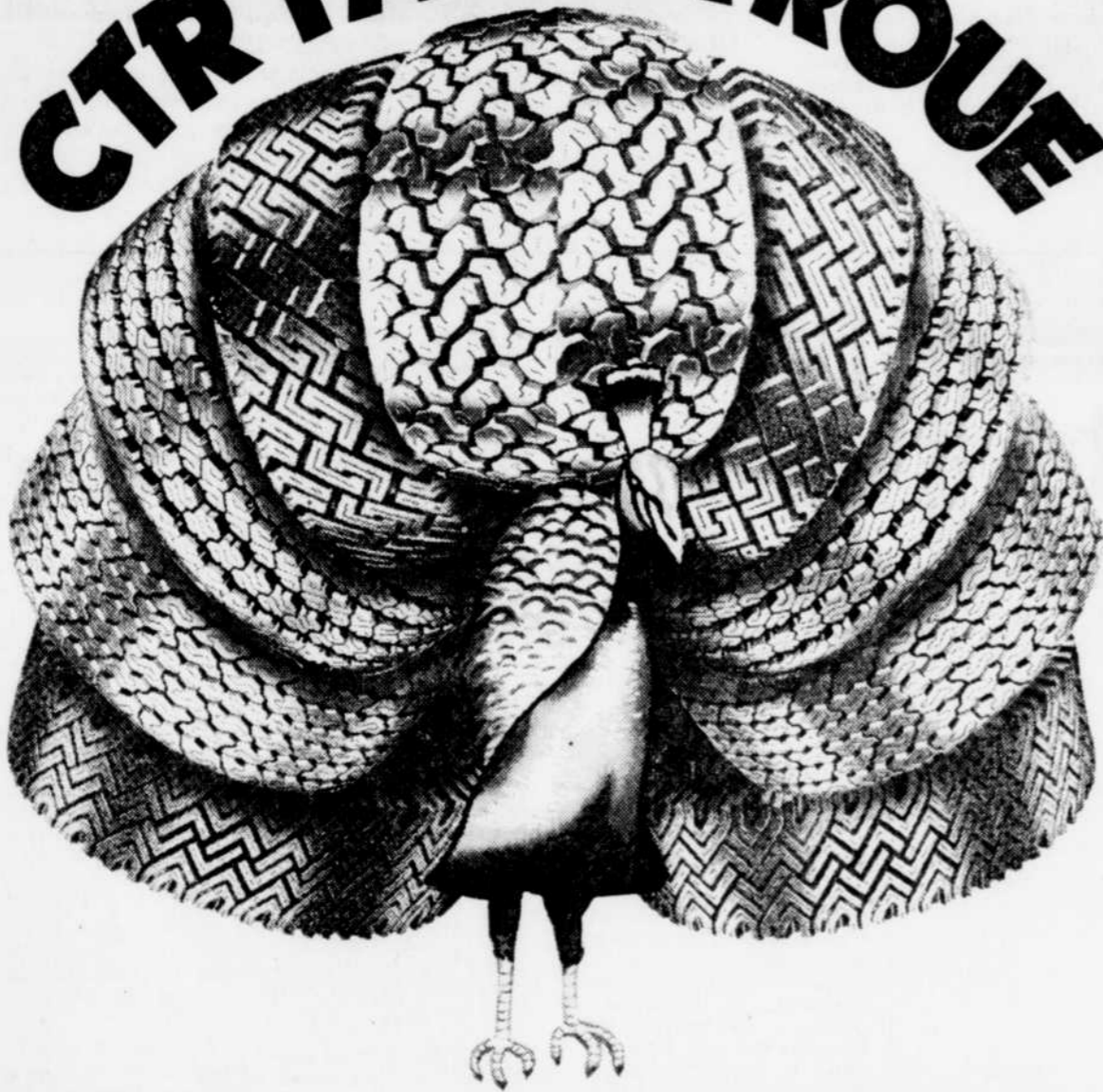
En vente maintenant

Vous pouvez les acheter du 18 mai au 5 juin dans les banques, les caisses, les fiducies et chez les courtiers en valeurs mobilières. Les obligations à intérêt régulier sont offertes en coupures de \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000 et les obligations à intérêt composé



Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

CTR FAIT LA ROUE



pour que vous fassiez de la route

Les spécialistes de CTR sont fiers de vous présenter leurs pneus. Et avec raison, puisque leurs marques réputées possèdent toutes les qualités - SOLIDITÉ SÉCURITÉ ENDURANCE ADHÉRENCE

Qu'importe votre type de véhicule, les experts des 25 centres de service CTR n'attendent que vous. Par leurs conseils et leur compétence, vous verrez que le millage accru peut enfin devenir économique.

CTR c'est sûr.

UN APERÇU DE NOTRE CHOIX, FRAIS D'INSTALLATION INCLUS

CTR MILEX PNEU RECHAPÉ FLANC BLANC		DAYTON POLYESTER FLANC BLANC		DAYTON RADIAL CEINTURÉ D'ACIER FLANC BLANC	
DIMENSION	PRIX CHACUN	DIMENSION	PRIX CHACUN	DIMENSION	PRIX CHACUN
F78-14 & 15	17.50	A78-13	30.75	BR78-13	53.60
G78-14 & 15	20.90	F78-14 & 15	38.25	DR78-14	55.00
H78-14 & 15	20.90	G78-14 & 15	38.70	FR78-14	60.85
POUR LA PLUPART DES AUTOS COMPACTES:	17.50	H78-14 & 15	44.30	GR78-14 & 15	66.60
				HR78-14 & 15	72.60

Service de Pneus CTR Ltée
BRIDGESTONE • FIRESTONE • MICHELIN

LA PLUS VASTE ORGANISATION AU QUÉBEC POUR LA VENTE ET LE SERVICE DE PNEUS NEUFS ET RECHAPÉS

Alma • Cap-de-la-Madeleine • Chibougamau • Chandler • Chicoutimi • Dolbeau • Hauterive • Jonquières • La Tuque • Montmagny • Murdochville • Normandin • Québec • Rimouski • Rivière-du-Loup • Roberval • St-Félicien • St-Pamphile • Sept-Îles • Sudbury • Thetford Mines • Ville la Baie •

128, av. St-Sacrement, Québec/681-0511
2585, boul. Henri-Bourassa, Québec/525-8141



\$5 millions pour la phase 2 de l'École dentaire



jean-didier fessou
la vie sur le campus

Le ministère de l'Éducation a approuvé la réalisation de la phase 2 de l'École de médecine dentaire et, pour ce faire, des crédits de \$5 millions seront versés à l'université Laval.

C'est à l'occasion de la collation des grades de 2e et 3e cycles, samedi, que le recteur Jean-Guy Paquet annonçait cette bonne nouvelle.

La réalisation de la phase 2 de l'École de médecine dentaire permettra d'augmenter de 133 pour 100 le nombre des étudiants admis chaque année et, d'ici les années 1990, nous pouvons espérer combler raisonnablement les besoins en dentistes de l'Est du Québec" devait encore préciser le recteur.

Rappelons que l'École de médecine dentaire a ouvert ses portes en 1971 et que c'est dans ce département que la formation par étudiant est la plus coûteuse.

Enfin, au cours de cette cérémonie de la collation des grades, le recteur Paquet a remis 43 diplômes en administration, 252 maîtrises et 28 doctorats. Il a, en outre, remis des doctorats d'honneur au biochimiste Bernard-R. Belleau et au Dr Ferdinand Cabanne. Les 2.500 étudiants au 1er cycle recevront, quant à eux, leur diplôme par la poste.

La théologie, ça conserve

Le comité d'action gérontologique des Anciens de l'université Laval a établi une liste des membres de l'association ayant 60 ans ou plus dans la région administrative de Québec. Ils sont 1.195 au total. Et, de ce nombre, 302 sont d'anciens étudiants en théologie: 48 ont plus de 75 ans, 48 plus de 80 ans, 20 plus de 85 ans et 4 plus de 90 ans.

Les seuls à vivre aussi vieux

sont les membres qui se sont adonnés à la pratique du droit durant leur existence.

Quant à ceux qui ont une espérance de vie la plus courte, ce sont les professeurs: pas un seul n'a vécu au-delà de 65 ans. Qui l'eût cru?

La croisée des chemins

Dans un billet éditorial publié le 1er juin, Monique Payeur souhaitait vivement que le recteur Paquet s'interroge sur l'héritisme que les universitaires ont maintenu face aux préoccupations quotidiennes de la société. En les accusant d'être responsables du fossé creusé entre eux et la population, oubliant le nécessaire partage des soucis modestes de la collectivité.

Délégué général du Québec à Bruxelles et titulaire d'un doctorat honorifique de l'université de Montréal, Jean-Marc Léger répond à la question de l'éditorialiste du SOLEIL dans un texte publié samedi dans LE DEVOIR: monde actuel... l'unique ou en tout cas le principal recours contre l'imminent danger d'une sorte de désert spirituel.

Aux universitaires la transcendance et aux autres les contingences. Merci mon Dieu.

Les intellectuels

Mais, d'une tout autre façon, Paul Valéry a déjà répondu à la question que se pose Monique Payeur. Ainsi, l'auteur du Cimetière marin a-t-il déjà écrit:

"Le métier des intellectuels est de remuer toutes choses sous leurs signes, noms ou symboles, sans le contrepoids des actes réels".

Tout s'explique...

Les montres vitrées

Tous les universitaires n'ont pas la tête dans les nuages. Certains ont les pieds sur terre. Peut-être trop.

Ainsi le Service des activités socio-culturelles invite régulièrement les membres de la communauté universitaire à assister à certai-

nes expositions présentées dans les "montres vitrées" du hall 2 du pavillon Pollack. L'expression est certes correcte mais il serait tellement plus simple de parler des "vitrines". Les "montres vitrées" font trop penser aux salles de montre des garagistes calquées directement de l'anglais "show room".

Jaune et noir: attention

Pendant que les pompistes de Sainte-Foy se font chloroformer, la police de la dite localité traque le délinquant sur le campus de l'université Laval. Mais pas n'importe quel délinquant: seulement celui qui enfreint les règles du stationnement. De temps en temps une voiture de police patrouille dans les rues du campus mais, le plus souvent, une voiture banalisée passe de longues heures à guetter le client.

Cette voiture banalisée est très reconnaissable: il s'agit d'un 4 x 4 jaune et noir. Un Cherokee pour être précis.

A la longue c'est un peu agaçant d'être l'objet d'une sollicitude aussi particulière et les membres de la communauté universitaire s'en passeraient bien. D'autant que la police de Sainte-Foy a sûrement autre chose à faire.

Après cet écho la couleur de la voiture banalisée changera sûrement: on finira par la reconnaître. Soyez sans crainte. Car un campus averti en vaut deux.

Deux répertoires

L'université de Québec vient de publier deux répertoires absolument indispensables.

Le premier concerne les programmes de coopération avec l'extérieur et le second les sources de subventions et commandes de recherche.

Le premier a été préparé par Georges Arcand, Mariette Dion et Monique Gervais. Le second par Denis Giasson, Dominique L. Carignan et Monique Gervais.

Deux documents extrêmement précieux.

Pas de journalistes

Il y a quelques jours l'Association du personnel administratif et professionnel de l'université Laval tenait son assemblée générale. Le correspondant du SOLEIL sur le campus désirait y assister: niet a fait répondre M. Bellanger, permanent de l'APAPUL. Pas de journalistes.

Pourtant, cette association est très officielle et rassemble quelque 650 personnes à l'emploi du campus. Soit une masse salariale de près de \$13 millions.

Le SPUL, dans ses plus difficiles moments, cet hiver, n'a pas fermé une seule fois ses portes aux journalistes. Mieux, ceux-ci avaient librement accès aux réunions du conseil syndical et à certains documents de stratégie, à titre d'information.

Pourquoi l'APAPUL n'en fait-elle pas autant? Serait-elle la chasse gardée des Armand Bélanger, Raymond Dupuis, Bernard O'Neil et Jean-Paul Bouchard (un ami intime du recteur Paquet)?

Ou faudrait-il aller chercher dans la mentalité de l'APAPUL l'une des principales causes du malaise qui règne sur le campus et dont on a tant entendu parler à la Commission Dion: à savoir l'étroitesse d'esprit de l'administration de l'université Laval.

Nouveau président

On reparlera sûrement et prochainement de tout cela dans cette chronique. Lorsqu'une association de type syndical ferme ses portes aux journalistes, ceux-ci sont pris de curiosité...

En attendant signalons que, lors de cette assemblée générale de l'APAPUL où la presse n'était pas la bienvenue, Louis Dufresne a été élu à la présidence.

Pour les six postes à renouveler au conseil d'administration, ont été élus: Louis Dufresne et Jean-Paul Bouchard, Jacques Turmel et Marcel Hudon, Patricia Poitras et Bernard O'Neil.

Ils se joignent aux six administrateurs encore en fonction et se-

sont donné l'exécutif suivant: Louis Dufresne (président), Marcel Hudon et Herménégilde Dupont (vice-présidents), Jacques Turmel (secrétaire) et Mario Lemieux (trésorier).

Avis aux anglicistes

Marie Leduc-L'Archevêque, du département des Littératures, signale que, par inadvertance, deux cours de littérature anglaise ont été oubliés au calendrier des cours d'été 1979. Les étudiants qui veulent s'inscrire au cours intitulé: Le roman américain au XXe siècle et dispensé par Andrew Clark, peuvent s'adresser à M. Jean-Claude Simard au pavillon de Koninck ou téléphoner au 656-2024.

L'inscription proprement dite aura lieu le 3 juillet au local 3256 du pavillon de Koninck.

Nouvel exécutif au SPUL

Au cours de sa réunion du 23 mai, le Syndicat des professeurs de l'université Laval s'est donné un nouvel exécutif.

François Baby a été reporté à la vice-présidence et sera aidé par deux vice-présidents: Thérèse Rousseau-Houle et Pierre-W. Bélanger. Au secrétariat Janine Pinet et à la trésorerie Jacques Dagneau.

Signalons, enfin, que Jacques Rivet continuera d'assumer la res-

ponsabilité, la direction et la rédaction en chef du TIC-TAC, le journal du SPUL.

Amadou-Mahtar M'Bow

Une nouvelle qui fera sans doute un immense plaisir à Napoléon Leblanc, de la direction de l'Extension de l'enseignement: Amadou-Mahtar M'Bow recevra un doctorat honorifique de l'université du Québec à Trois-Rivières, le 27 juin.

Sénégalais d'origine, M. M'Bow est directeur général de l'UNESCO.

Stimuler la recherche en transport

Afin de stimuler la recherche en transports au Québec, le ministre québécois des Transports, Lucien Lessard, a accordé cinq bourses de recherche à des étudiants. Le montant de chacune de ces bourses s'élève à \$6.000.

Les récipiendaires: Jacques Rajotte (McGill), François Dionne (British Columbia University), Benoit Massicotte (Laval), Max Chauvet et Gilles Saint-Michel (Montréal).

Benoit Massicotte fera une recherche en géographie des transports. Un sujet qui intéresse vivement le ministre des Transports.



Une rencontre d'amitié

La semaine dernière les membres du comité d'action gérontologique des Anciens de l'université Laval tenaient une réunion placée sous le signe de l'amitié en présence de Pierre Villa et du vice-recteur Désautels. Sur notre photo, de gauche à droite: Alain Rhéault, secrétaire, le vice-recteur Désautels et Jean-Louis Delisle, président.

Numéros gagnants

TIRAGE DU 6 MAI

4 prix de \$1 million

7985488, \$1 MILLION	5418779, \$1 MILLION	5228974, \$1 MILLION	7784220, \$1 MILLION
-085488, \$10,000	-418779, \$10,000	-228974, \$10,000	-784220, \$10,000
-85488, \$1,000	-10779, \$1,000	-28974, \$1,000	-84220, \$1,000
-5488, \$200	-8779, \$200	-8974, \$200	-4220, \$200
-488, \$50	-779, \$50	-974, \$50	-220, \$50

SUPERBONI

3 prix de \$100 000

3668544, \$100,000	6474038, \$100,000	7749147, \$100,000
-0668544, \$10,000	-474038, \$10,000	-749147, \$10,000
-668544, \$1,000	-74038, \$1,000	-49147, \$1,000
-8544, \$200	-4038, \$200	-9147, \$200
-544, \$50	-038, \$50	-147, \$50

TIRAGE DU 3 JUIN

10 prix de \$1 million

5075588, \$1 MILLION	4790676, \$1 MILLION	7646474, \$1 MILLION	3751847, \$1 MILLION
-075588, \$10,000	-790676, \$10,000	-4646474, \$10,000	-751847, \$10,000
-75588, \$1,000	-90676, \$1,000	-46474, \$1,000	-51847, \$1,000
-5588, \$200	-0676, \$200	-6474, \$200	-1847, \$200
-588, \$50	-676, \$50	-474, \$50	-847, \$50
2320864, \$1 MILLION	6492597, \$1 MILLION	6220466, \$1 MILLION	1204061, \$1 MILLION
-320864, \$10,000	-492597, \$10,000	-220466, \$10,000	-204061, \$10,000
-20864, \$1,000	-92597, \$1,000	-20466, \$1,000	-04061, \$1,000
-0864, \$200	-2597, \$200	-0466, \$200	-4061, \$200
-864, \$50	-597, \$50	-466, \$50	-061, \$50
1551282, \$1 MILLION	5849777, \$1 MILLION		
-551282, \$10,000	-849777, \$10,000		
-51282, \$1,000	-49777, \$1,000		
-1282, \$200	-9777, \$200		
-282, \$50	-777, \$50		

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT DE \$50:

A compter du 6 juin, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de \$50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

Si vous détenez un billet gagnant, suivez les instructions stipulées à l'endos de votre billet.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOE-KAYAK JONQUIÈRE ET DESBIENS 30 JUIN AU 8 JUILLET 1979

Loto Canada

La loterie nationale

Rien ne va plus au sein du Syndicat des agents de la paix

par Guy DUBE

Rien ne va plus au sein du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique du Québec: le président, Laurent Caplette, a remis sa démission de cette association regroupant les gardiens de prison, les agents de conservation de la faune, les constables de l'Assemblée nationale, des Travaux publics, du Tribunal de la jeunesse, les agents des pêcheries, les inspecteurs des autoroutes et du ministère québécois des Transports.

Deux autres membres de l'exécutif syndical ont également remis leur démission. Il s'agit de MM Valois et Bergeron. Selon le président démissionnaire, il se pourrait fort bien que d'autres

démissions soient bientôt enregistrées.

M. Caplette déplore le fait que l'action syndicale en soit une essentiellement d'affaires, ou à tendance affairiste.

"On ne veut plus cautionner le conseil d'administration", précise-t-il, ajoutant qu'il s'agit de questions de principes.

M. Caplette a déposé, dernièrement, son rapport annuel qui, avoue-t-il, a eu peu d'impact: il y aurait trop de coupures dans les comptes de dépenses; les salaires et le nombre de permanents syndicaux ne seraient pas assez élevés; les mandats seraient trop longs; etc.

Parce que le dernier conseil syndical a préféré remettre le débat au mois de

novembre, M. Caplette a remis sa démission et doit en principe retourner comme simple surveillant au centre de détention Parthenais, à Montréal, à compter du 5 juin.

Le nouveau président élu en remplacement du démissionnaire est Maurice Coriveau, un surveillant de la prison de Baie-Comeau.

Entre-temps, les démissionnaires ont demandé la tenue d'un conseil syndical spécial les 26, 27 et 28 juin, afin de faire le point et d'entraver le malaise profond qui est en train de s'établir au sein du syndicat.

M. Caplette était président de cette association regroupant 2.600 membres à l'échelle du Québec, depuis quatre ans.

FAITES-LE VOUS-MÊME

LES DALLES IMBRIQUÉES

un revêtement de sol décoratif et durable



Finis les trottoirs raboteux, les aires de stationnement, allées et patios craquelés et fendillés. Les dalles imbriquées éliminent ces inconvénients tout en enjolivant votre maison. D'installation facile et rapide, elles ne requièrent aucun mortier entre les joints. De plus, elles sont antidérapantes, résistent au gel et leurs couleurs sont permanentes.

Revêtement idéal pour:

TROTTOIRS • ALLEES
ENTRÉES D'AUTOS
PORCHES • PATIOS
STATIONNEMENT
PISCINES • ETC.

Choix de couleurs:

NATUREL, BEIGE, ROUGE, BRUN,
MARRON ET NOIR

ALFRED GIROUX & FILS INC.

brique & pierre — 455, avenue Pruneau, Ville-Vanier — 681-0197



Le Canada a connu la manif anti-nucléaire la plus importante de son histoire

(PC, AFP, Reuter) — Une vague de manifestations anti-nucléaires a déferlé durant le week-end sur l'Amérique du Nord, cela, deux mois après l'accident de la centrale de Three Mile Island.

Il y a eu plusieurs centaines d'arrestations, dont des douzaines au Canada.

C'est dans l'Ontario que la protestation la plus spectaculaire a eu lieu. En présence d'un millier de manifestants, cinq militants d'un mouvement canado-américain de défense de l'environnement, la fondation Greenpeace, sont descendus en parachute sur le chantier de la centrale nucléaire de Darlington, à 45 km à l'est de Toronto. Un millier de sympathisants ont assisté à l'exploit, réalisé par trois Canadiens et deux Américains. Ceux-ci ont payé leur action d'éclat d'une soirée au poste de police.

Soixante-six manifestants ont été accusés de délits mineurs au cours de la manifestation qui a duré six heures et plusieurs d'entre eux sont toujours en prison à Bowmanville, Oshawa et Whitby parce qu'ils refusent, s'ils sont remis en liberté, de promettre de se tenir loin du chantier de la centrale nucléaire.

Ils devront comparaître en cour à Bowmanville le 26 juin. La police a

précisé que le chantier n'avait subi aucun dommage.

Selon des témoins, quelques instants après que les cinq parachutes se soient ouverts au-dessus du chantier aux cris de "non au nucléaire", quelques manifestants ont escaladé une clôture de fil barbelé entourant le site. Les autres manifestants sont restés massés en face de l'entrée principale du site de 1.200 acres sur lequel la plus grosse centrale nucléaire au monde doit être construite.

La plus importante manifestation

La manifestation anti-nucléaire d'hier est la plus importante de toute l'histoire canadienne, l'atmosphère tout au long de la journée pouvant se comparer à celle d'un carnaval. Les manifestants venaient aussi bien de Montréal, Buffalo, Vancouver, Boston, du Michigan et de la Californie que du sud de l'Ontario.

Ils ont applaudi les discours anti-nucléaires des hommes de science comme des acteurs canadiens tels Barry Morse, Donald Sutherland et Don Francks. Une lettre d'encouragement du maire John Sewell de Toronto a été lue à la foule.

Les manifestants ont marché deux milles du parc provincial de Darlington jusqu'au chantier de la centrale nucléaire, ce qui n'était pas

sans rappeler les manifestations des années 1960. Une camionnette, décorée en éléphant blanc surnommé Darlington, ouvrait la marche.

Trois manifestants, qui ont donné le coup d'envoi de la manifestation de la fin de semaine vendredi en grimant jusqu'au milieu d'une tour de transmission de 60 mètres de haut sur le chantier, ont prononcé de brèves allocutions devant une foule enthousiaste. Ils sont ensuite redescendus et se sont rendus aux agents de sécurité de l'Hydro-Ontario.

"Si les coups de klaxon étaient autant de votes, le premier ministre Bill Davis serait renversé", a déclaré un des grimpeurs, Peter Dundas, âgé de 31 ans.

Une pancarte accrochée sur la tour invitait les automobilistes qui circulaient sur l'autoroute 401 à "klaxonner en guise de non au nucléaire".

Le cabinet provincial a exempté, il y a deux ans, le projet Darlington, dont les travaux doivent être terminés en 1987, d'une étude complète des conséquences sur l'environnement sous prétexte que les besoins en électricité étaient trop urgents. Les manifestations soutiennent que la centrale n'est pas nécessaire en raison d'un surplus d'énergie en Ontario.

Trois manifestants, qui ont escaladé une tour de transmission de l'Hydro-Ontario, saluent la foule d'un millier de personnes venue manifester contre la construction de la centrale nucléaire de Darlington, à 45 kilomètres de Toronto. Ils ont été arrêtés à leur descente.

ENTREPÔTS & BUREAUX

à louer
à divers endroits dans le Québec métro

emond COURTIER
J. ANDRÉ EMOND & ASSOCIÉS — 683-7731

UN EVENEMENT SPECIAL BIRKS

Un gobelet à vin plaqué argent de \$12.50 pour \$9.95 Incroyable!

Mais vrai. Nous fabriquons ce gobelet de 4 3/4" de hauteur dans nos propres ateliers... selon un design qui saura se marier à tout service de table. Un cadeau original pour votre hôtesse. Et pourquoi ne pas en offrir deux pour un cadeau de mariage romantique? Prix régulier \$12.50

Prix "événement spécial" Birks: **\$9.95**

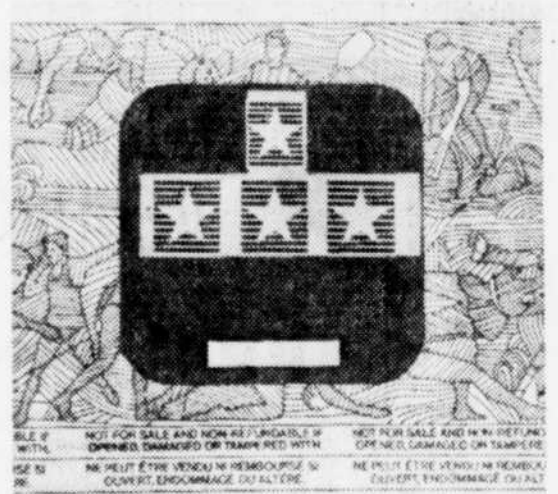
16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUÉBEC 529-0231

PLACE STE-FOY 653-4036 PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS JOAILLIERS

Le nouveau nouveau sachet

3 façons de gagner gros



La GRATOUILLE
Elle pourrait vous faire gagner instantanément **\$2 000, \$20** ou peut-être **un tout nouveau sachet gratuit***.
* 1 million de sachets GRATUITS offerts!



La FOUILLE
À l'intérieur du sachet vous pourriez trouver un chèque au porteur de **\$10 000, de \$1 000 ou de \$100.**

L'ESPOIR
Dans chaque sachet, un billet, deux tirages
30 juin: 6 prix de \$1 million
5 août: 6 prix de \$1 million
Les numéros gagnants sont maintenant décomposables en prix de \$100, \$200, \$1 000 et \$10 000.

Une bonne idée pour la Fête des Pères
La gratouille, la fouille et l'espoir
Ça peut combler gros les désirs de papa.
Offrez-lui un nouveau sachet de Loto Canada.

Vous pouvez gagner gros en dehors comme en dedans!

Loto Canada
La loterie nationale

faits divers

Il se noie en voulant capturer une grenouille dans une piscine

par Roch DESGAGNE

Un garçonnet de six ans, Pascal Parrot, a péri noyé en tombant dans l'eau sale d'une piscine, en fin d'après-midi hier, à Charlesbourg. Le tragique accident s'est produit un peu après 17h, alors que l'enfant jouait avec un compagnon autour de la piscine.

Il semble que le jeune Pascal est tombé à l'eau en essayant de capturer une grenouille.

Son copain, effrayé, a couru pour trouver du secours, mais personne ne se trouvait assez proche des lieux de la tragédie pour apporter rapidement

une aide quelconque à la petite victime.

La piscine remplie d'eau sale est située dans le complexe domiciliaire Jardins de Savoie, situé entre les rues Sully et Chamoni à Charlesbourg.

Les sauveteurs parvenus les premiers aux abords de la piscine réussirent très difficilement à repérer le corps du bambin, à cause de l'opacité de l'eau, et on eut même recours à un camion-pompe pour en baisser le niveau.

Tout indique que l'enquête policière sur cette tragédie portera particulièrement sur les mesures de sécuri-

té qui avaient été prises autour de cette piscine.

Sur les routes

Cinq personnes ont perdu la vie, quatre sur les routes et une dans un tamponnement de deux trains, en fin de semaine, dans l'Est du Québec. Dans la province, plus d'une vingtaine de personnes sont mortes accidentellement, dont neuf ont péri dans trois accidents faisant chacune trois victimes. Deux personnes ont péri dans une collision sur la Côte-Nord.

Une collision de front entre deux véhicules lors d'un dépassement, vers quatre heures hier matin, à Moisie à 20

milles à l'est de Sept-Îles sur la Côte-Nord, a fait deux victimes: Anne Paquet, 18 ans et Arne Larson, 20 ans, de Sept-Îles.

Jacques Simard, 21 ans, de Roberval, a péri dans le capotage de son véhicule, samedi soir sur la route 169 près de la barrière du parc de Chibougamau.

Maxime Ayotte, 22 ans, de Chibougamau, a été tué lorsque l'automobile qu'il occupait a heurté un lampadaire sur le boulevard Saint-Dominique à Roberval au Lac-Saint-Jean.

M. Lucien Gagnon, âgé de 54 ans, du 507 rue Bagot, à Bagotville, a trouvé la mort ce matin, vers 4h30, dans le parc des Laurentides, après avoir perdu le contrôle de sa voiture dans une courbe à la hauteur du millage 17 sur la route 175.

Télescopage

Une collision entre deux convois ferroviaires survenue au cours de la nuit de vendredi à samedi, au millage 51 de la voie reliant Gagnon et Port-Cartier a fait une victime: Ghislain Rioux, 27 ans, de Port-Cartier.

Un homme de 33 ans et ses deux jeunes garçons de 12 et 8 ans ont péri brûlés dans leur véhicule qui a pris feu en heurtant le parapet du pont Champlain à Montréal, samedi.

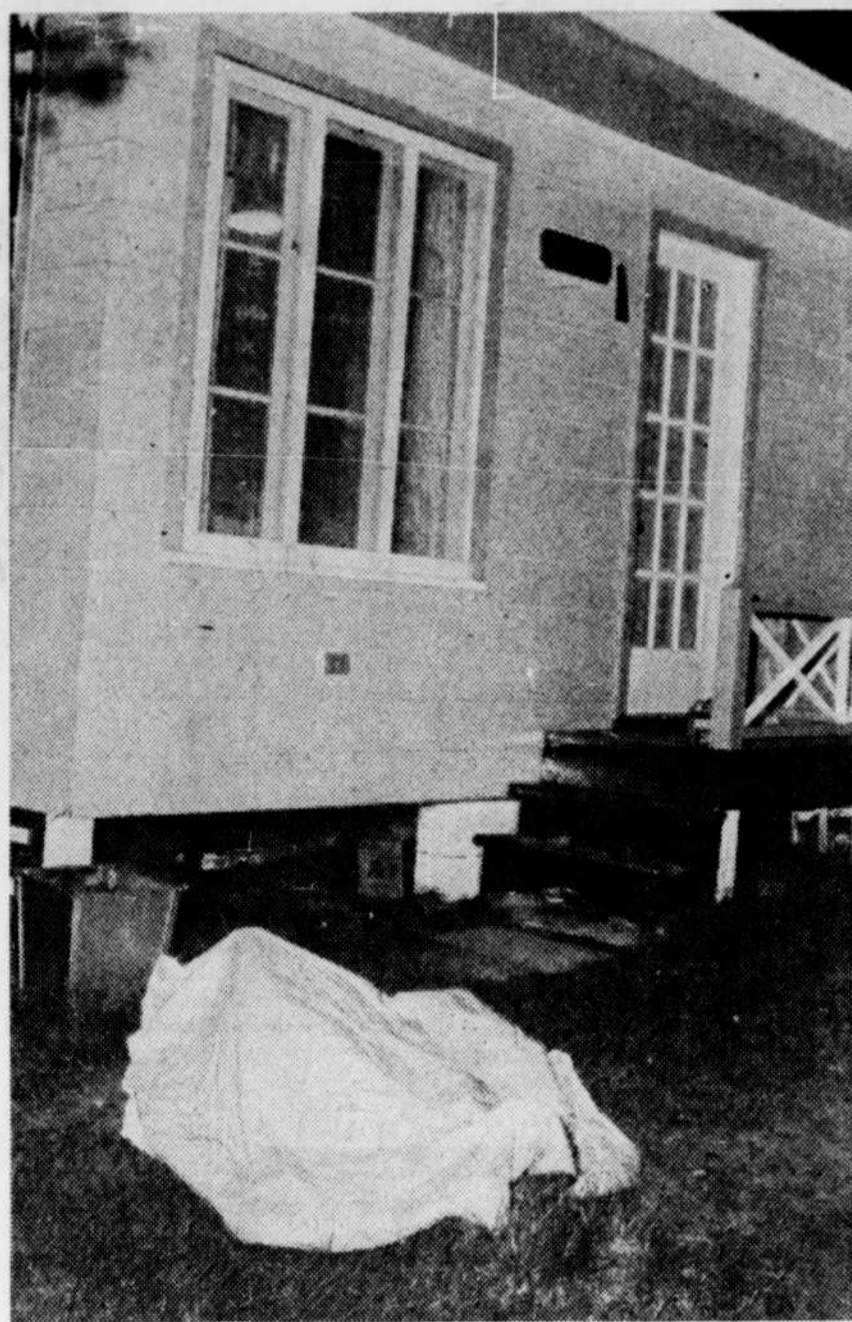
Noyade

Michel Boucher, âgé de 14 ans, fils d'Émile, de Baie-des-Sables, dans le comté de Matane, s'est noyé hier, vers 14h45, dans le lac du centre de plein air à Saint-Damase, dans le comté de Matapédia. A la suite d'une fausse manœuvre, l'embarcation genre "pédalo" que l'adolescent occupait a chaviré.



(collaboration spéciale, Luc Bouchéri)

Les secouristes ont éprouvé de grandes difficultés à repérer le corps du jeune Pascal Parrot, dans l'eau opaque d'une piscine des Jardins de Savoie à Charlesbourg, hier après-midi. Malgré tous les efforts déployés, les sauveteurs n'ont pu constater la mort du bambin de six ans.



Le Soleil, Gilles Lafond

Le corps de Ulric Langlois, 68 ans, de Saint-Lambert, dans le comté de Lévis, devant sa résidence d'été.

Une vieille rancune qui finit par un meurtre

par Roch DESGAGNE

C'est une vieille rancune qui serait à l'origine du neuvième meurtre à survenir cette année dans la région de Québec. La tragédie s'est produite

samedi en début de soirée, à Saint-Lambert dans la région de Lévis, où M. Ulric Langlois, 68 ans, a été tué d'un coup de feu en pleine poitrine. La victime se trouvait à son chalet situé dans le rang Belvèse à Saint-Lambert, lorsque l'assaillant l'a abattu

d'une décharge de fusil de calibre 3030.

Le témoin important, retracé quelques heures plus tard, est l'ex-gendre de M. Langlois. L'individu, âgé de 51 ans et demeurant à Breakerville, est détenu dans les cellules du quartier général de la Sûreté du Québec, et doit comparaître aujourd'hui devant M. Paul Clavet, à Québec, où l'enquête du coroner sera ouverte.

L'incident qui a coûté la vie à M. Langlois, s'est produit entre 19h30 et 20h samedi soir, et ce n'est que dix heures plus tard que les policiers réussissaient à appréhender le suspect.

Selon des témoignages recueillis par les enquêteurs Roland Boudreau et Henri Giguère de la section des crimes contre la personne de la SQ à Québec, et l'agent Philippe Maltais, du poste de la SQ de Charny, il y aurait eu une altercation entre la victime et son agresseur avant le coup fatal.

Il s'agirait d'une rancœur que le présumé meurtrier nourrissait depuis longtemps contre M. Langlois, son beau-père.

Pas d'arrestation

Par ailleurs, la Sûreté municipale de Québec n'a pas encore procédé à l'arrestation de l'auteur du huitième meurtre, survenu vendredi matin à Québec, même si l'enquête policière semblait se concentrer sur certains individus suspects.

La victime de ce meurtre, Mme Jeanne-Arc Gaulin, 60 ans, a été tirée à bout portant par un bandit qui tentait de faire un vol à main armée à l'épicerie Gaulin, située à l'angle des rues Saint-Bonaventure et Saint-Sauveur.

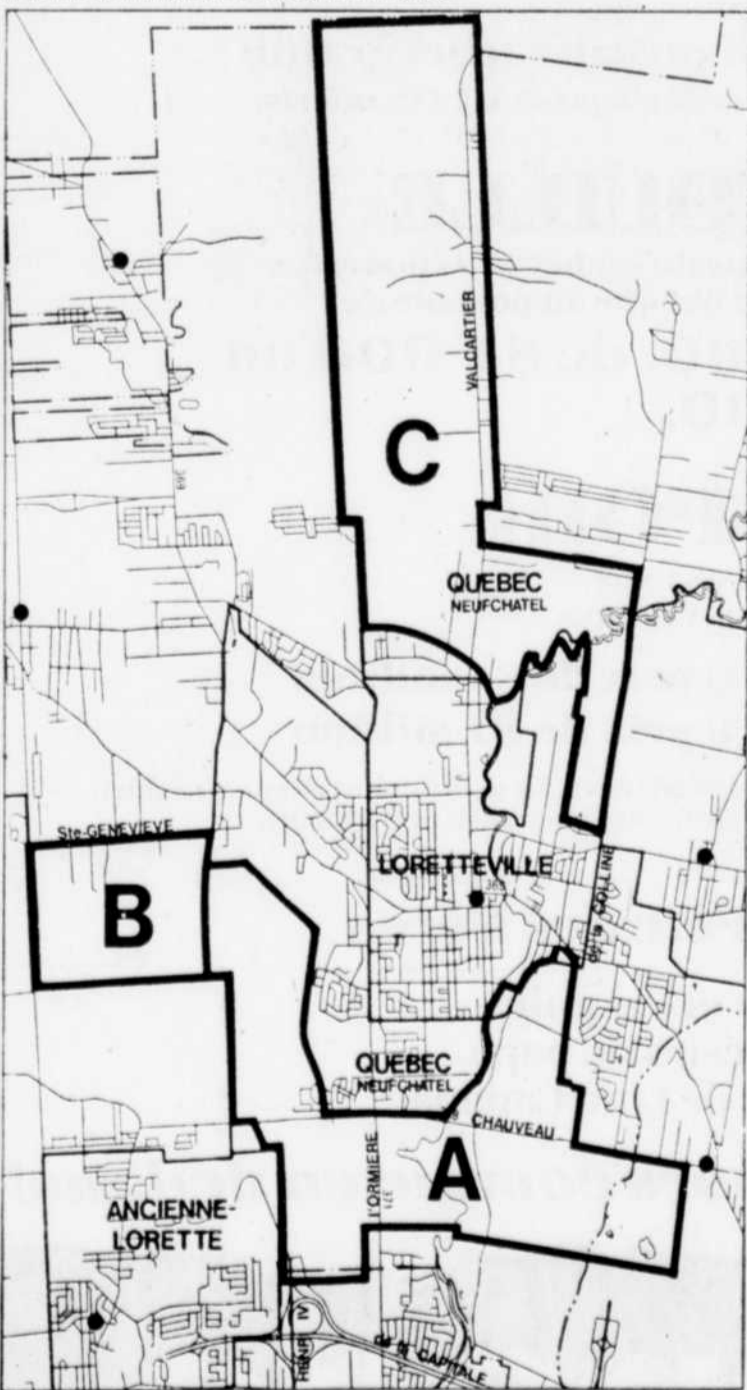


ZONAGE AGRICOLE

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole, qu'une assemblée publique aura lieu, vendredi le 15 juin 1979, à 19:30 heures, à l'École Notre-Dame-des-Neiges, 25, boulevard Gastonguy, dans le district Neufchâtel, de la Ville de Québec, pour entendre les représentations de toute personne intéressée par la délimitation de la partie de la zone agricole située dans la Ville de Québec.

Seront étudiées, lors de cette assemblée, la proposition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, de même que la contre-proposition de la Ville, relativement à la délimitation de cette zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent, lors de cette assemblée, faire des représentations à la Ville et en aviser la Commission ou lui en transmettre copie.



La Commission propose d'inclure dans la zone agricole les territoires identifiés par A et B sur le plan ci-haut.

A — territoire que la Ville propose d'exclure de la zone agricole;
B — territoire que la Ville consent à inclure dans la zone agricole;
C — territoire que la Ville demande d'ajouter à la zone agricole.

Les personnes intéressées peuvent, lors de cette assemblée, faire des représentations à la Ville et en aviser la Commission ou lui en transmettre copie.

Québec, le 4 juin 1979.

Le greffier de la ville,
ANTOINE CARRIER, avocat.

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BEAUPORT
COMTE DE CHARLEVOIX

AVIS PUBLIC

A. TOUTES LES PERSONNES INSCRITES SUR LE RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR LE 29 MAI 1979, COMME PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNE par le sous-signé, Jean-Paul Paré, o.m.a., secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la Ville de Beauport, comté de Charlevoix, QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 22 mai 1979 et ajournée au 29 mai 1979, le conseil de cette ville a adopté les règlements suivants:

- a) Règlement no. 464 intitulé: "Pourvoyant à l'exécution de travaux d'égout sanitaire pour desservir les lots 655-1 à 655-17 ainsi qu'à un emprunt à court terme n'excédant pas \$7,800 pour en défrayer le coût";
- b) Règlement no. 465 intitulé: "Règlement décrétant un emprunt à long terme pour une somme n'excédant pas \$275,000 - 20 ans, pour la pose de services d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial sur les lots: 365, 371, 372, 374, et 377";

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majors et citoyens à la date du 29 mai 1979 s'il s'agit de personnes physiques ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villages, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no. 464 et que le règlement no. 465 fassent l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a - 398b, de la Loi des Cités et Villages et aux fins de laquelle procédera les personnes habiles à voter sur les règlements en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 12 et 13 juin 1979, au bureau de la Ville situé au 216, rue Prévost, Beauport.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no. 464 fasse l'objet d'un scrutin secret est de neuf et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no. 465 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE toute personne habile à voter sur ces règlements peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement. QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 13 juin 1979, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située à Ville de Beauport, comté de Charlevoix, à 19:00 heures.

DONNE A BEAUPORT CE 31ème JOUR DE MAI 1979.
Jean-Paul Paré, o.m.a.,
Secrétaire-trésorier.

par Roch DESGAGNE cette année dans la région de Québec.

C'est une vieille rancune qui serait à l'origine du neuvième meurtre à survenir cette année dans la région de Québec. La tragédie s'est produite

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

Avis public est, par les présentes, donné:

- 1° que lors d'une assemblée du conseil municipal de la ville de Beauport, tenue le 17 avril 1979, ledit conseil a adopté le règlement 79-210 décrétant la fermeture de la rue portant le numéro de lot 1544-182 du cadastre de Beauport (partie de la rue Alfred), comme rue publique à toutes fins que de droit.
- 2° que ledit règlement numéro 79-210 a reçu l'approbation de la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 30 mai 1979.
- 3° qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, durant les heures de bureau.
- 4° que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beauport, ce trente et unième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Le greffier de la ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

SOUSSION POUR FOURNITURE ET INSTALLATION DE FEUX DE CIRCULATION ET DE LUMINAIRES CARREFOUR AVENUE D'ESTIMAUVILLE / RUE ALEXANDRA

Avis vous est donné, par la présente, que des soumissions cachetées et marquées "Soumission pour fourniture et installation de feux de circulation et de luminaires" au carrefour avenue d'Estimauville - rue Alexandra, et adressées au greffier de la ville de Beauport, à l'Hôtel de ville, 577, av. Royale, Beauport, seront reçues jusqu'au lundi 18 juin 1979, à 16h. Elles seront ouvertes le même jour à l'Hôtel de ville de Beauport, en présence des personnes intéressées.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant à la firme Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau & Associés, située au 2073, rue Branly, Sainte-Foy, Qué., et en y déposant un chèque certifié au montant de deux cents dollars (\$200) payable à la firme Vandry, Jobin, Gravel, Falardeau & Associés, qui sera remboursable par cette dernière, lors du retour des plans et devis en bon état par le soumissionnaire, dans les dix (10) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule fournie avec les plans et devis et être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission garantissant 10% du montant de la soumission.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Beauport, le 30e jour du mois de mai 1979.

Le greffier de la ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.



AVIS PUBLIC

est par les présentes donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec, tenue le 28 mai 1979, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

No 2608 — Concernant la compensation dont sont assujettis les propriétaires de certains immeubles exempts de taxes.

No 2609 — Pour amender le règlement numéro 1320 concernant le service des vidanges.

No 2610 — Décrétant l'imposition, pour l'exercice financier 1979, des taxes foncières, d'affaires et de la taxe d'eau, et décrétant le taux de la taxe spéciale prévue et imposée par les règlements numéros 2068 et 2000.

No 2613 — Modifiant le règlement 2474 concernant l'urbanisme dans une partie des districts Champlain, St-Roch/St-Sauveur et Limoilou.

No 2614 — Fixant le taux de service de l'enlèvement de la neige pour l'hiver 1978-79.

No 2615 — Décrétant un emprunt de \$1,206,000 requis pour les travaux de réaménagement du réseau routier dans le secteur de la Place Fleur-de-Lys et décrétant ledits travaux.

No 2616 — Décrétant un emprunt de \$919,000 pour la réalisation de travaux de nature capitale.

No 2617 — Concernant le taux des taxes personnelles, permis, licences et taxes spéciales pour l'exercice financier commençant le 1er mai 1979 et se terminant le 31 décembre 1979.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau. Québec, ce 30 mai 1979.
Le Greffier de la Ville,
ANTOINE CARRIER, Avocat.



A VENDRE

F.O.B. Montréal et F.O.B. Québec, tels quels au site.

5 TRACTEURS SUR ROUES.

de marque Massey Ferguson dont 4 avec benne avant et 1 avec benne avant et godet rétro. 3 tracteurs se trouvent à Montréal et 2 à Québec. Paiement comptant ou par chèque visé. L'inspection a lieu entre 10h et 15h du mardi au jeudi. Pour rendez-vous, appelez M. M. A. Bédard, (514) 343-5334 pour Montréal et M. M. R. Gingras, (418) 684-2936 pour Québec. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter la totalité ou une partie de toute offre.

IAC PRÉSENTE AVEC FIERTÉ LA BANQUE CONTINENTALE DU CANADA.

Forts d'un actif de \$3 000 000 000 et d'un demi-siècle d'expérience dans le domaine de la finance, 2 000 nouveaux conseillers financiers sont à votre service partout au Canada.

Le 4 juin 1979 marque un événement mémorable. En effet, IAC, la plus importante et la plus prospère des sociétés financières canadiennes dans le domaine de l'industrie, du commerce et des prêts aux consommateurs, devient la Banque Continentale du Canada, avec 140 succursales d'un océan à l'autre.

Cette transformation nous permet de mieux servir nos milliers de clients et d'offrir au public canadien les services d'une banque nouvelle, aux idées innovatrices, qui s'appuie sur de nombreuses années d'expérience dans le domaine des prêts et de l'administration financière.

NOS DÉBUTS... une activité financière sans cesse croissante. Un succès financier incontesté dans le domaine des affaires, du commerce et de l'industrie au Canada.

Depuis les années vingt, époque à laquelle IAC a connu son premier grand succès en instaurant une nouvelle forme de crédit (le crédit à tempérament) pour l'industrie de l'automobile, la compagnie a étendu son champ d'action dans de nombreux secteurs de l'économie au Canada. Ce faisant, elle est devenue chef de file en ce qui concerne le financement et la location dans l'industrie et le commerce, les hypothèques, l'immobilier et le financement des entreprises.

Notre prospérité toujours grandissante et la réussite de nombreux clients qui ont su nous faire confiance depuis plus de cinquante ans, démontrent qu'une nouvelle banque canadienne qui possède nos qualités et nos principes fait face à un avenir prometteur.

NOTRE STRATÉGIE... dynamisme et prospérité.

Nous croyons fermement qu'une banque doit être innovatrice et bonne conseillère pour aider les gens et les entreprises qui ont besoin d'argent afin de concrétiser des projets sérieux et valables. Notre ligne de conduite est de proposer des concepts originaux, d'offrir un service hors-pair et d'établir des systèmes efficaces de gestion financière pour tous ceux qui empruntent ou qui nous confient leur argent.

NOS OBJECTIFS... nous voulons stimuler la croissance économique! Nous voulons contribuer à votre réussite!

La banque continuera à puiser sa force auprès des gens et des compagnies qui ont toujours été satisfaits des services de IAC dans le passé.

Grâce à notre connaissance approfondie de nombreux secteurs importants des affaires, nous sommes en mesure d'aller vous voir pour vous proposer des idées nouvelles sur la façon dont vous pourrez profiter de notre expérience et de notre savoir-faire. Nous représentons une banque en pleine action.

Nous avons créé la Banque Continentale du Canada parce que nous croyons que nous sommes dans un terrain propice à la réussite des gens ambitieux et actifs qui ne craignent pas de consacrer temps et argent à la réalisation de nouvelles idées.

NOS SERVICES... spécialisés et bien adaptés aux besoins de notre clientèle.

Notre réseau de succursales est conçu pour favoriser un bon développement au sein de la communauté et une expansion bénéfique à travers tout le pays.

Nous sommes maintenant à votre service et ce, grâce à deux genres de succursales.

Nos succursales spécialisées vous offrent une gamme de programmes de prêts et de dépôts, tandis que nos succursales tous services mettent à votre disposition le système

bancaire personnalisé Continental, un concept nouveau et exclusif représentant à la fois un système d'informatique très perfectionné et un service des plus personnels.

SUCCURSALES SPÉCIALISÉES... parce que nous voulons vous proposer des programmes de prêts personnels, commerciaux et hypothécaires qui vous conviennent.

Vous trouverez tous les services IAC dans les succursales spécialisées de la Banque Continentale. Les ententes que vous avez conclues avec IAC suivront leur cours, sans changement. Dans les succursales spécialisées, vous pourrez obtenir des prêts personnels, commerciaux ou hypothécaires, ainsi que des programmes de location dont IAC assume la gestion et qui sont parfaitement adaptés à vos besoins.

Si vous désirez obtenir des taux d'intérêt avantageux pour votre épargne, renseignez-vous au sujet des dépôts à terme Continental.

Pour votre convenance, tous les programmes offerts par nos succursales spécialisées figurent sur la porte principale de ces établissements.

SUCCURSALES TOUS SERVICES... elles vous présentent le nouveau système bancaire personnalisé Continental, unique en son genre.

Le système bancaire personnalisé Continental est conçu pour vous donner le meilleur rendement de votre épargne, réduire la paperasse et vous aider à faire profiter votre argent de façon plus facile, plus pratique et plus efficace.

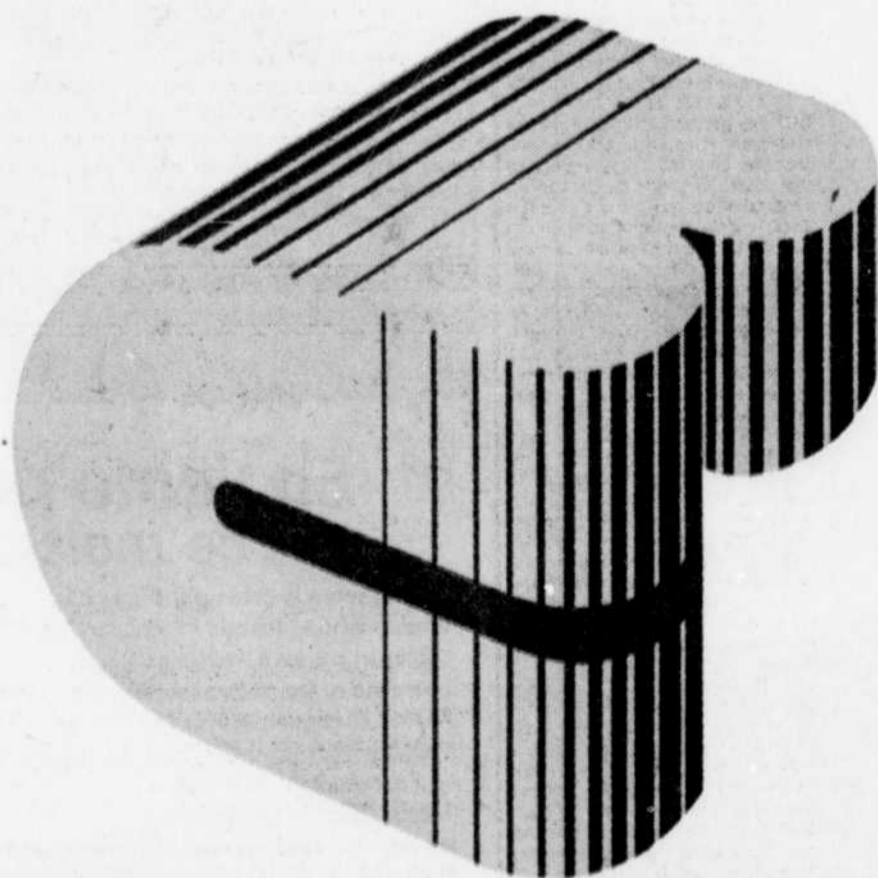
Lorsque vous devenez client d'une de nos succursales tous services, nous sommes en mesure de vous offrir un programme bancaire global, qui saura convenir à vos besoins particuliers. Ce programme peut comprendre un ou plusieurs des éléments suivants: le compte capital-épargne qui présente l'avantage unique de vous donner de l'intérêt quotidiennement; le compte rendement avec lequel vous avez le privilège de faire des chèques et aussi d'épargner tout en accumulant un intérêt quotidien et un intérêt boni mensuel; le compte chèques et aussi la marge personnelle de crédit, facultative, une des plus intéressantes caractéristiques du système bancaire personnalisé Continental, qui comble systématiquement les découverts dans votre compte. De plus, vous recevez chaque mois un rapport bancaire personnel qui est un compte-rendu précis et concis de toutes les transactions effectuées dans tous vos comptes.

Votre représentant des services aux clients symbolise tout le système bancaire personnalisé Continental. Il est, en fait, votre conseiller financier personnel. Ce représentant a reçu une formation spéciale afin d'être toujours en mesure de vous donner des renseignements précis et de vous faire profiter au maximum des services que vous offre la banque.

À compter d'aujourd'hui, la Banque Continentale du Canada est en pleine action pour mieux vous servir partout où vous verrez ce nouveau symbole.



Nous sommes impatients de vous accueillir. Venez nous voir.



BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

SYMBOLE D'ACTION

conditionnement physique



Il faut se "réchauffer" avant chaque entraînement

Comment se réchauffer

Accordez-vous environ 10 minutes de réchauffement. Vous n'avez qu'à alterner de courtes périodes de jogging très léger avec les exercices d'étirement que nous vous proposons à chaque semaine. Passez en revue tous les grands groupes musculaires de votre corps. Notez que plus il fait frais à l'extérieur, plus votre réchauffement devrait être long.

Chaque exercice d'étirement doit être fait doucement, sans mouvement brusque. Cherchez plutôt à vous placer dans la position maximale que vous pouvez atteindre sans qu'il n'y ait de douleur et maintenez cette position et répétez l'exercice encore 1 ou 2 fois. Ah oui surtout ne comparez pas votre niveau de flexibilité à celui des autres. Mais dites-vous toujours qu'elle peut s'améliorer avec de la patience.

Le retour au calme

Une fois votre jogging terminé, récupérez en marchant puis faites quelques exercices d'étirement. En étirant les régions qui se sont contractées, vous contribuez à éliminer des tensions qui se sont accumulées dans le système musculaire. Sans cela, vos muscles risquent de devenir moins souples, moins élastiques, plus durs donc plus vulnérables aux blessures. Cela contribuera aussi à diminuer le taux d'acide lactique présent dans vos muscles. C'est justement lui qui cause la sensation de fatigue et les douleurs musculaires que vous sentez le lendemain de votre course.

Nous vous offrons dans les deux dernières semaines de cette chronique soit à la 11e et 12e semaine une série d'exercices à faire pendant la phase de retour au calme. En attendant, faites quelques-uns de ceux proposés pour le réchauffement.

Jogging

6e Semaine
à faire 3 à 5 fois par semaine

GRUPE A

Jogging 10 minutes. Marche 2 minutes suivie de 8 minutes de jogging (total 20 minutes).

GRUPE B

20 minutes de jogging, 1 minute de marche suivie de 5 minutes de jogging (total de 26 minutes).



Un banc, une clôture ou un capot d'auto feront l'affaire pour cet exercice d'étirement. Placez le pied sur un banc, gardez la jambe droite. Fléchir lentement le tronc vers l'avant afin d'étirer les muscles derrière la jambe. Tenir la position 15 secondes puis relâchez. Le faire 4 fois de chaque jambe.

GRUPE A

— ceux n'ayant pas fait d'activité physique depuis plus d'un an.

— ceux n'ayant pas suivi de programme d'entraînement depuis plus d'un an.

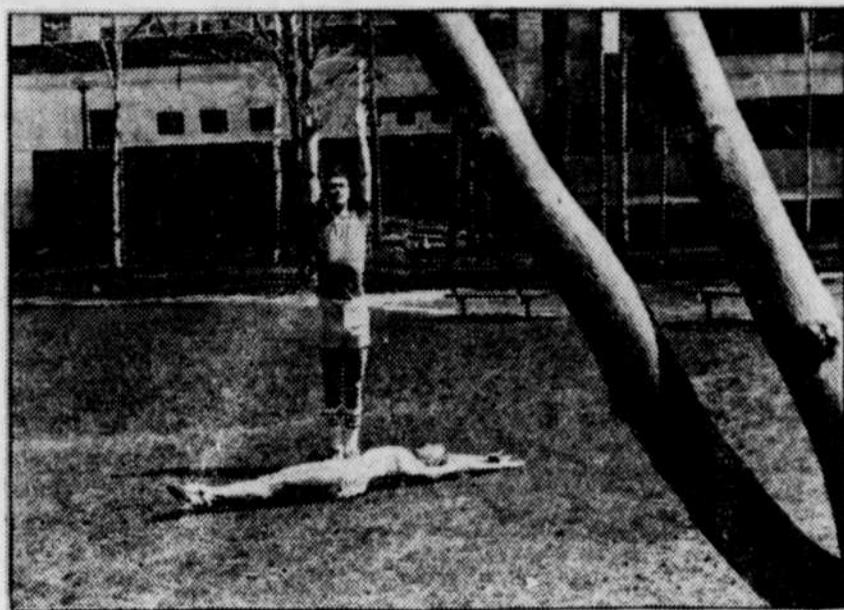
Les autres, à vous de décider de ce qui correspond le plus à votre capacité.

N'essayez pas de sauter des étapes.

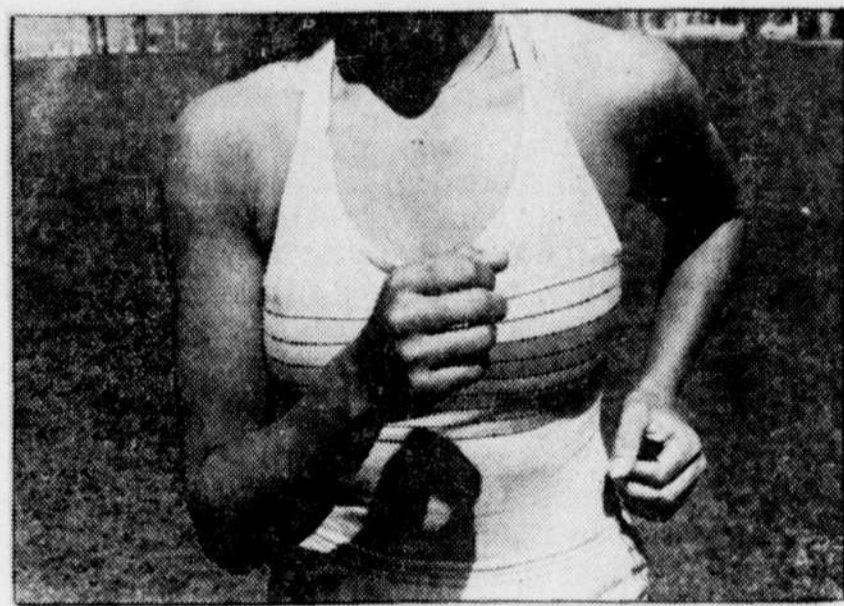
Prenez votre temps et vous allez y gagner à long terme.



Couché sur le dos, ou debout appuyé sur une surface. Amenez la jambe gauche vers la poitrine. Gardez la tête vers l'arrière. Tenir cette position pendant 15 secondes. Répétez l'étirement avec la jambe droite, tenir aussi 15 secondes. A faire 4 fois chaque jambe.



Couché sur le dos ou debout, avec les bras et les jambes en extension. Pointez les orteils et les doigts le plus loin possible. Tenir cet étirement pendant 5 secondes puis relâchez. C'est un bon exercice d'étirement pour tout le corps spécialement les muscles longs et le dos. Le faire 5 fois.



Le conseil technique de la semaine

Attention à la position des mains et des épaules. Les mains ont davantage à être tout à fait décontractées donc légèrement fermées (voir photo). Les épaules suivent le mouvement des bras et s'avancent légèrement chacune à leur tour. Pensez à les décontracter, assurez-vous qu'elles ne sont pas surélevées.

Le 17 juin, on fête Papa!

Oui, vous pouvez trouver réunies sous un même toit toutes les meilleures idées-cadeaux! Chez H.R.! Cravates. Chemises habillées, sport. Chandails. Chemisettes golf. Peignoirs. Valises. Portefeuilles. Artículos toilette. Et encore! De France, Italie, Angleterre. Souvent signés de grands noms. Emballage-cadeau gratis! Rayon Hommes.



HOLT RENFREW

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hrs station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville



Moi je m'abonne
aux
Recettes Du Chef
le magazine de
Suzanne Lapointe

et j'économise
\$4⁰⁰ ou \$11⁰⁰

En vente partout ce mois-ci...

- Poulet sauté à la Coloniale • Brasserie Le Colonial
 - Côte de veau au Pernod • Restaurant, chez Bardet
 - Cailles à l'orange • Restaurant Annabel
 - Spumone au Grand Marnier • Restaurant La Campagnola
 - Pêches au cognac Rouyer • Restaurant, chez Bardet
 - Poularde étuvée au Greyman & aux morilles • Restaurant Pierre de Coubertin
 - Salade Cascade de mandarines
 - Assiette de crevettes Patio. Jambon à l'ananas
 - Poularde farcie • Restaurant La Marie Galante
 - Scaloppine Campagnola • Restaurant Campagnola
 - Parfait aux fruits California • Restaurant chez Beaulac
 - Filet de boeuf farci • Restaurant chez Beaulac
 - Homard au Cellier des Dauphins • Restaurant Le Beukiri
 - Truite soufflée au Riesling (Recette du mois) • Chez Bardet
- Fin gourmet — Petit porte-monnaie
— La rhubarbe
Nos lecteurs cuisinent
Les salades annoncent l'été
Connaissez-vous le yam ou patate sucrée
Viva l'Italia
Vous êtes seul à table
- Menus du mois — Fête des pères et manges
Carnet gastronomique
Courrier du coeur d'artichaut
Petit lexique
Recettes de cuisson lente dans l'authentique Crock-Pot
Cadeaux de mariage du chef

COÛT DE L'ABONNEMENT
12 NUMEROS ~~\$18.~~ \$14.
24 NUMEROS ~~\$36.~~ \$25.

Demander d'abonnement à **Les Recettes Du Chef**
EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P.

NOM Age
ADRESSE
VILLE
Code Postal
Adresser à
Publications Expresses MF Inc.
SERVICE DE L'ABONNEMENT
C.P. 116 Succ. Bourassa, Montréal, P.Q.

Oxygénons notre sang par une bonne cure d'air

par G. PIMENTEL
(collaboration spéciale)

Quand les beaux jours sont là, il faut prendre l'air le plus possible. Surtout si l'on habite une grande ville. Dans les jardins publics, les espaces verts, les principales causes de pollution de l'air (fumées d'usines, gaz émis par les véhicules à moteur) sont atténuées; c'est une preuve de sagesse de s'y rendre chaque jour. A tous égards, nous devons, pour préserver notre capital santé-beauté, chercher l'oxygène ou il se trouve puisque c'est ainsi seulement que nous pouvons fournir à notre sang l'oxygène qu'il doit apporter aux organes afin d'assurer leur fonctionnement.

Lorsque nous nous oxygénons bien, nous éliminons les toxines qui nous fatiguent et sont souvent responsables de surcharge graisseuse et de cellulite, nous avons un sang pur qui donne un teint clair et des yeux brillants.

La précieuse sensation de

bien-être résultant d'un bon état général, l'air contribue beaucoup à nous la donner, car il est un incomparable facteur de santé et un merveilleux produit de beauté. Profitez-en au maximum, faisons-le entrer chez nous, renouvelons-le chaque jour...

Le soleil

Ses bienfaits sont indiscutables mais les excès d'ensoleillement sont nuisibles et tous les médecins les déconseillent.

Les bains de soleil convenablement pris ont de bons effets; ils stimulent les fonctions de circulation et de nutrition s'ils sont progressifs et bien dosés.

D'une façon générale, mieux vaut se limiter à vingt-cinq ou trente minutes et cela bien entendu à condition que le médecin soit d'accord, les bains de soleil ne convenant pas à tout le monde.

La tête doit être protégée, le visage est fragile et le

soleil accentue parfois les rides et la couperose; les petits vaisseaux capillaires superficiels se dilatent et s'altèrent, ce qui passe inaperçu, la couperose semblant atténuée par le brunissage; quand celui-ci se dissipe, on constate l'aggravation.

Le soleil peut faire apparaître des taches brunes aux points d'application de lotions parfumées, celles qui contiennent de l'essence de bergamote, en particulier. Il peut arriver aussi que le colorant incorporé au rouge à lèvres provoque, sous l'action du soleil, une réaction qui enflamme ou dessèche les lèvres.

La sensibilité des yeux aux contrastes lumineux est très variable; dès que l'on éprouve une sensation de brûlure ou même une simple gêne, il convient de porter des lunettes teintées et adaptées à sa vue, pas n'importe quels verres. En outre, et cela ne doit

pas être oublié, les lunettes de soleil, en protégeant contre l'éblouissement, empêchent de plisser les yeux; elles évitent ainsi la formation de fines petites rides et de la patte d'oie.

Le vent

Les yeux fragiles ne sont pas toujours assez protégés par des lunettes. En ce cas, une fois de retour chez soi, il convient de les baigner avec de l'eau de rose ou de l'eau de bleuet ou bien d'appliquer des compresses soit au thé, soit à la camomille.

Nombreuses sont celles qui se plaignent que le vent dessèche leurs cheveux, les rend difficiles à coiffer. On leur redonne de la souplesse en les lavant chaque semaine avec un shampoing très doux; celui à base d'huile de cade donne en général des résultats satisfaisants. Sont bons aussi les massages du cuir chevelu à l'huile d'a-

mandes douces ou d'olives tiède après lesquels on enveloppe sa tête d'une serviette et l'on procède quelques heures plus tard ou même le lendemain à un shampoing suivi d'un rinçage. A noter que pendant la période où les cheveux sont fragiles, l'air très chaud ne convient pas pour les sécher.

Les brossages doivent être effectués avec une brosse douce; pour terminer, on applique s'il y a lieu une crème grasse spéciale qui rend aux

cheveux le lubrifiant naturel éliminé par le vent.

La laque est déconseillée jusqu'à ce que les cheveux aient retrouvé leur vitalité.

La cure de détente

Les personnes qui, au cours de la belle saison, ne partent pas sont privées d'un élément qui contribue beaucoup à rendre les vacances bienfaites: le changement de cadre, d'entourage, d'occupations.

A cette privation, il faut, pour rester "en forme" chercher un remède et celui-ci ne peut être fourni que par la découverte de valeurs de remplacement.

Une coupure avec nos habitudes, surtout si elle s'accompagne de contacts avec des inconnus, peut, même si elle est réalisée sur place, nous permettre de retrouver l'élan et la vitalité que nous n'avons pas suffisamment défendus, car l'équilibre harmonieux du corps ne repose pas

sur les seules données physiologiques: nous avons besoin d'un délassement qui ne soit pas un repos complet trop souvent différent de nos tâches quotidiennes.

Les distractions jouent un rôle dans l'hygiène mentale et personne ne doute plus à présent de l'influence du psychisme sur le fonctionnement de l'organisme.

(copyright by BIP)

Premiers éléments d'un vaccin contre l'hépatite virale

LONDRES (Reuter) — Les premiers éléments d'un vaccin contre l'hépatite virale ont été produits en laboratoire, écrit le docteur Ken Murray dans la dernière édition de la revue scientifique britannique "Nature".

Le docteur Murray, responsable d'une équipe de recherche au laboratoire de microbiologie de Porton Down, dans le sud de l'Angleterre, précise que les médecins ont réussi, pour la première fois, la synthèse d'une protéine propre à servir de base à un vaccin.

L'hépatite virale se transmet habituellement par transfusion sanguine ou par

injection. On constate également sa présence chez les toxicomanes, résultat de l'emploi d'une aiguille non stérilisée, chez les prostituées et chez les homosexuels.

Troubles du foie et jaunisse sont ses symptômes habituels et plus d'un médecin y voit l'une des causes du cancer du foie.

En Europe occidentale, de 3 à 15 pour 100 des donneurs de sang souffrent de cette maladie qui, dans quelques rares cas entraîne la mort. Dans certains pays d'Afrique et d'Asie, jusqu'à 10 pour 100 de la population en est atteinte.

La Bible

"Sur tout ce que tu détestes, réfléchis."

Ecclésiastique 31¹⁵

FONDATION GIGUERE
AUTOMOBILE

CONSOMMATEURS... COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

Ne vous fiez pas aux PSEUDO-EXPERTS! ESTIMATION GRATUITE

Pour la rénovation extérieure de votre maison, ou toutes autres réparations, CONSULTEZ...

Représentants autorisés

ALCAN

ET FINIE LA PEINTURE!

INSTALLONS AUSSI, CLAPBORD MASONITE-ACIER-VINYLE-ETC.

ÉNOVATION

ÉCOR de Québec Inc

188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

GARANTIE DE 20 ANS

un vrai GRAND PRIX



PHOTO CENTRE BRUNET

OBJECTIFS montures TX

Vivitar notre grand PRIX

24mm	f:2.8	sugg. 249.95	136.50
135mm	f:2.8	214.95	123.95
200mm	f:3.5	259.95	149.95

Adaptateur TX disponible pour la majorité des caméras populaires

Plus... assortiment complet: objectifs - grand angle téléphoto - zoom - macro-doubleur - tripleur - filtre etc.

LA PHOTO C'EST NOTRE SPECIALITE

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 30 juin 1979 ou jusqu'à épuisement des stocks.

MAIL ST-ROCH
Québec 529-5741

PLACE LAURIER
St-Foy 656-1717

CARREFOUR
Charlesbourg 623-1504

PHOTO CENTRE BRUNET



Plusieurs raisons de lire

le magazine / solutions de la québécoise

femme

6
L'obésité: une maladie de comportement

8
Vous rêvez d'avoir un jardin

10
Après les élections
Le destin de Margaret



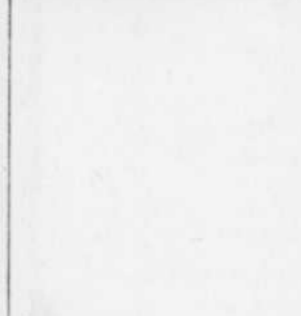
14
Durant l'été: Plus de violés au Québec



18
Supprimer les malaises de vos enfants avec l'acupuncture



22
Brunir en beauté et sans danger



24
La prostitution: c'est une drogue



28
TEST
Etes-vous perdu?

30
Les problèmes des locataires

32
Faut-il naître devant son père?

36
La détente par le tricot



38
Vous allaitez votre bébé: les conséquences



42
Michael Landon: Un charmeur viril



46
Madame Pingouin tricote

économie

Industriels québécois de la pêche en France

par Florent PLANTE

Une délégation québécoise d'industriels de la pêche partira d'ici quelques jours pour la France afin de visiter le Salon international de la pêche et des industries connexes, à Nantes, du 6 au 11 juin.

Accompagnés de M. Noël Chevalier, de la section internationale du ministère québécois de l'Industrie et du

Commerce, la dizaine de producteurs iront s'informer des derniers développements technologiques en matière de pêche et, surtout, établiront des contacts avec les industriels français de la pêche.

La délégation est formée de M. Laurent Curadeau, de Curadeau et Frères, de Rivière-au-Renard; M. Gérard Gingras, des Pêcheries Gingras,

de Saint-Nicolas; M. Bernard Blais, de Primor Inc., de Québec; M. Hermel Cormier, de la Coopérative de Gros-Cap, des Îles-de-la-Madeleine; M. Jean-Luc Poirier, gérant de la Coopérative de Carleton; M. Gerald Savage, de la National Sea Products, de Havre-Aubert, IM; M. Richard Lapointe, de Pêcheurs unis du Québec; M. Raymond Audet, de Gaspé; et M. Gérard Lelièvre, de la

firme Lelièvre, Lelièvre et LeMoignan, de Sainte-Thérèse de Gaspé.

Bien qu'à sa première année le Salon de la pêche à Nantes veuille développer particulièrement les relations avec les pays européens, et plus particulièrement avec les pays africains, l'occasion est belle pour les Québécois de rencontrer en ce même endroit

les responsables de tout le secteur français de la pêche, gouvernemental ou privé.

D'ailleurs, depuis l'extension de la zone canadienne de pêche à 200 milles des côtes, plusieurs pays européens, dont la France, l'ont tenté d'aider leurs industries de la pêche respectives.

Lors de sa récente visite au

Québec, le premier ministre français, M. Raymond Barre, a parlé à plusieurs reprises de l'intérêt qu'aurait le Québec et la France à collaborer davantage dans le domaine des pêches.

Depuis plus d'un an, plusieurs industriels français de la pêche ont pris contact avec des homologues québécois pour sonder le terrain et tenter d'établir des liens permanents, tant du côté de l'importation de produits québécois en France que du côté d'investissements français dans les pêcheries québécoises.

Selon M. Marcel Daneau, sous-ministre responsable des Pêches maritimes du Québec, l'intérêt est croissant entre les secteurs québécois et français de la pêche et régulièrement, des discussions ont cours entre fon-

ctionnaires québécois et français, tant à Paris que de ce côté-ci de l'Atlantique.

Rien n'est encore arrêté, mais le sous-ministre croit que d'ici quelques mois, peut-être à l'automne, le tout pourrait déboucher sur la signature d'une entente spéciale dans le cadre des accords généraux France-Québec.

La flotte française de pêche est impressionnante avec ses 12,436 navires de pêche totalisant 237,608 tonnes. Parmi ceux-ci il y a 15 chalutiers de grande pêche, 1,422 chalutiers de pêche fraîche et congélateurs, 57 thoniers, 112 chalutiers thoniers et thoniers de pêche fraîche ainsi que 1,379 autres navires et bateaux polyvalents.

Pourtant, cette flotte fran-

çaise tant industrielle qu'artisanale ne suffit pas à répondre à la demande du marché national.

On y voit deux obstacles principaux. Premièrement, les nouveaux accords internationaux signés lors des récentes rencontres de la conférence des droits de la mer qui limitent les quantités à capturer et les zones exploitables.

On n'a qu'à penser à l'extension, par plusieurs pays côtiers de l'Atlantique, des zones de pêche nationales à 200 milles et qui couvrent ainsi la presque totalité des plateaux continentaux, donc là où sont les meilleurs bancs de poissons.

Deuxièmement, il y a les coûts d'exploitation. Le pêcheur français est mieux équipé et très souvent mieux protégé sur le plan social que la plupart de ses collègues étrangers. D'autre part, les armateurs sont moins aidés que ceux d'autres pays, et ce, malgré que les lieux de pêche soient souvent très éloignés.

Ainsi, en France, et dans d'autres pays européens comme l'Allemagne de l'Ouest, plusieurs grands chalutiers sont amarrés aux quais et ne sortent plus en mer, n'ayant plus de bancs à chaluter.

De ce côté-ci de l'Atlantique, il y a quelques-uns des meilleurs bancs au monde, comme le banc Georges qui chevauche la frontière canado-américaine, les grands bancs de Terre-Neuve, ainsi que les eaux canadiennes du Labrador.

Ces secteurs canadiens de pêche étaient bien connus des flottes européennes, mais leur accès est maintenant très limité.

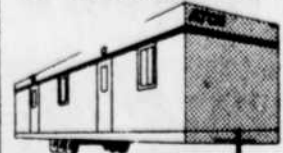
Plusieurs armateurs français sont donc prêts à se départir de certaines unités de grande pêche, des navires récents et très modernes, mais la plupart préféreraient établir des "joint ventures" avec des collègues québécois, que ce soit sous forme de sociétés conjointes ou autrement.

Ainsi, les Français apporteraient leur savoir-faire et leur expérience dans la pêche océanique alors qu'en retour, les partenaires québécois offriraient un port d'attache et des lieux de pêche accessibles, mais aussi le contrôle sur la transformation du poisson et sa commercialisation, tant ici qu'en Europe.

Taux haussés

Fiducie Crédit Foncier a augmenté la semaine dernière de ¼ pour 100 les taux de ses certificats de placement garanti d'une durée de 5 ans. Les rendements s'établissent comme suit: 10% pour 100 lorsque l'intérêt est payable mensuellement, semestriellement ou lorsque l'intérêt est composé. Par ailleurs, le taux des dépôts est porté de 10% à 10% pour 100 lorsque l'intérêt est payable annuellement. Ces augmentations sont entrées en vigueur mercredi dernier. Les rendements des autres catégories de dépôts demeurent inchangés.

Espace à vendre.



Ces unités usagées sont idéales comme entrepôts, chalets, bureaux, ateliers, magasins, petites granges, kiosques en bordure de la route, additions, etc.

Pour une économie substantielle, appelez aujourd'hui:
ATCO Est Libé
Montréal, M. Marcel Langlois
Aucuns frais, composez
1(800)361-0240
Québec, Qué., M. Pat Couture
(418)839-0051

ATCO

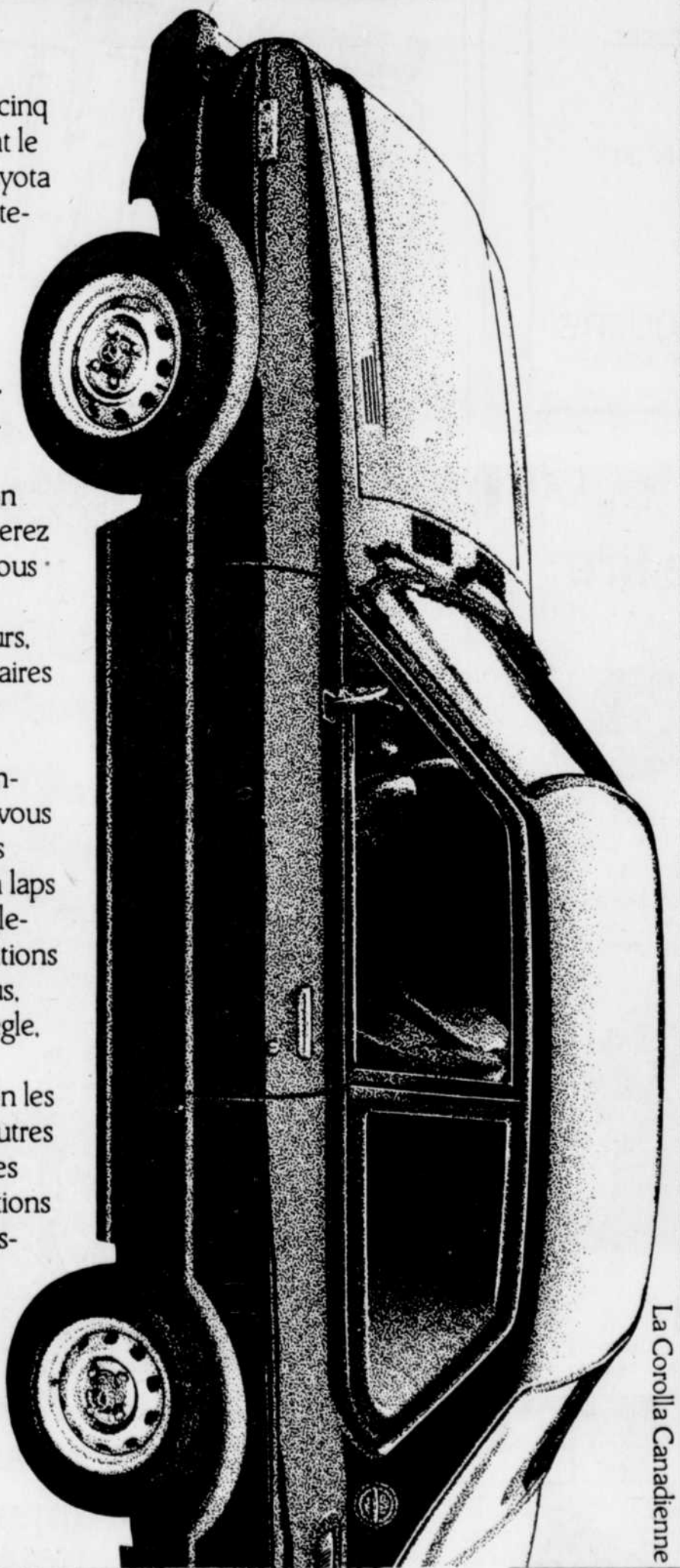
GAGNEZ UNE TOYOTA POUR LA VIE!*

*Vous pourriez être l'une des cinq personnes chanceuses qui gagneront le droit d'utiliser une toute nouvelle Toyota Corolla Canadienne 1979 dès maintenant et, par la suite, une nouvelle Toyota, tous les trois ans, aussi longtemps qu'ils pourront conduire! Vraiment tout un concours!

Les gros caractères du concours. Allez chez votre concessionnaire Toyota remplir une formule d'inscription comprenant l'évaluation d'une nouvelle Toyota 1979. Vous serez alors admissible au concours. Et si vous achetez la p'tite pas possible Toyota Corolla 1979 avant la fin du concours, vous aurez dix chances supplémentaires de gagner, plus un coupon rabais de \$500, de \$250 ou de \$50.

Les petits caractères. Le concours se termine le 31 juillet 1979—vous faites donc mieux de vous hâter! Les gagnants devront répondre, dans un laps de temps donné, à une question réglementaire et se conformer aux conditions suivantes: être âgés de 18 ans ou plus, détenir un permis de conduire en règle, avoir une assurance-automobile, s'engager à entretenir la voiture selon les termes d'un contrat de location et autres conditions. Vous obtiendrez les règles complètes du concours et les conditions rattachées au prix chez votre concessionnaire Toyota.

TOYOTA
TOUTE UNE VOITURE!
TOUT UN ACHAT!



La Corolla Canadienne

VOYEZ LES COROLLA, CORONA, CELICA, CRESSIDA, PICK-UP ET LANDCRUISER CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA, AUJOURD'HUI!

Alma
Rocoto Alma Ltée
2685, rue Dupont Sud
Tél.: 662-6669

Charlesbourg
Charlesbourg
Autos Ltée
6070, boul. du Jardin
Tél.: 623-9843

Lac-Etchemin
Garage Gérard
Lagrange
Lac-Etchemin
Cité Dorchester
Tél.: 625-3651

St-Félicien
St-Félicien
Truck Service Inc.
766, boul.
Sacré-Coeur
Tél.: 679-1984

Lévis
Métivier Auto Inc.
160, Route Kennedy
Tél.: 837-4701

Cap-à-l'Aigle
Autos Cap-à-l'Aigle Inc.
65, St-Raphaël
Cité Charlevoix
Tél.: 665-3947

St-Joachim de Tourelle
Auto Thérien
de St-Joachim Inc.
Tél.: 763-3374

Ste-Foy
Ste-Foy Toyota Inc.
2777, boul.
du Versant Nord
Tél.: 658-1340

Matane
Desrosiers Auto
(Matane) Inc.
218, Avenue D'Amours
Tél.: 562-1987

St-Pascal
Robert Auto Enr.
538, boul. Hébert
Cité Kamouraska
Tél.: 492-2149

Ville Vanier
Capitale Toyota
(Québec) Inc.
346, boul. Hamel
Tél.: 681-7786

Mont-Joli
Garage Desrosiers
& Frères Enr.
940, boul.
Jacques-Cartier Nord
Tél.: 775-4255

St-Raymond
Futuroto Inc.
279, rue St-Jacques
Cité Portneuf
Ligne Québec
Tél.: 694-1836

Chicoutimi
Rocoto Ltée
1540, Route 170
Tél.: 549-5574

Rimouki
Le Baron Toyota Inc.
375, boul. Ste-Anne
Tél.: 724-5755

Sept-Îles
Sept-Îles Toyota Inc.
225, av. Laure
Tél.: 962-5531

Gaspé Sud
Garage Denis Roy
& Fils Inc.
Rue Jacques-Cartier
Tél.: 366-2119

Rivière-du-Loup
Voyer Automobiles Inc.
1, rue Taché
Tél.: 862-3263

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 1/2

• Dépôt initial minimum \$1 000
• Intérêts payés annuellement, 5 ans

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:
Complexe Centre-Ville Ste-Foy
2600, boul. Laurier (418) 653-9270
extérieur sans frais 1-800-463-4700

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

desjardins

DÉPÔTS GARANTIS 10 1/4 %

Intérêts versés annuellement
MINIMUM: \$3,000 TERME: 2, 3, 4 ET 5 ANS

Fédération des Caisses d'Économie du Québec

5705 Est Sherbrooke, Montréal, H1N 1A7
Renseignements: (Montréal) 259-2567
(Extérieur de Montréal) 1-800-361-4597
Demandez Poste 218

Caisses participantes:

Comptoir de Montréal
2600 est boul. St-Joseph, Montréal tél: 526-4971

Employés de Coca Cola
1050 est Henri-Bourassa, Montréal tél: 369-2710

Marie-Victorin
950 route Marie-Victorin, Tracy tél: 743-7626

Pointe-Lévy
16 rue Georges D. Davie, Lauzon tél: 837-8633

Travailleurs d'Alma
524 ouest rue Collard, Alma tél: 668-3341

Groupe Alcan (Arvida)
404 boul. Mellon, C.P. 36, Arvida tél: 548-4683

Vallée de l'Amiante
222 Simonsau, C.P. 159, Theford Mines tél: 338-4641

Séaberry
110 rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield tél: 371-0331

Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

Taux sujets à changement sans préavis



l'entreprise

Le consultant et la PME (2)

par **André COUPET**
(collaboration spéciale)

Le consultant indépendant ou membre d'une firme spécialisée, qui dispose en général d'un bon bagage en termes de connaissances et d'expérience, peut-il être de quelque utilité à la PME? Il importe, en effet, avant de considérer les reproches qu'il convient d'adresser aux consultants, de voir si fondamentalement, la PME a besoin de consultation. Pour ce faire, il convient d'examiner la nature des problèmes que connaît la petite entreprise et quelles voies elle peut emprunter pour les résoudre.

La PME n'a pas que des problèmes financiers

Quand on parle de la PME et de ses problèmes, on songe immédiatement aux difficultés financières. Même s'il y a encore des problèmes au démarrage de l'entreprise (difficultés de trouver du capital de risque), on ne peut plus dire que les PME ne disposent pas de sources de financement à court ou à long terme: les banques à charte font du prêt à terme dans le cadre des prêts aux petites entreprises (PPE); la BFD, la SDI, la SID, les caisses d'entraide, ROYNAT, etc., prêtent aux petites entreprises.

D'autre part, les nombreuses aides gouvernementales destinées aux PME se traduisent souvent par des prêts ou des garanties de prêt, des subventions, des remboursements de frais, etc., soit autant de concours d'ordre financier. Et pourtant, les PME ont des difficultés: le taux de faillite demeure très élevé. Les problèmes, avant d'être monétaires, sont donc d'une autre nature. Et, de fait, les contraintes actuelles sont énormes et de plus en plus nombreuses à bien des égards. Ces contraintes sont juridiques, sociales, syndicales, technologiques, concurrentielles, etc... La petite entreprise doit y faire face aussi bien que la grande entreprise. Les grands problèmes actuels tels que l'inflation, la pollution, le manque de qualifications de la main-d'oeuvre, etc., n'épargnent évidemment pas la PME si bien qu'au chapitre des problèmes, la PME n'a rien à envier à la grande entreprise!

Les ressources humaines de la PME

De quoi dispose la PME pour affronter autant de défis? Généralement un homme, terriblement seul, quelquefois une petite équipe. Cet homme-orchestre ou cette petite équipe peuvent-ils résoudre tous les problèmes avec autant de compétence? Evidemment non. La solution — car il en faut une à moins que l'on accepte le risque de la disparition de l'entreprise — réside dans l'embauche de ressources humaines compétentes. Cependant, non seulement ces ressources sont parfois difficiles à trouver mais elles peuvent être coûteuses et non rentables à moyen terme. Il est évidemment inutile d'embaucher un fiscaliste pour résoudre deux ou trois problèmes par année.

Les difficultés concernant l'encadrement dans les PME sont parfois aussi d'ordre psychologique. L'entrée d'un cadre dans une PME signifie une déconcentration des responsabilités et, jusqu'à un certain point, un partage du pouvoir; or, ce partage n'est pas toujours accepté par le propriétaire de la petite entreprise.

La consultation apparaît donc comme une solution alternative pour résoudre les problèmes qui dépassent la compétence du chef d'entreprise et/ou de son équipe, et qui ne justifient pas l'embauche de cadres permanents.

'Mon' comptable

Ce n'est pourtant pas ce que font la plupart des chefs de petites entreprises, du moins dans un premier temps. En effet, pour solutionner la plupart des problèmes qu'il ne peut résoudre seul, le chef d'entreprise s'adresse en priorité à son homme de confiance: son comptable. La vérité provenant des chiffres, le chef d'entreprise a résolu son problème de solitude en faisant de son comptable son confident, voire son confesseur. Certains comptables jouent parfois ce rôle de "problem solver" avec un tel zèle qu'ils font une crise de jalousie dès qu'un consultant rôde autour de leur client. Pourtant, si le bilan a le mérite de chiffrer fidèlement une situation, il n'est rien de plus qu'un miroir qui n'explique que partiellement les choses et qui, surtout, ne corrige rien. Les problèmes d'organisation, de personnel, de marketing, etc., sont absents des états financiers. Les comptables expérimentés sont d'ailleurs conscients des limites de la comptabilité et n'abusent nullement de leur pouvoir.

La PME a besoin de consultation

Compte tenu des ressources dont elle dispose et, finalement, compte tenu de sa fragilité, il apparaît évident que la PME a non seulement besoin de consultation, mais même davantage que la grande entreprise, cette dernière étant en mesure de résoudre elle-même bon nombre de ses problèmes (certaines grosses organisations se dotent d'ailleurs d'un service de consultation interne).

Mais dans la mesure où l'on peut considérer que les consultants constituent en quelque sorte l'industrie des solutions, il faut se demander, d'une part, pourquoi la rencontre entre le consultant et la PME n'est pas développée davantage qu'elle ne l'est et, d'autre part, pourquoi elle est entachée d'une sorte de brouillard fait de multiples sentiments: crainte, scepticisme, etc...

Les difficultés de cette rencontre seront examinées dans un prochain article.

André Coupet, MBA, est conseiller senior aux bureaux de Québec de Price Waterhouse et Associés/Minosa, Allard, Mantha et Associés, conseillers en administration.

N.B. Dans notre précédent article, il était mentionné que les consultants des ministères à vocation économique ne pouvaient guère s'impliquer fortement dans les entreprises étant donné, notamment, les réticences de certains chefs d'entreprises à fournir toutes leurs informations à un fonctionnaire. Ceci ne peut concerner — et ce n'est d'ailleurs pas toujours le cas — que les fonctionnaires mandatés à l'intérieur d'une entreprise pour 2 ou 3 semaines ou davantage. Par contre, les responsables de services, de programmes, délégués régionaux, etc., qui, de par leurs contacts fréquents avec les chefs d'entreprise, peuvent conseiller et orienter ces derniers, ont souvent l'occasion d'aller au-delà du diagnostic et de solutionner réellement les problèmes qui se présentent; dans ce cas, la suspicion mentionnée précédemment devient évidemment sans fondement...

NOMINATION TRAVELERS CANADA



ROGER A. ROY

M. Lawrence J. Rawlinson, vice-président de la direction des assurances I.A.R.D. de la Travelers Canada, a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. Roger A. Roy au poste de directeur des assurances des particuliers et des entreprises, bureau de Québec. M. Roy entrera au service de la Travelers Canada à Québec en 1983 après avoir travaillé auprès d'autres assureurs. En 1971 il était nommé directeur des assurances des entreprises. La Travelers Canada est une maison d'assurances diverses au service des Canadiens depuis 1865. (ANN.)

L'Hydro a réalisé un revenu net de près de \$900 millions

L'Hydro-Québec a réalisé un revenu net d'exploitation de \$899 millions, qui après le paiement des intérêts sur la dette, a laissé un revenu net de \$523 millions pour son exercice 1978. En 1977, le revenu net avait été \$381 millions.

C'est ce que révèle les états financiers de l'Hydro-Québec déposés ces jours derniers à l'Assemblée nationale.

On y apprend aussi que l'Hydro avait à la fin de 1978 un actif de \$12,9 milliards, en rapport avec \$10,6 milliards l'année précédente.

Le passif de la société laisse voir une dette à court terme de \$1,1 milliard et une dette à long terme de \$8,9 milliards, ce qui laisse un avoir propre de \$2,9 milliards à son actionnaire unique, le gouvernement québécois. Cette somme inclut toutefois une provision pour éventualités et un montant pour l'amortissement du capital engagé.

Quant aux revenus bruts tirés de la vente d'électricité, ils se sont chiffrés par \$1,550 millions, en hausse de 24,5 pour 100 sur les revenus de 1977. Pour l'ensemble de la période 1973-78, les revenus bruts de l'Hydro se sont accrus de 18,8 pour 100 par année.

Les revenus moyens par kWh et par type de consommateur ont été de 2,143 cents pour les usagers domestiques et agricoles et de 1,28 cent pour les usagers industriels.

L'Hydro a vu croître légèrement le nombre de ses abonnés en 1978, ceux-ci passant à 2,317,980.

Enfin, l'Hydro-Québec a vendu de l'électricité à l'étranger en 1978; les besoins pour l'exportation ont été de 13,592 millions de kWh, comparativement à 15,016 millions de kWh l'année précédente. En 1978, les besoins d'électricité pour l'exportation représentaient 13 pour 100 des besoins totaux d'énergie électrique.

NOMINATION AU TRUST ROYAL



Jacques Dionne

Le Trust Royal annonce la nomination de monsieur Jacques Dionne au poste de premier vice-président, Exploitation, Québec. Monsieur Dionne était auparavant vice-président, Région du Québec et directeur de la succursale de Montréal. Le Trust Royal a des succursales principales à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Jonquière et Rimouski ainsi que dix-huit services financiers et 46 bureaux immobiliers au Québec. (ANN.)

Fusion retardée

La fusion projetée d'Imperial Properties Ltd. et d'une filiale d'Abacus Cities, une société qui éprouve actuellement des difficultés financières, a été retardée par suite d'une demande d'injonction en Cour suprême de l'Ontario pour retarder la transaction. Cette injonction a été demandée par un actionnaire d'Imperial Properties.

Ventes

Les ventes totales d'électricité pendant 1978 se sont accrues de seulement 4,4 pour 100 pour se chiffrer à 91,181 millions de kWh. Pour l'ensemble de la période 1973-78, la hausse des ventes d'électricité a été de 5,9 pour 100 par année, ce qui est assez loin de la prévision de croissance de la consommation d'électricité de 7,75 pour 100 effectuée par l'Hydro-Québec lors de ses récentes comparaisons en commission parlementaire.



Maisons de banlieue

<p>Beaumont PHASE I EN BAS DE \$16,635⁰⁰</p>	<p>Franklin PHASE I EN BAS DE \$18,020⁰⁰</p>
<p>Londoner PHASE I EN BAS DE \$18,740⁰⁰</p>	<p>Radisson PHASE I EN BAS DE \$18,945⁰⁰</p>
<p>Princeton PHASE I EN BAS DE \$19,615⁰⁰</p>	<p>Canadiana PHASE I EN BAS DE \$20,345⁰⁰</p>

- Si on est à part des autres sur le boul. Hamel, c'est que chez nous c'est différent.
- 1) Choix de plus de 35 modèles
 - 2) Murs extérieurs en 2" x 6"
 - 3) Verre triple panoulet
 - 4) Fermes de toit en treillis d'acier
 - 5) Toit cathédrale
 - 6) Revêtement extérieur en cadre
 - 7) Porte de façade en acier
 - 8) Livraison du matériel (3 à 5 semaines)
 - 9) Livraison jusqu'à 100 milles de Québec sans aucun frais
 - 10) Prix garanti pour 12 mois

TERRAIN DE MONTRE

5043, boul. Hamel
STE-FOY 872-5347
G2G 1B6

Lundi au vendredi - 11h00 à 21h00
Samedi et dimanche - 12h00 à 17h00

Laduboro cherche à sortir de l'ombre

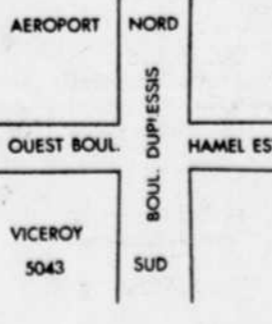
Après être demeurée inactive pendant quelques années, la petite compagnie québécoise Les Pétroles Laduboro Ltée compte diversifier ses activités d'exploration pétrolière et gazière dans l'ouest du pays à la suite de l'entente conclue avec M. Pierre Arbour, un ex-cadre de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

associé à Laduboro récemment en investissant \$102,000 dans la compagnie à la suite de l'achat de 600,000 actions du trésor à 17 cents l'unité et en acceptant de diriger les affaires de la compagnie pendant trois ans et sans rémunération.

Cette entente a été annoncée officiellement par le président de Laduboro, M. Louis Dubord, dans le message qu'il a fait parvenir aux

actionnaires de la compagnie en prévision de l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir vendredi à Sainte-Foy.

Cette entente a été dénoncée par un investisseur montréalais, Jacques Forget, selon qui elle lèse les intérêts des actionnaires. Selon ce dernier, le prix payé par M. Arbour est trop faible. Les actions de Laduboro se transigent aux environs de 50 cents.



Veillez me faire parvenir, immédiatement, votre catalogue couleurs de maisons de banlieue à \$2.00 chacun.

chèque inclus
 mandat poste inclus
 ou payable: P.S.L. (C.O.D.)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TELEPHONE _____
LOCALISATION DU TERRAIN _____

M. Arbour s'est en effet

Alcan ferme trois usines à cause de la grève

MONTREAL (PC) — La société Alcan a annoncé la fermeture de ses trois de ses quatre usines d'électrolyse du Québec à cause d'une grève de 7.500 employés syndiqués.

C'est ce qu'a annoncé hier, un porte-parole de l'entreprise, M. Paul Kirkan.

Cette annonce fait suite à la décision du syndicat de prolonger en grève indéfinie l'arrêt de travail de 48 heures décrété vendredi.

Lorsqu'on lui a demandé combien de temps les usines resteraient fermées, il a répondu simplement: "Qui sait?"

Il a expliqué que les usines, dont l'une est située à Beauharnois au sud-ouest de la métropole et les deux autres dans les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, avaient une capacité de 600.000 tonnes par année.

L'Alcan emploie environ 13.000 personnes au Canada.

A Chicoutimi, le président de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), M. Jean Halley, a déclaré que ses membres ne rentreraient au travail que lorsqu'un nouveau contrat aura été négocié.

Un débrayage de 48 heures était déclenché, vendredi soir dernier à minuit, par 7.000 travailleurs aux usines de l'Alcan à Arvida, Alma et Jonquière, pour protester contre la lenteur des négociations imputable, à leur avis, à la partie patronale.

Et tôt hier matin, 315 syndiqués de Beauharnois débrayaient à leur tour, mais pour 24 heures seulement. Or, voilà qu'avec l'entrée en scène d'un conciliateur du

ministère du Travail, les positions de la FSSA semblent se durcir.

La direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, face à la situation, avait en effet demandé la conciliation samedi. Et dès hier, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, nommait M. François Guérin. Ce dernier réunissait les négociateurs des deux parties à Chicoutimi, hier après-midi.

M. Halley se serait d'ailleurs indigné de la hâte démontrée par M. Johnson à se rendre à la demande patronale, signalant que lorsqu'une telle requête était formulée par un syndicat, il pouvait s'écouler plusieurs semaines avant qu'elle ne soit agréée.

parole, précisant qu'elle prévoyait une augmentation mensuelle de 36,5 pour cent sur trois ans, le salaire horaire moyen passant de \$7,59 à \$8,84 dès le neuvième mois de l'entente, et à \$10,29 au début de la troisième année.

L'offre de règlement prévoit aussi une clause de protection contre l'inflation et des améliorations au fonds de pension, aux régimes de pré-retraite, d'assurance-vie, de vacances, de primes de quart et de dimanche, ainsi que des prestations supplémentaires de chômage.

De son côté, le syndicat exigeait notamment, pour un contrat de deux ans seulement, une augmentation horaire de \$1,47 pour la première

année et de \$0,34 la seconde.

Le contrat des membres de la FSSA, qui n'est affiliée à aucune des grandes centrales syndicales, est échu depuis le 12 mai dernier. Les négociations pour son renouvellement ont toutefois commencé vers le 20 février, et une vingtaine de rencontres ont eu lieu depuis, tant au niveau local qu'au niveau de la table centrale.

Pas touchées

Les installations hydro-électriques de l'Alcan, ainsi que son usine d'électrolyse de Shawinigan, ne sont toutefois pas touchées par le conflit actuel. A Shawinigan, deux syndicats, la FSSA et la

CSN, s'y disputent présentement l'allégeance des travailleurs, ce qui élimine toute possibilité de grève.

Par suite du débrayage toutefois, les cadres des usines d'électrolyse auraient eu fort à faire pour procéder à la fermeture des salles de cuves à Arvida, Alma et Beauharnois.

En ce dernier endroit, le syndicat est actuellement poursuivi pour une somme de \$1 million par l'Alcan, à la suite d'un arrêt de travail illégal l'an dernier, au cours duquel le métal en fusion a durci dans les cuves. Il aura fallu deux mois pour en faire le nettoyage, alors qu'en temps normal, si toutes les dispositions sont prises pour

vider ces cuves, la reprise du travail ne serait l'affaire que de quelques heures, selon le porte-parole patronal.

Ce dernier explique aussi qu'en raison du débrayage à son usine de produits chimiques à Jonquière, l'Alcan a dû faire un déversement "minime" de rejets liquides dans le Saguenay, avec l'assentiment des Services de protection de l'environnement. Ces déchets, sous forme de boue rouge provenant du bauxite, ne seraient toutefois pas toxiques, mais il n'a pu en préciser la quantité.

Force majeure

L'Aluminium du Canada Limitée, principale filiale

d'Alcan Aluminium Limitée, a annoncé hier qu'elle invoque la clause de "force majeure" pour ses engagements de livraison de lingots par suite de la grève entreprise par les employés de ses usines d'électrolyse.

La gamme des produits et les tonnages visés par l'application de la clause de force majeure reste à déterminer, mais certains produits en lingots seront touchés plus durement que d'autres. L'Alcan a annoncé que les réductions des livraisons seront appliquées de façon "juste et impartiale" à tous les clients, y compris même les filiales de transformation appartenant en propre à l'Alcan au Canada et ailleurs.



Collaboration Réal Tremblay
M. Jean Halley, président de la FSSA.

Fermeture possible

Un porte-parole de l'Alcan a indiqué que la demande de conciliation avait été faite dans le but d'éviter une fermeture définitive de ses usines d'électrolyse au Québec, desquelles provient 75 pour 100 de sa production canadienne d'aluminium.

L'Alcan a aussi invoqué le fait qu'à la suite d'une offre de règlement déposée jeudi dernier après l'offre initiale, la FSSA n'a formulé aucune contre-proposition et aurait décidé de déclencher la grève sans même soumettre l'offre à ses membres.

"Il s'agit là de l'une des meilleures offres faites à des travailleurs canadiens récemment", a dit le porte-

Vote de retour au travail chez Inco

SUDBURY, Ont. (PC) — Les travailleurs d'Inco Metals, en grève depuis le 15 septembre, ont voté hier l'acceptation d'un nouveau contrat de trois ans.

M. Gilbert Gilchrist, directeur en Ontario des Travailleurs Unis de l'acier, a dit que les membres de la section 6500 avaient voté à 87,8 pour 100 en faveur du contrat accepté la semaine dernière par le comité syndical de négociation. Ce qui fait 5.983 travailleurs contre les 2.869 opposés au contrat.

"Il y a eu plusieurs percées, comme au sujet du plan de pension, dit M. Gilchrist. Après la deuxième année du contrat, les travailleurs ayant au moins 30 ans de service pourront prendre leur retraite. Préalablement, la compagnie offrait pleine pension après 35 ans".

La compagnie a aussi consenti à tenir compte du coût de la vie dans le calcul du temps supplémentaire, des primes et des congés. Elle a aussi ajouté un versement spécial pour le coût de la vie qui équivaldra à \$1,80 l'heure à la fin du contrat.

Ce dernier prévoit aussi trois semaines de vacances après huit ans, au lieu de 10, et quatre semaines après 18 ans au lieu de 20 ans.

Quant aux salaires, la société a offert 10 cents de plus, soit une hausse immédiate de 61 cents de l'heure.

Selon M. Gilchrist, il s'agit d'une entente qui servira d'exemple ou de précédent dans toute l'industrie minière de l'Amérique du Nord, le salaire de base horaire étant porté à \$7,40.

"Nous avons vraiment mis cette compagnie au pas avec les autres industries lourdes du pays".

M. David Patterson, prési-

dent de la section de Sudbury, a déclaré aux journalistes que les syndiqués devaient être loués pour leur persévérance et leur comportement durant la grève de huit mois et demi.

Il leur a également rendu

hommage pour avoir rejeté il y a trois semaines un projet de contrat qui leur avait été recommandé par le comité de négociations. "N'eût été de cela, nous aurions signé pour beaucoup moins", a-t-il dit.

Restez sur la route!

Les vibrations, le tirage ou l'usure irrégulière des pneus signalent des défauts dans la direction et (ou) la suspension. N'attendez pas ces symptômes.

FAITES RÉGULIÈREMENT VÉRIFIER VOTRE SUSPENSION ET ALIGNER VOS ROUES CHEZ CTR

parce que chez CTR, nous vérifions toutes les pièces de direction, de suspension et d'assemblage, les ressorts, les amortisseurs et les pneus.

Venez aujourd'hui aux centres CTR suivants:

128, av. St-Sacrement 681-6258
2585, boul. Henri-Bourassa 525-6141
Québec

Par la même occasion, faites vérifier vos freins!

CTR c'est sûr.

Service de Pneus CTR Ltée
BRIDGESTONE FIRESTONE MICHELIN

LA PLUS VASTE ORGANISATION AU QUÉBEC POUR LA VENTE ET LE SERVICE DE PNEUS NEUFS ET RECHAPES.

Pour vivre l'été à Québec

avec **C. J. GRENIER** Ltée

Pour les jolies robes d'été, des dessous bien naturels (quant à la transparence tout en vous assurant un bon maintien).

En haut: Bandeau en tissu luisant avec galbe légèrement coussiné et cerceau maintenant le buste avec fermeté. Moka 34 à 36A, C, 32 à 36B. 12⁰⁰

Gauche: Soutien-gorge légèrement décollé avec cerceau sous le buste. En nylon transparent miel avec garniture de dentelle. 34 à 38B, 32 à 36 C. 20⁰⁰

Droite: Modèle semblable à celui de gauche mais sans cerceau. 32 à 36 A, B. 19⁰⁰

R. 2, 2e, Centre-Ville, Place Laurier 2e, Galeries Chagnon 2e.

Paquet

PLUS PRÈS DE VOUS...

Parler une autre langue? Une affaire de semaines.

Le programme d'Immersion Totale® de Berlitz® vous permettra de vous familiariser avec une langue étrangère en deça de six semaines. Et durant tout ce temps on ne vous permettra jamais de parler une autre langue. Même seul... Prenez rendez-vous dès aujourd'hui. Vous verrez que vous pouvez maîtriser une langue étrangère bien plus vite que vous ne le croyiez.

100 BERLITZ® ANS

Depuis 1878

Montréal-Peel (514) 288-3111	Sherbrooke (819) 569-9179	Winnipeg (204) 942-3149
Montréal-Crimézie (514) 287-2566	Trois Rivières (819) 378-2811	Ottawa (613) 232-5343
Québec (418) 529-4161	Toronto (416) 924-7773	Vancouver (604) 689-9331
Calgary (403) 265-3850	Edmonton (403) 428-0831	

Leçons particulières et en petits groupes • Services de traduction et d'interprétation
Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

"Berlitz" et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langues vivantes du Canada Ltée. Permis de culture personnelle no 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.